

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le

ID : 025-282500016-20230601-DCA19\_20230601-DE

S<sup>2</sup>LOW



## REPUBLIQUE FRANCAISE

### SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS

**M 61**

### COMPTE ADMINISTRATIF Exercice 2022

## Sommaire

### I - Informations générales

A - Pour mémoire - Modalités de vote du budget	4
B1 - Exécution du budget de l'exercice - Résultats	5
B2 - Exécution du budget de l'exercice - RAR dépenses	6
B3 - Exécution du budget de l'exercice - RAR recettes	7

### II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble	8
A2.1 - Equilibre financier - Section de fonctionnement	9
A2.2 - Equilibre financier - Section d'investissement	10
B1 - Balance générale - Dépenses	11
B2 - Balance générale - Recettes	12

### III - Vote du compte administratif

A - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	13
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	14
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B - Section d'investissement - Vue d'ensemble	18
B1.1 - Section d'investissement - Dépenses non individualisées en programme d'équipement	19
B1.2 - Section d'investissement - Dépenses individualisées en programme d'équipement	20
B1.3 - Section d'investissement - Chapitres de programme afférent à une autorisation de programme	21
B1.4 - Section d'investissement - Chapitres de programme non compris dans une autorisation de programme	40
B2 - Section d'investissement - Subventions d'équipement à verser	41
B3 - Section d'investissement - Dépenses financières	42
B4 - Section d'investissement - Recettes d'équipement	43
B5 - Section d'investissement - Recettes financières	44
B6 - Section d'investissement - Récapitulatif des opérations pour le compte de tiers	45
B7 - Section d'investissement - Opérations d'ordre entre sections	46
B8 - Section d'investissement - Opérations patrimoniales	47
B9.1 - Section d'investissement - Equilibre des opérations financières - Dépenses	48
B9.2 - Section d'investissement - Equilibre des opérations financières - Recettes	49

### IV - Annexes

#### A - Eléments du bilan


A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	50
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	51
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	54
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	55
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	56
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	58
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	59
A2 - Méthodes utilisées	60
A3 - Etat des provisions constituées au 31/12	61
A4 - Etat des charges transférées	62
A5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	63
A6.1 - Variation du patrimoine (article R. 3313-7 du CGCT) - Entrées	64
A6.2 - Variation du patrimoine (article R. 3313-7 du CGCT) - Sorties	65
A6.3 - Etat des opérations liées aux cessions	66
A6.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	67
A6.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	68
A7 - Etat des travaux en régie	69
A8.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A8.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet

#### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Liste des concours attribués sous forme de prestations en nature ou de subventions	71
B1.2 - Liste des subventions versées par le SDIS	72
B2 - Etat des contrats de crédit-bail	73
B3 - Etat des contrats de PPP	74
B4 - Etat des engagements donnés	75
B5 - Etat des engagements reçus	76
B6 - Situation des autorisations de programme	77

**SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - CA - 2022**

Envoyé en préfecture le 06/06/2023  
Reçu en préfecture le 06/06/2023  
Publié le  
ID : 025-282500016-20230601-DCA19\_20230601-DE



B7 - Situation des autorisations d'engagement

**C - Autres éléments d'information**

C1 - Etat du personnel

C2 - Liste des organismes dans lesquels le SDIS a pris un engagement financier

C3.1 - Liste des organismes de regroupement

C3.2 - Liste des établissements publics créés

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en un budget annexe

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

D - Arrêté et signatures

80

82

83

84

85

86

87

89

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

**I – INFORMATIONS GENERALES**  
**POUR MEMOIRE – MODALITES DE VOTE DU BUDGET****A****POUR MEMOIRE**

I – Le conseil d'administration a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement.
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement.
- sans (2) les programmes listés sur l'état II B1.2.
- avec (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les programmes d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - CA - 2022

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le

S<sup>2</sup>LO

ID : 025-282500016-20230601-DCA19\_20230601-DE

**I – INFORMATIONS GENERALES**  
**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE – RESULTATS**

**B1****RESULTATS DE L'EXERCICE**

	RESULTAT DE L'EXERCICE N					
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (3)	Résultat ou solde (A) (3)		
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	66 709 356,12	67 513 168,56	5 867 142,52	A1	6 670 954,96	
<b>Investissement</b>	13 969 917,93	14 286 272,61	(1) - 528 368,59	A2	-	212 013,91
<b>Dont 1068</b>		1 056 747,44				
<b>Fonctionnement</b>	52 739 438,19	53 226 895,95	(2) 6 395 511,11	A3	6 882 968,87	

(1) Solde d'exécution de N-1 reporté sur la ligne budgétaire 001 du budget. Indiquer le signe – si dépenses &gt; recettes et + si recettes &gt; dépenses.

(2) Résultat de fonctionnement N-1 reporté sur la ligne budgétaire 002 du budget. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(3) Indiquer le signe – si dépenses &gt; recettes et + si recettes &gt; dépenses.

	RESTES A REALISER N (4)						
	Dépenses		Recettes		Solde (B) (5)		
<b>TOTAL des RAR</b>	I+II	819 963,65	III+IV	0,00	B1	- 819 963,65	
<b>Investissement</b>	I	522 027,10	II	0,00	B2	-	522 027,10
<b>Fonctionnement</b>	II	297 936,55	IV	0,00	B3	-	297 936,55

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses &gt; recettes et + si recettes &gt; dépenses.

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)	
<b>TOTAL</b>	A1 + B1	6 850 991,31	
<b>Investissement</b>	A2 + B2	-	734 041,01
<b>Fonctionnement</b>	A3 + B3	6 585 032,32	

(6) Si le montant est positif, il s'agit d'un excédent, si le montant est négatif, il s'agit d'un déficit.

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - CA - 2022

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230601-DCA19\_20230601-DE

**I – INFORMATIONS GENERALES****EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE – RAR DEPENSES****B2****DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)**

Chap./ Art (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		<b>(I) 522 027.10</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA)	0,00
20	Immobilisations incorporelles	205 159.34
204	Subventions d'équipement versées	2 603.99
21	Immobilisations corporelles	276 446.87
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	37 816.90
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		<b>(II) 297 936.55</b>
011	Charges à caractère général	297 936.55
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par le conseil d'administration.

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - CA - 2022

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230601-DCA19\_20230601-DE

**I – INFORMATIONS GENERALES****EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE – RAR RECETTES****B3****DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)**

Chap./ Art (2)	Libellé	Titres restant à émettre	
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III)	<b>0,00</b>
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA)		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV)	<b>0,00</b>
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
74	Contributions et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par le conseil d'administration.

**II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINI****VUE D'ENSEMBLE****A1****EXECUTION DU BUDGET**

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	DEPENSES		RECETTES	
		A	52 739 438,19	G	53 226 895,95
	Section d'investissement	B	13 969 917,93	H	14 286 272,61

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Résultat de fonctionnement reporté	C	0,00	I	6 395 511,11
	(si déficit)				
	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	D	528 368,59	J	0,00
	(si déficit)				

TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A + B + C + D	67 237 724,71	= G + H + I + J	73 908 679,67
---	-----------------	---------------	-----------------	---------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	297 936,55	K	0,00
	Section d'investissement	F	522 027,10	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	819 963,65	= K + L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	53 037 374,74	= G + I + K	59 622 407,06
	Section d'investissement	= B + D + F	15 020 313,62	= H + J + L	14 286 272,61
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	68 057 688,36	= G + H + I + J + K + L	73 908 679,67

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 3312-9 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 3312-8 du CGCT).

**TOTAL DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE**

	TOTAL DES MANDATS EMIS			TOTAL DES TITRES EMIS		
	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
INVESTISSEMENT	10 470 929,00	3 498 988,93	13 969 917,93	6 615 752,76	7 670 519,85	14 286 272,61
FONCTIONNEMENT	46 183 701,67	6 555 738,52	62 739 438,19	50 842 590,35	2 384 205,60	53 226 895,95
<b>TOTAL REALISATIONS DE L'EXERCICE (1)</b>	<b>56 654 630,67</b>	<b>10 054 727,45</b>	<b>66 709 358,12</b>	<b>57 458 443,11</b>	<b>10 054 725,45</b>	<b>67 513 168,56</b>

(1) Total des réalisations = Total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement. Les reports N-1 ne sont pas comptabilisés car ils sont réalisés d'office.



SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - CA - 2022

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230601-DCA19\_20230601-DE

**II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINI****EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT****A2.1**
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS**  
**(y compris les restes à réaliser N-1)**

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général	7 382 832,58	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	1 128 913,26
012 Charges de personnel et frais assimilés	38 082 162,17	74 Contributions et participations	48 803 948,83
65 Autres charges de gestion courante	260 269,48	75 Autres produits de gestion courante	100 278,03
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges	398 884,07
<b>Total dépenses de gestion des services</b>	<b>46 725 264,23</b>	<b>Total recettes de gestion des services</b>	<b>50 432 020,19</b>
66 Charges financières	454 270,44	76 Produits financiers	0,00
67 Charges exceptionnelles	173,00	77 Produits exceptionnels	410 670,16
68 Dotations amortissements et provisions	3 994,00	78 Reprises amortissements et provisions	0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES ET MIXTES</b>	<b>46 183 701,67</b>	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES ET MIXTES</b>	<b>50 842 690,35</b>
<b>SOLDE DES OPERATIONS REELLES ET MIXTES :</b>			<b>4 658 988,68</b>
<b>(Recettes réelles – Dépenses réelles)</b>			

OPERATIONS D'ORDRE (1)			
042 Opérations d'ordre entre sections	6 555 736,52	42 Opérations d'ordre entre sections	2 384 205,60
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	43 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>6 555 736,52</b>	<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>	<b>2 384 205,60</b>
<b>AUTOFINANCEMENT DEGAGE</b>			<b>4 171 530,92</b>

<b>TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE</b>	<b>I + III</b>	<b>52 739 438,19</b>	<b>TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE</b>	<b>II + IV</b>	<b>53 226 895,95</b>
---	----------------	----------------------	---	----------------	----------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1					
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI	8 395 511,11

<b>TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>I + III + V</b>	<b>52 739 438,19</b>	<b>TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>II + IV + VI</b>	<b>59 622 407,06</b>
<b>SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (2)</b>					<b>6 882 968,87</b>

(1) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

SDIS 25 - SDIS 25 - M01 - CA - 2022

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le

S<sup>2</sup>LOW

ID : 025-282500016-20230601-DCA19\_20230601-DE

## II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINIS

### EQUILIBRE FINANCIER – SECTION D'INVESTISSEMENT

A2.2

### SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS (y compris les restes à réaliser N-1)

#### OPERATIONS REELLES

CHAP.	LIBELLE	MANDATS EMIS	TITRES EMIS
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	(1) 1 160 710,63
13	Subventions d'investissement	0,00	598 294,69
16	Emprunts et dettes assimilées	3 376 029,16	3 800 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	(2) style="text-align: right;">183 344,32	(3) 0,00
204	Subventions d'équipement versées	23 905,17	(3) 0,00
21	Immobilisations corporelles	(2) style="text-align: right;">3 514 500,70	(3) 0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(2) style="text-align: right;">0,00	(3) 0,00
23	Immobilisations en cours	(2) style="text-align: right;">3 373 149,65	(3) 0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers	0,00	0,00
<b>TOTAL DES OPERATIONS REELLES</b>		<b>I 10 470 929,00</b>	<b>II 5 559 005,32</b>

BESOIN D'AUTOFINANCEMENT

4 911 923,68

#### OPERATIONS D'ORDRE (4)

040	Opérations d'ordre entre sections	2 384 205,60	6 555 736,52
041	Opérations patrimoniales	1 114 783,33	1 114 783,33
<b>TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE</b>		<b>III 3 498 988,93</b>	<b>IV 7 670 519,85</b>

**AUTOFINANCEMENT PROPRE A L'EXERCICE** = .....

4 171 530,92

Solde des opérations d'ordre de section à section (précédé du signe – si négatif)

#### RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	V style="text-align: right;">528 368,59	VI 0,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés		VII style="text-align: right;">1 056 747,44

**TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT**

I + III + V

14 498 286,52

II + IV + VI + VII

14 286 272,61

**SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (6)** : .....

-212 013,91

(1) Hors 1068.

(2) Y compris les programmes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(5) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - CA - 2022

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230601-DCA19\_20230601-DE

**II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINIS****BALANCE GENERALE-DEPENSES****B1****MANDATS EMIS (y compris les restes à réaliser N-1)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	7 382 832,58		7 382 832,58
012	Charges de personnel et frais assimilés	38 082 162,17		38 082 162,17
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	260 269,48		260 269,48
66	Charges financières	454 270,44	0,00	454 270,44
67	Charges exceptionnelles	173,00	226 704,93	226 877,93
68	Dot. aux amortissements et provisions	3 994,00	6 329 031,59	6 333 025,59
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>46 183 701,67</b>	<b>6 555 736,52</b>	<b>52 739 438,19</b>
				+
<b>Pour information – D 002 Résultat de fonctionnement reporté</b>				<b>0,00</b>
				=
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>				<b>52 739 438,19</b>

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	533 760,52	533 760,52
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 376 029,16	0,00	3 376 029,16
18	Compte de liaison : affectation (BA)	(5) 0,00		0,00
	<b>Total des programmes d'équipement</b>	<b>4 470 849,41</b>		<b>4 470 849,41</b>
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	183 344,32	0,00	183 344,32
204	Subventions d'équipement versées	23 905,17	0,00	23 905,17
21	Immobilisations corporelles (3)	1 939 550,92	879 181,35	2 818 732,27
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(6) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3)	477 250,02	235 601,98	712 852,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		1 850 445,08	1 850 445,08
45	Opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>10 470 929,00</b>	<b>3 498 988,93</b>	<b>13 969 917,93</b>
				+
<b>Pour information – D 001 Solde d'exécution reporté</b>				<b>528 368,59</b>
				=
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>				<b>14 498 286,52</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 61.

(3) Hors chapitres programmes.

(4) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état.

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le SDIS effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(6) A utiliser uniquement dans le cas où le SDIS effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - CA - 2022

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230601-DCA19\_20230601-DE

**II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINIS****BALANCE GENERALE-RECETTES****B2****TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser N-1)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	398 884,07		398 884,07
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 128 913,26		1 128 913,26
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
74	Contributions et participations	48 803 946,83		48 803 946,83
75	Autres produits de gestion courante	100 276,03	0,00	100 276,03
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	410 670,16	2 384 205,60	2 794 875,76
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>50 842 690,35</b>	<b>2 384 205,60</b>	<b>53 226 895,95</b>

+

Pour information – R 002 Résultat de fonctionnement reporté

6 395 511.11

=

**TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES****59 622 407.06****2-INVESTISSEMENT (y compris les restes à réaliser)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 160 710,63	0,00	1 160 710,63
13	Subventions d'investissement	598 294,69	0,00	598 294,69
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 800 000,00	0,00	3 800 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA)	(4) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	960,00	960,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	93 079,93	93 079,93
22	Immobilisations reçues en affectation	(5) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	1 113 823,33	1 113 823,33
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		6 329 031,59	6 329 031,59
19	Neutral. et régul. d'opérations		133 625,00	133 625,00
45	Opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>5 559 005,32</b>	<b>7 670 519,85</b>	<b>13 229 525,17</b>

+

Pour information – R 001 Solde d'exécution reporté

0,00

+

**1068 Excédent de fonctionnement capitalisé****1 056 747,44**

=

**TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES****14 286 272,61**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 61.

(3) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état.

(4) A utiliser uniquement dans le cas où le SDIS effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le SDIS effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - CA - 2022

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le

S<sup>2</sup>LOW

ID : 025-282500016-20230601-DCA19\_20230601-DE

### III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A

#### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits employés ou restant à employer			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	8 180 385,06	7 141 742,43	241 090,15	0,00	808 552,47
	- Avec AE / CP	10 800,00	6 288,90	0,00	0,00	4 611,10
	- Hors AE / CP	8 170 585,06	7 135 453,53	241 090,15	0,00	802 041,37
012	Charges de personnel et frais assimilés	39 785 485,00	37 404 842,17	877 320,00	0,00	703 322,83
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	298 692,00	260 269,48	0,00	0,00	38 722,52
	- Avec AE / CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	- Hors AE / CP	298 692,00	260 269,48	0,00	0,00	38 722,52
66	Charges financières	500 000,00	414 270,44	40 000,00	0,00	46 729,56
67	Charges exceptionnelles	14 000,00	173,00	0,00	0,00	13 827,00
68	Dotations amortissements et provisions	5 000,00	3 994,00			1 006,00
022	Dépenses imprévues (2)	400 000,00				
023	Virement à la section d'investissement (2)	2 000 000,00				
042	Opérations d'ordre entre sections	6 564 203,93	6 555 736,52			8 467,41
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>58 757 066,98</b>	<b>51 781 028,04</b>	<b>958 410,15</b>	<b>0,00</b>	<b>4 017 627,79</b>

<b>Pour information</b>						
D002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00					

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>58 757 066,98</b>	<b>51 781 028,04</b>	<b>958 410,15</b>	<b>0,00</b>	<b>4 017 627,79</b>
--	----------------------	----------------------	-------------------	-------------	---------------------

#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits employés ou restant à employer			Crédits annulés (1)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	430 000,00	1 128 913,26	0,00	0,00	-698 913,26
74	Contributions et participations	48 775 646,00	48 803 946,83	0,00	0,00	-28 300,83
75	Autres produits de gestion courante	51 834,00	100 276,03	0,00	0,00	-48 442,03
013	Atténuations de charges	380 000,00	398 884,07	0,00	0,00	-18 884,07
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	680 730,00	410 670,18	0,00	0,00	270 059,84
78	Reprises amortissements et provisions	0,00	0,00			0,00
042	Opérations d'ordre entre sections	2 384 207,93	2 384 206,60			2,33
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>52 702 417,93</b>	<b>53 226 895,95</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-524 478,02</b>

<b>Pour information</b>						
R002 Résultat de fonctionnement reporté	6 396 511,11					

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>59 097 929,04</b>	<b>53 226 895,95</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 871 033,09</b>
--	----------------------	----------------------	-------------	-------------	---------------------

(1) Crédits annulés = Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1) – Crédits employés ou restant à employer (Mandats / Titres émis + Charges / Produits rattachés + Restes à réaliser au 31/12).

(2) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres ou de mandats (opérations sans réalisations).

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - CA - 2022

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230601-DCA19\_20230601-DE

## III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

## SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLES

A1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts	Crédits employés ou restant à employer			Crédits annulés (2)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>8 189 386,06</b>	<b>7 141 742,43</b>	<b>241 090,15</b>	<b>0,00</b>	<b>806 552,47</b>
60611	Eau et assainissement	45 000,00	48 088,42	0,00	0,00	-3 068,42
60612	Energie - Electricité	1 064 000,00	999 780,63	0,00	0,00	84 219,37
60621	Combustibles	122 000,00	126 692,54	0,00	0,00	-6 892,54
60622	Carburants	962 000,00	906 782,30	0,00	0,00	55 217,70
60623	Alimentation	279 751,00	216 417,94	30 066,66	0,00	33 267,40
60628	Autres fournitures non stockées	21 500,00	21 634,47	0,00	0,00	-134,47
60631	Fournitures d'entretien	19 150,00	16 038,53	1 777,92	0,00	1 333,55
60632	Fournitures de petit équipement	382 190,33	308 137,82	13 890,87	0,00	60 161,64
60636	Habillage et vêtements de travail	349 215,06	298 437,57	0,00	0,00	50 777,49
6064	Fournitures administratives	43 086,00	39 296,75	225,00	0,00	3 564,25
60661	Médicaments	32 000,00	29 035,83	507,63	0,00	2 456,54
60662	Vaccins et sérums	15 000,00	14 677,19	0,00	0,00	322,81
60668	Autres produits pharmaceutiques	208 939,20	146 121,28	3 295,06	0,00	55 522,86
6067	Produits d'intervention	23 050,00	23 086,80	0,00	0,00	-46,80
611	Contrats de prestations de services	326 782,25	275 192,59	23 515,93	0,00	28 073,73
6132	Locations immobilières	93 059,90	94 718,96	1 666,50	0,00	-3 326,56
6135	Locations mobilières	43 100,00	43 720,04	0,00	0,00	-820,04
614	Charges locatives et de copropriété	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00
61521	Entretien terrains	67 190,00	46 251,49	8 448,02	0,00	12 490,49
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	551 022,20	536 930,50	2 276,68	0,00	11 815,02
61551	Entretien matériel roulant	517 765,94	486 803,70	12 003,45	0,00	19 958,79
61558	Entretien autres biens mobiliers	225 765,77	184 333,55	5 154,61	0,00	36 277,61
6156	Maintenance	821 421,12	762 513,61	0,00	0,00	58 907,51
6161	Multirisques	370 000,00	353 327,37	0,00	0,00	16 672,63
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	19 750,00	12 778,80	0,00	0,00	6 971,20
6168	Autres primes d'assurance	44 000,00	44 678,45	0,00	0,00	-678,45
617	Etudes et recherches	34 900,00	28 163,82	0,00	0,00	6 716,18
61821	Abonnements	44 030,00	40 311,98	331,00	0,00	3 387,02
6184	Versements à des organismes de formation	449 693,37	280 026,52	97 672,16	0,00	71 994,69
6185	Frais de colloques et de séminaires	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
6188	Autres frais divers	5 500,00	5 348,87	0,00	0,00	151,13
6226	Honoraires	40 000,00	29 850,71	0,00	0,00	10 149,29
6227	Frais d'actes et de contentieux	8 000,00	6 005,96	0,00	0,00	1 994,04
6228	Divers	0,00	3,32	0,00	0,00	-3,32
6231	Annonces et insertions	25 000,00	3 780,00	0,00	0,00	21 220,00
6232	Fêtes et cérémonies	22 610,00	9 374,77	1 567,32	0,00	11 670,91
6236	Catalogues et imprimés et publications	58 052,80	21 281,73	1 239,67	0,00	36 531,40
6241	Transports de biens	11 398,08	9 381,05	710,31	0,00	1 307,72
6247	Transports collectifs du personnel	9 000,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	221 075,19	142 245,77	21 590,78	0,00	57 238,64
6255	Frais de déménagement	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6261	Frais d'affranchissement	20 000,00	21 891,81	0,00	0,00	-1 891,81
6262	Frais de télécommunications	225 900,00	223 442,14	0,00	0,00	2 457,86
627	Services bancaires et assimilés	5 500,00	2 380,00	0,00	0,00	3 120,00
6281	Concours divers (cotisations...)	9 000,00	15 235,39	0,00	0,00	-6 235,39
6283	Frais de nettoyage des locaux	230 500,00	214 789,70	15 151,58	0,00	558,72
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	42 000,00	7 801,57	0,00	0,00	34 198,43
63513	Autres impôts locaux	30 100,00	29 612,75	0,00	0,00	487,25
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	24 835,84	12 330,44	0,00	0,00	12 505,40
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>38 785 486,00</b>	<b>37 404 842,17</b>	<b>677 320,00</b>	<b>0,00</b>	<b>703 322,83</b>
6331	Versement mobilité	207 500,00	202 276,46	0,00	0,00	5 223,54
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	71 000,00	65 750,37	0,00	0,00	5 249,63
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	266 000,00	265 792,55	0,00	0,00	-792,55
64111	Rémunération principale titulaires	12 846 790,00	12 749 577,63	0,00	0,00	97 212,37
64112	SFT, indemnité résidence	270 000,00	249 162,31	0,00	0,00	20 837,69

## SDIS 25 - SDIS 25 - M81 - CA - 2022

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le

0,00



ID : 025-282500016-20230601-DCA19\_20230601-DE

64113	NBI	152 000,00	148 298,63	0,00	0,00	0,00
64114	Personnel tit. - Indemnité inflation	0,00	10 700,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	8 324 000,00	8 222 773,64	0,00	0,00	101 226,36
64131	Rémunérations personnel non titulaire	335 000,00	363 594,49	0,00	0,00	-28 594,49
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflation	0,00	1 200,00	0,00	0,00	-1 200,00
64141	Vacations sapeurs pompiers volontaires	5 395 900,00	4 737 486,28	471 400,00	0,00	187 013,72
64145	Vacations versées aux employeurs	7 600,00	8 482,34	1 050,00	0,00	-1 832,34
64146	Service de santé	191 200,00	154 243,02	14 700,00	0,00	22 256,98
64148	Autres vacances	1 967 000,00	1 542 012,73	183 170,00	0,00	241 817,27
64171	Apprentis - rémunérations	60 000,00	56 360,67	0,00	0,00	3 639,33
64172	Apprentis - indemnité inflation	0,00	300,00	0,00	0,00	-300,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	2 130 000,00	2 122 537,04	0,00	0,00	7 462,96
6463	Cotisations aux caisses de retraites	4 880 000,00	4 863 797,07	0,00	0,00	16 202,93
6464	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	15 500,00	15 678,59	0,00	0,00	-378,59
6465	Cotisations pour assurance du personnel	185 000,00	199 411,20	0,00	0,00	-14 411,20
646	Allocations de vétérance	859 000,00	804 433,79	7 000,00	0,00	47 566,21
6473	Allocations de chômage	3 000,00	2 778,36	0,00	0,00	221,64
6474	Versement aux autres œuvres sociales	619 995,00	619 995,00	0,00	0,00	0,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>298 992,00</b>	<b>260 269,48</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>38 722,52</b>
6512	Droits d'utilisat* informatique en nuage	68 310,00	21 600,00	0,00	0,00	44 710,00
6531	Indemnités	32 000,00	31 961,87	0,00	0,00	38,13
6532	Frais de mission	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6558	Autres contributions obligatoires	108 682,00	108 477,00	0,00	0,00	205,00
6574	Subv. fonct. assoc. et personnes privées	73 500,00	73 500,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	18 000,00	24 730,61	0,00	0,00	-6 730,61
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GESTION DES SERVICES (A)</b> = (011 + 012 + 65 + 014)		<b>47 273 862,05</b>	<b>44 806 854,08</b>	<b>918 410,16</b>	<b>0,00</b>	<b>1 548 597,82</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (B)</b>	<b>500 000,00</b>	<b>414 270,44</b>	<b>40 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>45 729,56</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	480 000,00	454 705,14	0,00	0,00	5 294,86
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	40 000,00	-40 434,70	40 000,00	0,00	40 434,70
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (C)</b>	<b>14 000,00</b>	<b>173,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>13 827,00</b>
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6712	Amendes fiscales et pénales	1 500,00	173,00	0,00	0,00	1 327,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
<b>68</b>	<b>Dotations amortissements et provisions (D)</b>	<b>5 000,00</b>	<b>3 994,00</b>			<b>1 006,00</b>
6815	Dot. prov. pour risques et ch. de fonct.	5 000,00	0,00			5 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. acclis circulants	0,00	3 994,00			-3 994,00
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (E)</b>	<b>400 000,00</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b> = A + B + C + D + E		<b>48 192 862,05</b>	<b>45 226 291,52</b>	<b>958 410,16</b>	<b>0,00</b>	<b>2 009 160,38</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>2 000 000,00</b>				
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre entre sections (3)</b>	<b>6 564 203,93</b>	<b>6 555 736,52</b>			<b>8 467,41</b>
675	Valeurs comptables immobilisation cédée	93 079,93	93 079,93			0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	133 625,00	133 625,00			0,00
6811	Dot. amort. et prov. immobilisations	6 337 499,00	6 329 031,59			8 467,41
<b>043</b>	<b>Opérations ordre intérieur de la section (3)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b> (= Prélèvement issu de la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement)		<b>8 564 203,93</b>	<b>6 555 736,52</b>			<b>2 008 467,41</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et d'ordre)		<b>56 757 065,98</b>	<b>51 781 028,04</b>	<b>958 410,16</b>	<b>0,00</b>	<b>4 017 627,79</b>

Pour information	0,00	0,00			
D 002 Résultat de fonctionnement reporté					

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - CA - 2022

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le

S<sup>2</sup>LO

ID : 025-282500016-20230601-DCA19\_20230601-DE

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	55 757 065,98	51 781 028,04	956 410,14
--	---------------	---------------	------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (4)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-434,70

(1) Détailler conformément au plan de comptes utilisé.

(2) Crédits annulés = Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1) – Crédits employés ou restant à employer (Mandats / Titres émis + Charges / Produits rattachés + Restes à réaliser au 31/12).

(3) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040, DF 043 = RF 043.

(4) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.



SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - CA - 2022

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230601-DCA19\_20230601-DE

## III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

## SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLES

A2

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts	Crédits employés ou restant à employer			Crédits annulés (2)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	430 000,00	1 128 913,26	0,00	0,00	-698 913,26
7061	Inter. factur. (art. L. 1424-42 du CGCT)	430 000,00	1 114 398,41	0,00	0,00	-684 398,41
7088	Autres prestations de services	0,00	7 513,87	0,00	0,00	-7 513,87
7087B	Remb. frais par des tiers	0,00	6 987,77	0,00	0,00	-6 987,77
7088	Autres produits d'activités annexes	0,00	33,21	0,00	0,00	-33,21
74	Contributions et participations	48 775 646,00	48 803 948,83	0,00	0,00	-28 300,83
744	FCTVA	50 000,00	78 150,52	0,00	0,00	-28 150,52
7473	Participation départements	27 187 172,00	27 187 172,00	0,00	0,00	0,00
7474	Participation communes	3 217 586,00	2 835 574,82	0,00	0,00	582 011,38
7475	Group. coll et coll. statut particulier	18 313 983,00	18 895 993,54	0,00	0,00	-582 010,54
7478	Participation autres organismes	6 905,00	7 058,05	0,00	0,00	-151,05
75	Autres produits de gestion courante	51 834,00	100 276,03	0,00	0,00	-48 442,03
758	Produits divers de gestion courante	51 834,00	100 276,03	0,00	0,00	-48 442,03
013	Atténuations de charges	380 000,00	398 884,07	0,00	0,00	-18 884,07
6419	Remboursements rémunérations personnel	380 000,00	398 884,07	0,00	0,00	-18 884,07
TOTAL GESTION DES SERVICES (A) = (70 + 74 + 75 + 013)		49 637 480,00	50 432 020,19	0,00	0,00	-794 540,19
76	Produits financiers (B)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (C)	680 730,00	410 670,16	0,00	0,00	270 059,84
7711	Dédits et pénalités perçus	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
7713	Libéralités reçues	0,00	100,00	0,00	0,00	-100,00
774	Subventions exceptionnelles	189 000,00	153 549,00	0,00	0,00	35 451,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	136 730,00	136 730,00	0,00	0,00	0,00
7788	Autres produits exceptionnels	350 000,00	120 291,16	0,00	0,00	229 708,84
78	Reprises amortissements et provisions (D)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = A + B + C + D		50 318 210,00	50 842 690,35	0,00	0,00	-524 480,35
042	Opérations d'ordre entre sections (2)	2 384 207,93	2 384 205,60			2,33
7761	Différences sur réalisations (négatives)	89 974,93	89 974,93			0,00
7768	Neutralisation des amortissements	1 760 471,00	1 760 470,15			0,85
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	533 762,00	533 760,52			1,48
043	Opérations ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 384 207,93	2 384 205,60			2,33
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		52 702 417,93	53 226 895,95	0,00	0,00	-524 478,02

Pour information R 002 Résultat de fonctionnement reporté	6 395 511,11	0,00			
--	--------------	------	--	--	--

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	59 097 928,04	53 226 895,95	0,00	0,00	5 871 033,09
---	---------------	---------------	------	------	--------------

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (4)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes utilisé.

(2) Crédits annulés = Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1) – Crédits employés ou restant à employer (Mandats / Titres émis + Charges / Produits rattachés + Restes à réaliser au 31/12).

(3) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040, RF 043 = DF 043.

(4) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - CA - 2022

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le

S<sup>2</sup>LOW

ID : 025-282500016-20230601-DCA19\_20230601-DE

### III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

#### SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

B

#### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Nature	Crédits ouverts	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
<b>Dépenses d'équipement</b>	<b>9 416 561,98</b>	<b>7 070 994,67</b>	<b>0,00</b>	<b>2 345 567,31</b>
- Non individualisées en programmes d'équipement	3 128 909,98	2 600 145,26	0,00	528 764,72
- Avec AP / CP	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP / CP	3 128 909,98	2 600 145,26	0,00	528 764,72
- Individualisées en programmes d'équipement	6 287 652,00	4 470 849,41	0,00	1 816 802,59
- Avec AP / CP	6 287 652,00	4 310 515,97	0,00	1 977 136,03
- Hors AP / CP	0,00	160 333,44	0,00	-160 333,44
<b>Subventions d'équipement à verser (c/204)</b>	<b>24 671,98</b>	<b>23 905,17</b>	<b>0,00</b>	<b>766,81</b>
- Avec AP / CP	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP / CP	24 671,98	23 905,17	0,00	766,81
<b>Opérations pour compte de tiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Dépenses financières</b>	<b>3 503 580,00</b>	<b>3 376 029,16</b>	<b>0,00</b>	<b>127 550,84</b>
<i>040 Opérations d'ordre entre sections</i>	<i>2 384 207,93</i>	<i>2 384 205,60</i>		<i>2,33</i>
<i>041 Opérations patrimoniales</i>	<i>1 114 783,33</i>	<i>1 114 783,33</i>		<i>0,00</i>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>	<b>16 443 805,22</b>	<b>13 969 917,93</b>	<b>0,00</b>	<b>2 473 887,29</b>

Pour information D 001 Solde d'exécution reporté	628 368,59			
---	------------	--	--	--

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>16 972 173,81</b>	<b>13 969 917,93</b>	<b>0,00</b>	<b>3 002 255,88</b>
---	----------------------	----------------------	-------------	---------------------

#### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Nature	Crédits ouverts	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
<b>Recettes d'équipement</b>	<b>4 843 169,11</b>	<b>3 848 294,69</b>	<b>0,00</b>	<b>994 874,42</b>
<b>Opérations pour compte de tiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Recettes financières</b>	<b>1 393 270,00</b>	<b>1 710 710,63</b>	<b>0,00</b>	<b>-317 440,63</b>
<i>Opérations d'ordre entre sections</i>	<i>8 564 203,93</i>	<i>6 555 736,52</i>		<i>2 008 467,41</i>
<i>041 Opérations patrimoniales</i>	<i>1 114 783,33</i>	<i>1 114 783,33</i>		<i>0,00</i>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE I</b>	<b>15 915 426,37</b>	<b>13 229 525,17</b>	<b>0,00</b>	<b>2 685 901,20</b>

Pour information R 001 Solde d'exécution reporté	0,00			
---	------	--	--	--

Pour information 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	1 056 747,44	1 056 747,44		
--	--------------	--------------	--	--

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>16 972 173,81</b>	<b>14 286 272,61</b>	<b>0,00</b>	<b>2 685 901,20</b>
---	----------------------	----------------------	-------------	---------------------

(1) Crédits annulés = Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1) – Crédits employés ou restant à employer (Mandats / Titres émis + Charges / Produits rattachés + Restes à réaliser au 31/12).

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - CA - 2022

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230601-DCA19\_20230601-DE

**III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF****SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT****B1.1****DEPENSES NON INDIVIDUALISEES EN PROGRAMMES D'EQUIPEMENT**

Chap. / Art. (1)	Libellé	Crédits ouverts	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
<b>TOTAL</b>		<b>3 128 909,98</b>	<b>2 600 145,26</b>	<b>0,00</b>	<b>528 764,72</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (hors c/204)</b>	<b>395 289,44</b>	<b>183 344,32</b>	<b>0,00</b>	<b>211 945,12</b>
2031	Frais d'études	20 480,00	0,00	0,00	20 480,00
2051	Concessions, droits similaires, brevets, ..	374 809,44	183 344,32	0,00	191 465,12
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>2 260 681,13</b>	<b>1 939 550,92</b>	<b>0,00</b>	<b>321 130,21</b>
2115	Terrains bâtis	10 400,00	0,00	0,00	10 400,00
21561	Matériel mobile d'incendie et de secours	123 735,01	91 344,87	0,00	32 390,14
21568	Autre matériel d'incendie et de secours	1 242 700,99	1 123 314,20	0,00	119 386,79
21578	Autre matériel et outillage technique	151 737,80	136 307,94	0,00	15 429,86
2182	Matériel de transport	29 850,99	24 475,42	0,00	5 175,57
2183	Matériel informatique	582 254,23	443 875,66	0,00	138 378,57
2184	Matériel de bureau et mobilier	63 050,00	63 565,76	0,00	-515,76
2188	Autres immobilisations corporelles	67 162,31	56 667,07	0,00	485,24
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>472 939,41</b>	<b>477 250,02</b>	<b>0,00</b>	<b>-4 310,61</b>
231312	Centres d'incendie et de secours	482 325,33	464 187,88	0,00	-1 862,55
231735	installations générales, agencements	10 614,08	6 582,14	0,00	4 031,94
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	6 480,00	0,00	-6 480,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Crédits annulés = Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1) – Mandats / Titres émis – Restes à réaliser au 31/12.

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - CA - 2022

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230601-DCA19\_20230601-DE

**III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF****SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT****B1.2****DEPENSES INDIVIDUALISEES EN PROGRAMMES D'EQUIPEMENT**

N°	Libellé	Crédits ouverts	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
<b>TOTAL</b>		<b>6 287 852,00</b>	<b>4 470 849,41</b>	<b>0,00</b>	<b>1 816 802,69</b>
200301	Plan de construction 2003-2024	2 389 750,00	1 237 992,84	0,00	1 131 757,16
2010001	Véhicules	3 910 737,00	3 226 989,84	0,00	684 767,38
2020001	Modernisation du parc DSA	7 185,00	6 866,93	0,00	278,07

(1) Crédits annulés = Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1) – Crédits employés ou restant à employer (Mandats / Titras émis + Charges / Produits rattachés + Restes à réaliser au 31/12).

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - CA - 2022

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230601-DCA19\_20230601-DE

**III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF****SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT****B1.3**

**CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 200301**  
**LIBELLE : Plan de construction 2003-2024**  
**AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 000002**

**DEPENSES**

Chap. / Art. (1)	Libellé	Crédits ouverts	Eléments afférents à l'exercice			Pour mémoire
			Réalisations de l'exercice	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	Cumul des réalisations (4)
	<b>DEPENSES</b>	<b>9 000,00</b>	<b>a 0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9 000,00</b>	<b>b 0,00</b>
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	9 000,00	0,00	0,00	9 000,00	0,00
2313f2	Centres d'incendie et de secours	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)**

Chap. / Art. (1)	Libellé	Crédits ouverts	Eléments afférents à l'exercice			Pour mémoire
			Réalisations de l'exercice	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	Cumul des réalisations (4)
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>c 0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>d 0,00</b>
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Soie du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	c - a	0,00	d - b	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Si le SDIS constate des restes à réaliser sur les AP/CP.

(3) Obligatoirement annulés en fin d'exercice.

(4) Réalisations antérieures + Réalisations de l'exercice.

(5) Sauf 166, 166 et 16449.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Indiquer le signe algébrique.

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - CA - 2022

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230601-DCA19\_20230601-DE

**III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – DÉPENSES D'EQUIPEMENT**

**B1.3**

**CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 200301**  
**LIBELLE : Plan de construction 2003-2024**  
**AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 000014**

**DEPENSES**

Chap. / Art. (1)	Libellé	Crédits ouverts	Eléments afférents à l'exercice			Pour mémoire		
			Réalisations de l'exercice	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	Cumul des réalisations (4)		
	<b>DEPENSES</b>	<b>17 000,00</b>	<b>a</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>17 000,00</b>	<b>b</b>	<b>0,00</b>
20	immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	immobilisations en cours	17 000,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00		0,00
232	immobilisations incorporelles en cours	17 000,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00		0,00

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)**

Chap. / Art. (1)	Libellé	Crédits ouverts	Eléments afférents à l'exercice			Pour mémoire		
			Réalisations de l'exercice	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	Cumul des réalisations (4)		
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>c</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>d</b>	<b>0,00</b>
13	Subventions d'investissement (sauf 13B)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Soldes du financement (7)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		c - a	0,00	d - b	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Si le SDIS constate des restes à réaliser sur les AP/CP.

(3) Obligatoirement annulés en fin d'exercice.

(4) Réalisations antérieures + Réalisations de l'exercice.

(5) Sauf 166, 168 et 16449.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Indiquer le signe algébrique.

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - CA - 2022

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le

S<sup>2</sup>LO

ID : 025-282500016-20230601-DCA19\_20230601-DE

**III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT**

B1.3

**CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 200301**  
**LIBELLE : Plan de construction 2003-2024**  
**AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 000037**

**DEPENSES**

Chap. / Art. (1)	Libellé	Crédits ouverts	Éléments afférents à l'exercice			Pour mémoire		
			Réalisations de l'exercice	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	Cumul des réalisations (4)		
	<b>DEPENSES</b>	<b>2 960,00</b>	<b>a</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 960,00</b>	<b>b</b>	<b>0,00</b>
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	700,00		0,00	0,00	700,00		0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	700,00		0,00	0,00	700,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	2 250,00		0,00	0,00	2 250,00		0,00
231312	Centres d'incendie et de secours	2 250,00		0,00	0,00	2 250,00		0,00

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)**

Chap. / Art. (1)	Libellé	Crédits ouverts	Éléments afférents à l'exercice			Pour mémoire		
			Réalisations de l'exercice	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	Cumul des réalisations (4)		
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>c</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>d</b>	<b>0,00</b>
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (7)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		c - a	0,00	d - b	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Si le SDIS constate des restes à réaliser sur les AP/CP.

(3) Obligatoirement annulés en fin d'exercice.

(4) Réalisations antérieures + Réalisations de l'exercice.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Indiquer le signe algébrique.

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - CA - 2022

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230601-DCA19\_20230601-DE

**III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT**

B1.3

**CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 200301**  
**LIBELLE : Plan de construction 2003-2024**  
**AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 000040**

**DEPENSES**

Chap. / Art. (1)	Libellé	Crédits ouverts	Éléments afférents à l'exercice			Pour mémoire		
			Réalisations de l'exercice	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	Cumul des réalisations (4)		
<b>DEPENSES</b>		18 300,00	a	9 134,16	0,00	9 166,84	b	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 600,00	0,00	0,00	0,00	4 600,00	0,00	0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	4 500,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	13 800,00	9 134,16	0,00	0,00	4 665,84	0,00	0,00
231312	Centres d'incendie et de secours	3 600,00	0,00	0,00	0,00	3 600,00	0,00	0,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	10 200,00	9 134,16	0,00	0,00	1 065,84	0,00	0,00

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)**

Chap. / Art. (1)	Libellé	Crédits ouverts	Éléments afférents à l'exercice			Pour mémoire		
			Réalisations de l'exercice	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	Cumul des réalisations (4)		
<b>RECETTES</b>		0,00	c	0,00	0,00	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	c - a	-9 134,16	d - b	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Si le SDIS constate des restes à réaliser sur les AP/CP.

(3) Obligatoirement annulés en fin d'exercice.

(4) Réalisations antérieures + Réalisations de l'exercice.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Indiquer le signe algébrique.



SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - CA - 2022

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230601-DCA19\_20230601-DE

**III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF****SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT****B1.3**

**CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 200301**  
**LIBELLE : Plan de construction 2003-2024**  
**AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 000041**

**DEPENSES**

Chap. / Art. (1)	Libellé	Crédits ouverts	Eléments afférents à l'exercice			Pour mémoire
			Réalisations de l'exercice	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	Cumul des réalisations (4)
<b>DEPENSES</b>		<b>20 700,00</b>	<b>a 12 175,58</b>	<b>0,00</b>	<b>8 524,42</b>	<b>b 0,00</b>
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	19 700,00	12 175,58	0,00	7 524,42	0,00
231312	Centres d'incendie et de secours	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	13 700,00	12 175,58	0,00	1 524,42	0,00

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)**

Chap. / Art. (1)	Libellé	Crédits ouverts	Eléments afférents à l'exercice			Pour mémoire
			Réalisations de l'exercice	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	Cumul des réalisations (4)
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>c 0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>d 0,00</b>
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	c - a	-12 175,58 d - b
		0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Si le SDIS constate des restes à réaliser sur les AP/CP.

(3) Obligatoirement annulés en fin d'exercice.

(4) Réalisations antérieures + Réalisations de l'exercice.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Indiquer le signe algébrique.

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - CA - 2022

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le

S'LO

ID : 025-282500016-20230601-DCA19\_20230601-DE

**III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT**

**CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 200301**  
**LIBELLE : Plan de construction 2003-2024**  
**AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 000042**

**DEPENSES**

Chap. / Art. (1)	Libellé	Crédits ouverts	Eléments afférents à l'exercice			Pour mémoire
			Réalisations de l'exercice	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	Cumul des réalisations (4)
<b>DEPENSES</b>		<b>224 000,00</b>	<b>a 11 570,40</b>	<b>0,00</b>	<b>212 429,60</b>	<b>b 0,00</b>
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	224 000,00	11 570,40	0,00	212 429,60	0,00
231312	Centres d'incendie et de secours	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	124 000,00	11 570,40	0,00	112 429,60	0,00

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)**

Chap. / Art. (1)	Libellé	Crédits ouverts	Eléments afférents à l'exercice			Pour mémoire
			Réalisations de l'exercice	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	Cumul des réalisations (4)
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>c 0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>d 0,00</b>
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	<b>c - a</b>	<b>-11 570,40</b>	<b>d - b</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Si le SDIS constate des restes à réaliser sur les AP/CP.

(3) Obligatoirement annulés en fin d'exercice.

(4) Réalisations antérieures + Réalisations de l'exercice.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Indiquer le signe algébrique.

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - CA - 2022

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le

S<sup>2</sup>LO

ID : 025-282500016-20230601-DCA19\_20230601-DE

**III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT**

B1.3

**CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 200301**  
**LIBELLE : Plan de construction 2003-2024**  
**AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 000043**

**DEPENSES**

Chap. / Art. (1)	Libellé	Crédits ouverts	Eléments afférents à l'exercice			Pour mémoire
			Réalisations de l'exercice	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	Cumul des réalisations (4)
<b>DEPENSES</b>		<b>64 000,00</b>	<b>a 43 980,99</b>	<b>0,00</b>	<b>20 019,01</b>	<b>b 0,00</b>
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 000,00	1 025,04	0,00	3 974,96	0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	5 000,00	1 025,04	0,00	3 974,96	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	59 000,00	42 955,95	0,00	16 044,05	0,00
231312	Centres d'incendie et de secours	45 500,00	33 675,67	0,00	11 824,33	0,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	13 500,00	9 280,28	0,00	4 219,72	0,00

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)**

Chap. / Art. (1)	Libellé	Crédits ouverts	Eléments afférents à l'exercice			Pour mémoire
			Réalisations de l'exercice	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	Cumul des réalisations (4)
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>c 0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>d 0,00</b>
13	Subventions d'investissement (sauf 136)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	c - a	-43 980,99	d - b	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Si le SDIS constate des restes à réaliser sur les AP/CP.

(3) Obligatoirement annulés en fin d'exercice.

(4) Réalisations antérieures + Réalisations de l'exercice.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Inclure le signe algébrique.

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - CA - 2022

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le

S<sup>2</sup>LO

ID : 025-282500016-20230601-DCA19\_20230601-DE

**III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT**

B1.3

**CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 200301**  
**LIBELLE : Plan de construction 2003-2024**  
**AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 000045**

**DEPENSES**

Chap. / Art. (1)	Libellé	Crédits ouverts	Éléments afférents à l'exercice			Pour mémoire
			Réalisations de l'exercice	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	Cumul des réalisations (4)
<b>DEPENSES</b>		<b>1 016 300,00</b>	<b>a 638 128,89</b>	<b>0,00</b>	<b>378 171,11</b>	<b>b 0,00</b>
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	34 300,00	11 428,42	0,00	22 871,58	0,00
2183	Matériel informatique	18 200,00	0,00	0,00	18 200,00	0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	18 100,00	11 428,42	0,00	6 671,58	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	982 000,00	626 700,47	0,00	355 299,53	0,00
231312	Centres d'incendie et de secours	920 000,00	590 348,07	0,00	329 651,93	0,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	62 000,00	36 352,40	0,00	26 647,60	0,00

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)**

Chap. / Art. (1)	Libellé	Crédits ouverts	Éléments afférents à l'exercice			Pour mémoire
			Réalisations de l'exercice	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	Cumul des réalisations (4)
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>c 0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>d 0,00</b>
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	c - a	-638 128,89	d - b	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Si le SDIS constate des restes à réaliser sur les AP/CP.

(3) Obligatoirement annulés en fin d'exercice.

(4) Réalisations antérieures + Réalisations de l'exercice.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Indiquer le signe algébrique.

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - CA - 2022

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le

S<sup>2</sup>LO

ID : 025-282500016-20230601-DCA19\_20230601-DE

**III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF****SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT****B1.3**

**CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 200301**  
**LIBELLE : Plan de construction 2003-2024**  
**AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 000046**

**DEPENSES**

Chap. / Art. (1)	Libellé	Crédits ouverts	Éléments afférents à l'exercice			Pour mémoire
			Réalisations de l'exercice	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	Cumul des réalisations (4)
<b>DEPENSES</b>		<b>430 000,00</b>	<b>a</b> 0,00	0,00	<b>430 000,00</b>	<b>b</b> 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	430 000,00	0,00	0,00	430 000,00	0,00
237	Avances commandes Immo incorporelles	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00
238	Avances commandes Immo corporelles	370 000,00	0,00	0,00	370 000,00	0,00

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)**

Chap. / Art. (1)	Libellé	Crédits ouverts	Éléments afférents à l'exercice			Pour mémoire
			Réalisations de l'exercice	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	Cumul des réalisations (4)
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>c</b> 0,00	0,00	<b>0,00</b>	<b>d</b> 0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		c - a	0,00	d - b	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Si le SDIS constate des restes à réaliser sur les AP/CP.

(3) Obligatoirement annulés en fin d'exercice.

(4) Réalisations antérieures + Réalisations de l'exercice.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Indiquer le signe algébrique.

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - CA - 2022

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le

S<sup>2</sup>LO

ID : 025-282500016-20230601-DCA19\_20230601-DE

**III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF****SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES D'EQUIPEMENT****B1.3**

**CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 200301**  
**LIBELLE : Plan de construction 2003-2024**  
**AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 000047**

**DEPENSES**

Chap. / Art. (1)	Libellé	Crédits ouverts	Eléments afférents à l'exercice			Pour mémoire		
			Réalisations de l'exercice	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	Cumul des réalisations (4)		
	<b>DEPENSES</b>	<b>10 000,00</b>	<b>a</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 000,00</b>	<b>b</b>	<b>0,00</b>
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00		0,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00		0,00

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)**

Chap. / Art. (1)	Libellé	Crédits ouverts	Eléments afférents à l'exercice			Pour mémoire		
			Réalisations de l'exercice	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	Cumul des réalisations (4)		
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>c</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>d</b>	<b>0,00</b>
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (7)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses		c - a	0,00	d - b	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Si le SDIS constate des restes à réaliser sur les AP/CP.

(3) Obligatoirement annulés en fin d'exercice.

(4) Réalisations antérieures + Réalisations de l'exercice.

(5) Sauf 185, 166 et 18449.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Indiquer le signe algébrique.

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - CA - 2022

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le

S<sup>2</sup>LO

ID : 025-282500016-20230601-DCA19\_20230601-DE

**III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT**

**CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 200301**  
**LIBELLE : Plan de construction 2003-2024**  
**AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 000049**

**DEPENSES**

Chap. / Art. (1)	Libellé	Crédits ouverts	Eléments afférents à l'exercice			Pour mémoire		
			Réalisations de l'exercice	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	Cumul des réalisations (4)		
<b>DEPENSES</b>		136 000,00	a	39 665,61	0,00	95 334,39	b	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	135 000,00		39 665,61	0,00	95 334,39		0,00
231312	Centres d'incendie et de secours	125 000,00		38 088,21	0,00	86 911,79		0,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	10 000,00		1 577,40	0,00	8 422,60		0,00

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)**

Chap. / Art. (1)	Libellé	Crédits ouverts	Eléments afférents à l'exercice			Pour mémoire		
			Réalisations de l'exercice	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	Cumul des réalisations (4)		
<b>RECETTES</b>		0,00	c	0,00	0,00	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 136)	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (7)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		c - a	-39 665,61	d - b	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Si le SDIS constate des restes à réaliser sur les API/CP.

(3) Obligatoirement annulés en fin d'exercice.

(4) Réalisations antérieures + Réalisations de l'exercice.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Indiquer le signe algébrique.

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - CA - 2022

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le

S<sup>2</sup>LO

ID : 025-282500016-20230601-DCA19\_20230601-DE

**III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF****SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT****B1.3**

**CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 200301**  
**LIBELLE : Plan de construction 2003-2024**  
**AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 000050**

**DEPENSES**

Chap. / Art. (1)	Libellé	Crédits ouverts	Éléments afférents à l'exercice			Pour mémoire
			Réalisations de l'exercice	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	Cumul des réalisations (4)
<b>DEPENSES</b>		<b>174 000,00</b>	<b>a 162 798,72</b>	<b>0,00</b>	<b>21 201,28</b>	<b>b 0,00</b>
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	174 000,00	162 798,72	0,00	21 201,28	0,00
231735	Installations générales, agencements	160 000,00	149 890,52	0,00	10 109,48	0,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	14 000,00	2 908,20	0,00	11 091,80	0,00

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)**

Chap. / Art. (1)	Libellé	Crédits ouverts	Éléments afférents à l'exercice			Pour mémoire
			Réalisations de l'exercice	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	Cumul des réalisations (4)
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>c 0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>d 0,00</b>
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	c - a	-152 798,72	d - b	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Si le SDIS constate des restes à réaliser sur les AP/CP.

(3) Obligatoirement annulés en fin d'exercice.

(4) Réalisations antérieures + Réalisations de l'exercice.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas d'annulation de mandats donnant lieu à reversament.

(7) Indiquer le signe algébrique.



SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - CA - 2022

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le

S<sup>2</sup>LO

ID : 025-282500016-20230601-DCA19\_20230601-DE

**III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT**

**CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 200301**  
**LIBELLE : Plan de construction 2003-2024**  
**AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 000051**

**DEPENSES**

Chap. / Art. (1)	Libellé	Crédits ouverts	Eléments afférents à l'exercice			Pour mémoire
			Réalisations de l'exercice	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	Cumul des réalisations (4)
	<b>DEPENSES</b>	<b>23 000,00</b>	<b>a 0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>23 000,00</b>	<b>b 0,00</b>
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	23 000,00	0,00	0,00	23 000,00	0,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	23 000,00	0,00	0,00	23 000,00	0,00

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)**

Chap. / Art. (1)	Libellé	Crédits ouverts	Eléments afférents à l'exercice			Pour mémoire
			Réalisations de l'exercice	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	Cumul des réalisations (4)
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>c 0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>d 0,00</b>
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		c - a	0,00	d - b	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Si le SDIS constate des restes à réaliser sur les AP/CP.

(3) Obligatoirement annulés en fin d'exercice.

(4) Réalisations antérieures + Réalisations de l'exercice.

(5) Sauf 165, 166 et 1644B.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Indiquer le signe algébrique.

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - CA - 2022

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230601-DCA19\_20230601-DE

**III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF****SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT****B1.3**

**CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 200301**  
**LIBELLE : Plan de construction 2003-2024**  
**AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 000052**

**DEPENSES**

Chap. / Art. (1)	Libellé	Crédits ouverts	Eléments afférents à l'exercice			Pour mémoire
			Réalisations de l'exercice	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	Cumul des réalisations (4)
<b>DEPENSES</b>		<b>9 500,00</b>	<b>a</b> 0,00	0,00	9 500,00	<b>b</b> 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	9 500,00	0,00	0,00	9 500,00	0,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	9 500,00	0,00	0,00	9 500,00	0,00

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)**

Chap. / Art. (1)	Libellé	Crédits ouverts	Eléments afférents à l'exercice			Pour mémoire
			Réalisations de l'exercice	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	Cumul des réalisations (4)
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>c</b> 0,00	0,00	0,00	<b>d</b> 0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		c - a	0,00	d - b	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Si le SDIS constate des restes à réaliser sur les AP/CP.

(3) Obligatoirement annulés en fin d'exercice.

(4) Réalisations antérieures + Réalisations de l'exercice.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Indiquer le signe algébrique.

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - CA - 2022

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le

S<sup>2</sup>LO

ID : 025-282500016-20230601-DCA19\_20230601-DE

**III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT**

B1.3

**CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 200301**  
**LIBELLE : Plan de construction 2003-2024**  
**AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 000053**

**DEPENSES**

Chap. / Art. (1)	Libellé	Crédits ouverts	Eléments afférents à l'exercice			Pour mémoire		
			Réalisations de l'exercice	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	Cumul des réalisations (4)		
<b>DEPENSES</b>		<b>5 000,00</b>	<b>a</b>	<b>3 840,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 160,00</b>	<b>b</b>	<b>0,00</b>
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	5 000,00	3 840,00	0,00	1 160,00			0,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	5 000,00	3 840,00	0,00	1 160,00			0,00

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)**

Chap. / Art. (1)	Libellé	Crédits ouverts	Eléments afférents à l'exercice			Pour mémoire		
			Réalisations de l'exercice	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	Cumul des réalisations (4)		
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>c</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>d</b>	<b>0,00</b>
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (7)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		c - a	-3 840,00	d - b	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Si le SDIS constate des restes à réaliser sur les AP/CP.

(3) Obligatoirement annulés en fin d'exercice.

(4) Réalisations antérieures + Réalisations de l'exercice.

(5) Sauf 165, 168 et 16449.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Indiquer le signe algébrique.

**III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT**

**CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 200301**  
**LIBELLE : Plan de construction 2003-2024**  
**AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 000054**

**DEPENSES**

Chap. / Art. (1)	Libellé	Crédits ouverts	Eléments afférents à l'exercice			Pour mémoire
			Réalisations de l'exercice	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	Cumul des réalisations (4)
	<b>DEPENSES</b>	<b>11 000,00</b>	<b>a 7 488,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 512,00</b>	<b>b 0,00</b>
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	11 000,00	7 488,00	0,00	3 512,00	0,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	11 000,00	7 488,00	0,00	3 512,00	0,00

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)**

Chap. / Art. (1)	Libellé	Crédits ouverts	Eléments afférents à l'exercice			Pour mémoire
			Réalisations de l'exercice	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	Cumul des réalisations (4)
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>c 0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>d 0,00</b>
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	c - a	-7 488,00	d - b	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Si le SDIS constate des restes à réaliser sur les AP/CP.

(3) Obligatoirement annulés en fin d'exercice.

(4) Réalisations antérieures + Réalisations de l'exercice.

(5) Sauf 165, 166 et 18449.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Indiquer le signe algébrique.

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - CA - 2022

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le

ID : 025-282500016-20230601-DCA19\_20230601-DE

**III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT**

**CHAPITRE DE PROGRAMME D'ÉQUIPEMENT N° : 200301**  
**LIBELLE : Plan de construction 2003-2024**  
**AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 000055**

**DÉPENSES**

Chap. / Art. (1)	Libellé	Crédits ouverts	Éléments afférents à l'exercice			Pour mémoire Cumul des réalisations (4)
			Réalisations de l'exercice	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	
	<b>DÉPENSES</b>	<b>200 000,00</b>	<b>a 158 877,05</b>	<b>0,00</b>	<b>41 122,95</b>	<b>b 0,00</b>
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	200 000,00	158 877,05	0,00	41 122,95	0,00
231735	installations générales, agencements	180 000,00	151 832,67	0,00	28 167,43	0,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	20 000,00	7 044,48	0,00	12 955,52	0,00

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)**

Chap. / Art. (1)	Libellé	Crédits ouverts	Éléments afférents à l'exercice			Pour mémoire Cumul des réalisations (4)
			Réalisations de l'exercice	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>c 0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>d 0,00</b>
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	c - a	-158 877,05 d - b
		0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Si le SDIS constate des restes à réaliser sur les AP/CP.

(3) Obligatoirement annulés en fin d'exercice.

(4) Réalisations antérieures + Réalisations de l'exercice.

(5) Sauf 165, 186 et 16449.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Indiquer le signe algébrique.

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - CA - 2022

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le

ID : 025-282500016-20230601-DCA19\_20230601-DE



**III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT**

**CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 2010001**  
**LIBELLE : Véhicules**  
**AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 000034**

**DEPENSES**

Chap. / Art. (1)	Libellé	Crédits ouverts	Eléments afférents à l'exercice			Pour mémoire
			Réalisations de l'exercice	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	Cumul des réalisations (4)
<b>DEPENSES</b>		3 910 737,00	a 3 226 989,64	0,00	664 767,36	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 188 376,00	1 565 609,39	0,00	632 766,61	0,00
21561	Matériel mobile d'incendie et de secours	1 777 796,00	1 282 607,40	0,00	495 188,86	0,00
2182	Matériel de transport	410 580,00	273 001,99	0,00	137 578,01	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 722 361,00	1 670 360,25	0,00	52 000,75	0,00
23B	Avances commandes immo corporelles	1 722 361,00	1 670 360,25	0,00	52 000,75	0,00

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)**

Chap. / Art. (1)	Libellé	Crédits ouverts	Eléments afférents à l'exercice			Pour mémoire
			Réalisations de l'exercice	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	Cumul des réalisations (4)
<b>RECETTES</b>		0,00	c 0,00	0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	c - a	-3 226 989,64	d - b	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Si le SDIS constate des restes à réaliser sur les AP/CP.

(3) Obligatoirement annulés en fin d'exercice.

(4) Réalisations antérieures + Réalisations de l'exercice.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Indiquer le signe algébrique.

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - CA - 2022

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le

S<sup>2</sup>LO

ID : 025-282500016-20230601-DCA19\_20230601-DE

**III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT**

**CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 2020001**  
**LIBELLE : Modernisation du parc DSA**  
**AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 000048**

**DEPENSES**

Chap. / Art. (1)	Libellé	Crédits ouverts	Eléments afférents à l'exercice			Pour mémoire
			Réalisations de l'exercice	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	Cumul des réalisations (4)
	<b>DEPENSES</b>	<b>7 165,00</b>	<b>a 6 886,93</b>	<b>0,00</b>	<b>278,07</b>	<b>b 0,00</b>
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	7 165,00	6 886,93	0,00	278,07	0,00
21568	Autre matériel d'incendie et de secours	7 165,00	6 886,93	0,00	278,07	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)**

Chap. / Art. (1)	Libellé	Crédits ouverts	Eléments afférents à l'exercice			Pour mémoire
			Réalisations de l'exercice	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	Cumul des réalisations (4)
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>c 0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>d 0,00</b>
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	c - a	-6 886,93	d - b	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Si le SDIS constate des restes à réaliser sur les AP/CP.

(3) Obligatoirement annulés en fin d'exercice.

(4) Réalisations antérieures + Réalisations de l'exercice.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Indiquer le signe algébrique.

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - CA - 2022

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230601-DCA19\_20230601-DE

**III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF****SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT****B1.4**

**CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 200301**  
**LIBELLE : Plan de construction 2003-2024**  
**NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

**DEPENSES**

Chap. / Art. (1)	Libellé	Crédits ouverts	Éléments afférents à l'exercice			Pour mémoire		
			Réalisations de l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)	Cumul des réalisations (3)		
	<b>DEPENSES</b>	0,00	a	160 333,44	0,00	-160 333,44	b	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		160 333,44	0,00	-160 333,44		0,00
231312	Centres d'incendie et de secours	0,00		73 728,35	0,00	-73 728,35		0,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00		26 605,09	0,00	-26 605,09		0,00
237	Avances commandes immo incorporelles	0,00		60 000,00	0,00	-60 000,00		0,00

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)**

Chap. / Art. (1)	Libellé	Crédits ouverts	Éléments afférents à l'exercice			Pour mémoire		
			Réalisations de l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)	Cumul des réalisations (3)		
	<b>RECETTES</b>	0,00	c	0,00	0,00	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (6)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	c - a	-160 333,44	d - b	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Obligatoirement annulés en fin d'exercice.

(3) Réalisations antérieures + Réalisations de l'exercice.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Indiquer le signe algébrique.



SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - CA - 2022

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230601-DCA19\_20230601-DE

**III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF****SECTION D'INVESTISSEMENT – SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT A VERSER****B2**

Chap. / Art. (1)	Libellé	Crédits ouverts	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
204	Subventions d'équipement versées	24 671,98	23 906,17	0,00	766,81
20412	Subv. public - Bâtiments, installations	24 671,98	23 906,17	0,00	766,81

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Crédits annulés = Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1) – Crédits employés ou restant à employer (Mandats / Titres émis + Charges / Produits rattachés + Restes à réaliser au 31/12).

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - CA - 2022

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230601-DCA19\_20230601-DE

**III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF****SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES FINANCIERES****B3****DEPENSES FINANCIERES**

Chap. / Art. (1)	Libellé	Crédits ouverts	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
<b>TOTAL</b>		<b>3 603 580,00</b>	<b>3 376 029,16</b>	<b>0,00</b>	<b>127 560,84</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 501 580,00	3 376 029,16	0,00	125 560,84
1641	Emprunts en euros	3 501 580,00	3 376 029,16	0,00	125 560,84
18	Compte de liaison : affectation (BA)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00			

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Crédits annulés = Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1) – Crédits employés ou restant à employer (Mandats / Titres émis + Charges / Produits rattachés + Restes à réaliser au 31/12).

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - CA - 2022

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230601-DCA19\_20230601-DE

**III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF****SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES D'EQUIPEMENT****B4**

Chap. / Art. (1)	Libellé	Crédits ouverts	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
<b>TOTAL</b>		<b>4 843 169,11</b>	<b>3 848 294,69</b>	<b>0,00</b>	<b>994 874,42</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement (sauf 138)</b>	<b>226 603,00</b>	<b>48 294,69</b>	<b>0,00</b>	<b>178 308,31</b>
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	166 517,00	18 900,00	0,00	149 617,00
1314	Subv. transf. communes	60 086,00	31 394,69	0,00	28 691,31
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées (3)</b>	<b>4 616 566,11</b>	<b>3 800 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>816 566,11</b>
1641	Emprunts en euros	4 616 566,11	3 800 000,00	0,00	816 566,11
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées (4)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (4)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (4)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (4)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Crédits annulés = Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1) – Crédits employés ou restant à employer (Mandats / Titres émis + Charges / Produits rattachés + Restes à réaliser au 31/12).

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - CA - 2022

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230601-DCA19\_20230601-DE

**III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF****SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES FINANCIERES****B5**

Chap. / Art. (1)	Libellé	Crédits ouverts	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
<b>TOTAL</b>		<b>2 450 017,44</b>	<b>2 767 468,07</b>	<b>0,00</b>	<b>-317 440,63</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>1 956 747,44</b>	<b>2 217 458,07</b>	<b>0,00</b>	<b>-260 710,63</b>
10222	FCTVA	900 000,00	1 180 710,63	0,00	-260 710,63
1088	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 056 747,44	1 056 747,44	0,00	0,00
<b>138</b>	<b>Autres subventions invest. non transf.</b>	<b>550 000,00</b>	<b>550 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1383	Subv non transf départements	550 000,00	550 000,00	0,00	0,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectation (BA)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participations et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>024</b>	<b>Produits des cessions d'immobilisations</b>	<b>-56 730,00</b>		<b>0,00</b>	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Crédits annulés = Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1) – Crédits employés ou restant à employer (Mandats / Titres émis + Charges / Produits rattachés + Restes à réaliser au 31/12).

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - CA - 2022

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230601-DCA19\_20230601-DE

**III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF****SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS****B6****RECAPITULATIF DES OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS (1)**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Mandats ou titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Opérations annulées (2)	Cumul des réalisations (3)
	<b>TOTAL DEPENSES (4)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL RECETTES (4)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Voir le détail des opérations pour le compte de tiers en annexe IV-A5.

(2) A la clôture de l'opération, les crédits ouverts non consommés sont automatiquement annulés. En cas de déficit, le solde s'obtient par l'inscription d'une recette dans la rubrique « Financement par les SDIS ».

(3) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(4) Présenter une ligne par opération pour compte de tiers.

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - CA - 2022

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230601-DCA19\_20230601-DE

**III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF****SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS****B7**

Chap. / Art. (1)	Libellé	Crédits ouverts	Mandats ou titres émis	Crédits annulés (2)
<b>040</b>	<b>DEPENSES (3)</b>	<b>2 384 207,93</b>	<b>2 384 205,60</b>	<b>2,33</b>
13911	Sub. transf. cpte rés. Etat, étab. nat.	32 160,00	32 159,92	0,08
13914	Sub. transf. cpte résult. communes	455 132,00	455 131,98	0,02
13918	Autres sub. transf. équipement	1 633,00	1 632,01	0,99
13931	Fonds d'aide à l'investissement des SDIS	44 837,00	44 836,61	0,39
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	89 974,93	89 974,93	0,00
198	Neutralisation des amortissements	1 760 471,00	1 760 470,15	0,85
	<b>RECETTES (3)</b>	<b>8 564 203,93</b>	<b>6 555 736,52</b>	<b>2 008 467,41</b>
<b>040</b>	<b>Opérations d'ordre entre sections</b>	<b>6 564 203,93</b>	<b>6 555 736,52</b>	<b>8 467,41</b>
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	133 625,00	133 625,00	0,00
21561	Matériel mobile d'incendie et de secours	93 079,93	93 079,93	0,00
28031	Frais d'études	912,00	912,00	0,00
280412	Subv. public - Bâtiments, installations	902,00	901,21	0,79
28051	Concessions, droits similaires, brevets, ..	278 181,00	278 180,71	0,29
281312	Centres d'incendie et secours construc.	2 081 997,00	2 081 996,68	0,32
281318	Autres bâtiments publics	49 826,00	49 826,94	0,06
28132	Bâtiments privés constr.	103 600,00	103 600,00	0,00
281561	Matériel mobile d'incendie et de secours	2 030 195,00	2 021 732,81	8 462,19
281568	Autre matériel d'incendie et de secours	828 267,00	828 256,12	0,88
281578	Autre matériel et outillage technique	143 842,00	143 841,41	0,59
28182	Matériel de transport	341 092,00	341 091,76	0,24
28183	Matériel informatique	286 335,00	286 334,19	0,81
28184	Matériel de bureau et mobilier	158 367,00	158 365,93	1,07
28188	Autres immobilisations corporelles	33 993,00	33 992,83	0,17
<b>021</b>	<b>Virement de la section de fonctionnement</b>	<b>2 000 000,00</b>		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Crédits annulés = Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1) – Crédits employés ou restant à employer (Mandats / Titres émis) + Charges / Produits rattachés + Restes à réaliser au 31/12.

(3) DF023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042.

SDIS 25 - SDIS 25 - M81 - CA - 2022

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230601-DCA19\_20230601-DE

**III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF****SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS PATRIMONIALES****B8**

Chap. / Art. (1)	Libellé	Crédits ouverts	Mandats ou titres émis	Crédits annulés (2)
<b>041</b>	<b>DEPENSES (3)</b>	<b>1 114 783,33</b>	<b>1 114 783,33</b>	<b>0,00</b>
21561	Matériel mobile d'incendie et de secours	804 746,21	804 746,21	0,00
2182	Matériel de transport	74 435,14	74 435,14	0,00
231312	Centres d'incendie et de secours	124 635,54	124 635,54	0,00
231735	Installations générales, agencements	110 966,44	110 966,44	0,00
<b>041</b>	<b>RECETTES (3)</b>	<b>1 114 783,33</b>	<b>1 114 783,33</b>	<b>0,00</b>
2031	Frais d'études	960,00	960,00	0,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	199 641,98	199 641,98	0,00
237	Avances commandes Immo incorporelles	35 000,00	35 000,00	0,00
238	Avances commandes Immo corporelles	879 181,35	879 181,35	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Crédits annulés = Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1) – Crédits employés ou restant à employer (Mandats / Titres émis + Charges / Produits rattachés + Restes à réaliser au 31/12).

(3) Les dépenses sont égales aux recettes.

**III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF****SECTION D'INVESTISSEMENT  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES****B9.1****DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>4 035 342,00</b>	<b>3 909 789,68</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>3 501 580,00</b>	<b>3 376 029,16</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	3 501 580,00	3 376 029,16
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>533 762,00</b>	<b>533 760,52</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	533 762,00	533 760,52
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>3 909 789,68</b>	<b>0.00</b>	<b>528 368.59</b>	<b>4 438 158.27</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.



**III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF****SECTION D'INVESTISSEMENT  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES****B9.2****RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>9 730 769,00</b>	<b>8 039 742,22</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>1 450 000,00</b>	<b>1 710 710,63</b>
10222	FCTVA	900 000,00	1 160 710,63
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	550 000,00	550 000,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b)</b>		<b>8 280 769,00</b>	<b>6 329 031,59</b>
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	912,00	912,00
280412	Subv. public - Bâtiments, installations	902,00	901,21
28051	Concessions, droits similaires, brevets, ..	278 181,00	278 180,71
281312	Centres d'incendie et secours construc.	2 081 997,00	2 081 996,68
281318	Autres bâtiments publics	49 826,00	49 825,94
28132	Bâtiments privés constr.	103 600,00	103 600,00
281561	Matériel mobile d'incendie et de secours	2 030 195,00	2 021 732,81
281568	Autre matériel d'incendie et de secours	828 257,00	828 256,12
281576	Autre matériel et outillage technique	143 842,00	143 841,41
28182	Matériel de transport	341 092,00	341 091,76
28183	Matériel informatique	286 335,00	286 334,19
28184	Matériel de bureau et mobilier	158 367,00	158 365,93
28188	Autres immobilisations corporelles	33 993,00	33 992,83
481...	Charges à répartir		
024	Produits des cessions d'immobilisations	-56 730,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	2 000 000,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	8 039 742,22	0,00	0,00	1 056 747,44	9 096 489,66

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 4 438 158,27
Ressources propres disponibles	IV 9 096 489,66
Solde	V = IV - II (2) 4 658 331,39

(1) Les comptes 169, 26, 27, 28 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Indiquer le signe algébrique.

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230601-DCA19\_20230601-DE

## **IV - ANNEXES**

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le

S<sup>2</sup>LOW

ID : 025-282500016-20230601-DCA19\_20230601-DE

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS TRESORERIE	A1.1

## A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NCR - INT8800071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la célébration de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'organe débiteur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe débiteur (article L. 1424-30 du DCST).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6613, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Page 50

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le

S<sup>2</sup>LOW

ID : 025-282500016-20230601-DCA19\_20230601-DE

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

## A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembourse- ment	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortisse- ment (7)	Possibilité de rembourse- ment anticipé C/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de Taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					60 383 333,26									
1641 Emprunts en euros (total)					60 383 333,26									
06742048 (08742048)	Banque Populaire	20/12/2016	27/12/2016	05/02/2017	1 600 000,00	F	FIXE	0,950	0,954	EURO	T	C	O	A-1
18192 (18192)	Société générale	24/12/2009	31/12/2009	31/03/2010	2 000 000,00	V	EURIBO RO1M	0,450	0,468	EURO	T	C	N	A-1
87 08200 (8708200)	Caisse d'Epargne	20/09/2010	16/12/2010	25/09/2011	3 800 000,00	F	FIXE	2,950	2,996	EURO	T	P	O	A-1
8731745 (8731745)	Caisse d'Epargne	18/11/2010	23/12/2010	25/01/2011	3 000 000,00	F	FIXE	3,350	3,402	EURO	M	C	O	A-1
89 41086 (8941086)	Caisse d'Epargne	22/11/2011	25/02/2012	25/05/2012	500 000,00	F	FIXE	4,780	4,905	EURO	T	C	O	A-1
9002070 (9002070)	Caisse d'Epargne	09/03/2012	13/06/2012	25/07/2012	2 000 000,00	F	FIXE	4,850	4,998	EURO	M	C	O	A-1
C711751 (ex 08868801 BPPC) (C711751)	Crédit Foncier	24/12/2020	07/01/2021	07/04/2021	4 100 000,00	F	FIXE	0,260	0,260	EURO	T	C	O	A-1
4MICONCA (CO23529002)	Crédit Agricole	17/12/2010	16/05/2011	31/08/2011	4 000 000,00	V	TAG03M	1,607	1,317	EURO	T	C	O	A-1
Contrat 5852019 (EMPRUNT2019)	Caisse d'Epargne	13/12/2019	31/12/2018	25/06/2020	500 000,00	F	FIXE	0,510	0,526	EURO	T	C	O	A-1
MIN287101 (MIN287101)	DEXIA Crédit Local	29/12/2005	31/03/2007	01/06/2008	1 500 000,00	V	EURIBO RO1M	-0,274	1,131	EURO	A	P	O	A-1
MIN262151EUR0278782001 (MIN262151-001)	DEXIA Crédit Local	25/03/2009	06/04/2009	01/08/2009	3 000 000,00	F	FIXE	2,890	3,023	EURO	T	C	O	A-1
MIN262151 (MIN262151-002)	DEXIA Crédit Local	04/09/2018	06/04/2009	01/08/2009	3 000 000,00	F	FIXE	3,810	3,661	EURO	T	C	O	A-1
MIN282151EUR0278782003 (MIN282151-003)	DEXIA Crédit Local	11/06/2006	31/03/2012	01/10/2012	3 000 000,00	V	EURIBO RO1M	0,306	0,083	EURO	M	C	O	A-1
MIN1515136EUR (MIN1516138)	La Banque Postale	22/12/2015	03/02/2017	01/06/2017	1 590 000,00	F	FIXE	1,770	1,797	EURO	T	C	O	A-1
MIN287532EUR0285604001 (MIR287532)	DEXIA Crédit Local	15/02/2009	01/05/2010	01/12/2010	2 100 000,00	F	FIXE	3,290	3,390	EURO	T	C	O	A-1
MIS276590EUR (MIS276590)	DEXIA Crédit Local	18/11/2018	15/12/2011	01/04/2012	2 000 000,00	V	EURIBO RO3M	3,087	2,535	EURO	M	C	O	A-1

Page 51

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230601-DCA19\_20230601-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de Taux (5)	Taux actuariel					
MON262147EUR (MON262147)	DEXIA Crédit Local	11/09/2008	15/09/2008	01/12/2008	3 000 000,00	F	FIXE	4,780	4,939	EURO	T	C	O	A-1
MON502133EUR (MON502133)	La Banque Postale	12/12/2014	08/02/2015	01/08/2015	1 700 000,00	F	FIXE	1,760	1,784	EURO	T	C	O	A-1
MON506497MON504508 (MON506497)	La Banque Postale	28/08/2015	24/09/2015	01/01/2016	793 333,29	F	FIXE	1,510	1,545	EURO	T	C	O	A-1
MON506498MON504309 (MON506498)	La Banque Postale	28/08/2015	24/09/2015	01/01/2016	799 999,96	F	FIXE	1,580	1,565	EURO	T	C	O	A-1
MON508275MON506938 (MON508275)	La Banque Postale	22/12/2015	08/01/2016	01/05/2016	1 450 000,00	F	FIXE	1,500	1,523	EURO	T	C	O	A-1
MON820280MON519059 (MON820280)	La Banque Postale	21/12/2017	31/12/2017	01/05/2018	5 200 000,00	F	FIXE	1,030	1,061	EURO	T	C	O	A-1
MON527068EUR ex MON524287EUR (MON527068)	La Banque Postale	27/12/2018	28/12/2018	01/06/2019	2 700 000,00	F	FIXE	1,260	1,278	EURO	T	C	O	A-1
MON540423EUR (MON540423)	La Banque Postale	20/12/2021	29/12/2021	01/04/2022	3 500 000,00	F	FIXE	0,910	0,832	EURO	T	C	O	A-1
MON543767EUR (MON543767EUR)	La Banque Postale	28/12/2022	30/12/2022	01/04/2023	3 800 000,00	F	FIXE	3,150	3,235	EURO	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)														
1644 Emprunts assortis d'une option de traçage sur ligne de trésorerie (total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)														
1675 Dettes pour METP et PPP (total)														

Page 51-1

Envoyé en préfecture le 06/06/2023  
 Reçu en préfecture le 06/06/2023  
 Publié le  
 ID : 025-282500016-20230601-DCA19\_20230601-DE

Emprunts et dettes à l'origine du contrat															
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)	
								Niveau de Taux (5)	Taux actuariel						
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)															
1678 Autres emprunts et dettes (total)															
169 Emprunts et dettes assimilés (Total)															
1681 Autres emprunts (total)															
1682 Baux à moyen terme négociables (total)															
1687 Autres dettes (total)															
<b>Total général</b>					<b>60 383 333,25</b>										

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.  
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.  
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).  
 (4) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.  
 (5) Indiquer le type de taux (ex : Euribor à trois mois).  
 (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.  
 (7) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat : P pour amortissement progressif, F pour à fixe, X pour autres à préciser.  
 (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire DCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits standardisés offerts aux collectivités territoriales).

Page 51-2

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le




ID : 025-282500016-20230601-DCA19\_20230601-DE

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A1.2</b>

### A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICINE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts parus (le cas échéant) (16)		
						Emprunts et dettes au 31/12/N							
163 Emprunts obligataires (Total)													
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				32 186 186,17					3 376 029,16	464 395,91		50 289,66	
1641 Emprunts en euros (total)				32 186 186,17					3 376 029,16	464 395,91		50 289,66	
08742048 (08742048)	N		A-1	959 999,92	8,85	FIXE	0,950	106 666,68	9 753,33			1 412,61	
18192 (18192)	N		A-1	700 000,00	7,00	FIXE	3,180	100 000,00	24 576,55			61,93	
8708200 (8708200)	N		A-1	1 251 105,78	4,99	FIXE	2,950	228 904,77	41 143,55			717,95	
8731745 (8731745)	N		A-1	1 200 000,00	7,99	FIXE	3,350	150 000,00	42 921,88			756,46	
8941085 (8941085)	N		A-1	261 250,00	9,15	FIXE	4,790	25 000,00	11 825,31			1 113,71	
9002070 (9002070)	N		A-1	600 000,14	4,49	FIXE	4,950	133 333,92	32 602,78			547,59	
0711751 (ex 08686001 BPFC) (C711751)	N		A-1	3 621 666,69	13,02	FIXE	0,260	273 333,32	9 880,50			2 200,55	
4MCOINCA (CO2592R002)	N		A-1	1 700 000,00	6,42	EURIBOR 03M + 0,690	1,334	200 000,00	6 692,28			4 008,96	
Contrat 5862018 (EMPRUNT2018)	N		A-1	408 333,37	12,15	FIXE	0,510	33 333,32	2 165,76			201,00	
MIN237101 (MIN237101)	N		A-1	0,00	0,00	FIXE	2,820	183 284,76	1 899,80				
MIN262151EUR0278782001 (MIN262151-001)	N		A-1	975 000,00	6,34	EURIBOR 03M + 0,190	0,457	150 000,00	1 182,49			3 021,00	
MIN262151 (MIN262151-002)	N		A-1	975 000,00	6,34	FIXE	3,810	150 000,00	40 719,35			6 151,00	
MIN262151EUR0278782003 (MIN262151-003)	N		A-1	1 462 500,00	9,67	EURIBOR 01M + 0,190	0,854	150 000,00	2 650,54			2 121,00	
MIN516138EUR (MIN516138)	N		A-1	956 833,41	9,17	FIXE	1,770	109 333,92	18 061,38			1 451,00	
MIN267532EUR0286604001 (MIN267532)	N		A-1	746 052,58	6,67	FIXE	3,290	110 526,32	27 186,50			2 111,00	

Page 51 - 3

Envoyé en préfecture le 06/06/2023  
 Reçu en préfecture le 06/06/2023  
 Publié le  
  
 ID : 025-282500016-20230601-DCA19\_20230601-DE

Emprunts et dettes au 31/12/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)		Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
MIS27690EUR (MIS27690)	N		A-1	544 444,58	4,00	V	EURIBOR 01M + 2,260	3,289	133 333,32	12 641,88		1 781,38
MON262147EUR (MON262147)	N		A-1	862 600,00	5,87	F	FIXE	4,780	160 000,00	46 336,13		3 650,15
MON602133EUR (MON602133)	N		A-1	821 666,77	7,17	F	FIXE	1,750	113 333,32	15 618,76		1 235,21
MON606497/MON604308 (MON606497)	N		A-1	316 666,63	4,50	F	FIXE	1,910	88 666,68	5 410,83		1 195,42
MON606498/MON604309 (MON606498)	N		A-1	338 333,20	4,76	F	FIXE	1,930	86 666,68	5 737,50		1 275,00
MON608275/MON608888 (MON608275)	N		A-1	797 439,91	8,08	F	FIXE	1,900	96 666,68	12 868,74		1 882,91
MON602080/MON619089 (MON602080)	N		A-1	3 553 333,27	10,09	F	FIXE	1,060	346 666,68	38 585,00		6 184,54
MON627088EUR ex MON624287EUR (MON627088)	N		A-1	2 026 000,00	11,17	F	FIXE	1,260	180 000,00	27 304,20		2 187,13
MON640423EUR (MON640423)	N		A-1	3 325 000,01	14,00	F	FIXE	0,610	174 999,99	13 467,74		4 333,58
MON643767EUR (MON643767EUR)	N		A-1	3 800 000,00	15,00	F	FIXE	3,150	0,00	0,00		665,00
1643 Emprunts en devises (total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)												
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
165 Dépôts et cautionnements reçus (total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
1671 Avances consolidées du Trésor (total)												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)												

Page 501-4



Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230601-DCA19\_20230601-DE

Emprunts et dettes au 31/12/N													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
1675 Dettes pour METP et PPP (total)													
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)													
1678 Autres emprunts et dettes (total)													
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>													
1681 Autres emprunts (total)													
<b>1682 Bons à moyen terme négociables (total)</b>													
1687 Autres dettes (total)													
<b>Total général</b>		0,00		32 166 186,17					3 376 029,16	454 395,91	0,00	50 285,66	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable encadrement.  
 (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».  
 (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire DCE91095077G du 26 Juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).  
 (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (gest-à-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).  
 (13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.  
 (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.  
 (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 688.  
 (16) Insérer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 782.

Page 5/1 - 5

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le

S<sup>2</sup>LOW

ID : 025-282500016-20230601-DCA19\_20230601-DE


IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

## A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bénéficiaires	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor) (A)					0,00									
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)					0,00									
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)					0,00									
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)					0,00									
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)					0,00									
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)					0,00									
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

Page 54

Envoyé en préfecture le 06/06/2023  
 Reçu en préfecture le 06/06/2023  
 Publié le  
 ID : 025-282500016-20230601-DCA19\_20230601-DE



Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (le cas échéant) (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux de taux selon le capital restant dû
<b>TOTAL GENERAL</b>														
		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.  
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes le part du capital restant dû couvert et la part non couverte.  
 (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes le part du capital restant dû couvert et la part non couverte.  
 (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent, éventuellement précisée de la date au 31/12/N sur les probabilités financières (de 1 à 6), 1 : indices zones euro / 2 : indices initiation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices - hors zone euro / 6 : autres indices.  
 (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondants au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.  
 (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondants au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.  
 (7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.  
 (8) Montant, index ou formule.  
 (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'exercice.  
 (10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 68511 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 688.  
 (11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 788.

Page 54-1

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le

S<sup>2</sup>LOW

ID : 025-282500016-20230601-DCA19\_20230601-DE

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

## A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	(1) indices zone euro		(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
	Indices sous-jacents						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou investissement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	25					
	% de l'encours	100,00 %					
	Montant en euros	32 166 186,17					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

Page 55

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le

S<sup>2</sup>LOW

ID : 025-282500016-20230601-DCA19\_20230601-DE

<b>IV - ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>		<b>A1.5</b>

### A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert		Instrument de couverture										
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, désigner une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la somme addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer si il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, barrier, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Page 56

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230601-DCA19\_20230601-DE

## IV - ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

	IV
	A1.5

## A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture											
	Références de l'emprunt couvert		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat			Catégorie d'emprunt (8)		
	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Index	Niveau de taux	Charges c/568	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture		
Taux fixe (total)							0,00	0,00				
Taux variable simple (total)							0,00	0,00				
Taux complexe (total) (2)							0,00	0,00				
Total							0,00	0,00				

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCB1015077C du 25 Juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Page 56-1

## IV - ANNEXES

IV
A1.6

## ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

## A1.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Code de sorte (10)		Annuité de l'exercice	ICNE de l'exercice		
	Année	Profil (5)							Type de Taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)			Intérêts (13)	Capital
Total des dépenses au 01/06 Refinancement de dette (2)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00		
Total des recettes au 01/06 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00		

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du CFCE sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt qu'il remplace.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques des emprunts réaménagés après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer le type d'amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X : autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt qu'il remplace.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 68111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 688.

Page 58

## IV - ANNEXES

	IV
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N</b>	<b>A1.7</b>

## A1.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)				
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial		Contrat renégocié		Contrat initial	Contrat renégocié (6)			Intérêts	Capital			
				Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.									
<b>TOTAL</b>																	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, Indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.  
 - Pour la périodicité de remboursement, Indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

Page 59



Envoyé en préfecture le 06/06/2023  
 Reçu en préfecture le 06/06/2023  
 Publié le  
 ID : 025-282500016-20230601-DCA19\_20230601-DE

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - METHODES UTILISEES	A2

## METHODES UTILISEES

## CHOIX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

		Durée (en années)	Délégation du CASDIS du 18 décembre 2014
Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an .€			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)		Catégorie de biens amortis	
Linéaire	Matériel de sport et matériel de formation médico secoursisme	5	
Linéaire	Mobilier (bureau, vestiaire, armoire, etc....)	10	
Linéaire	Itinerie, chaise, établi	5	
Linéaire	Appareil de chauffage	10	
Linéaire	Matériel électroménager (gros matériel)	5	
Linéaire	Matériel électroménager (petit matériel)	2	
Linéaire	Bâtiments	25	
Linéaire	Véhicules légers (VL, VLJ, ...)	8	
Linéaire	Matériel de transport (VTU, VSAV, VLHR, VPCC; autres camionnettes, remorques, bateaux)	10	
Linéaire	Réparation sur tous véhicules = durée amortissement restant	18	
Linéaire	Matériel roulant de secours et de lutte contre l'incendie (PTAC > 3,5 tonnes) (CCF, CGCC, FPT, FPTSR, ports cellule, CCR, VPI, micro-pompes remorquables, berces)	18	
Linéaire	Echelles aériennes	20	
Linéaire	Compresseurs fixes, pont, éviateur, machine à nettoyer les tuyaux	16	
Linéaire	Petit matériel d'intervention avec ou sans moteur	8	
Linéaire	Habillement (rangers, casques, surpantalon, veste textile, ceinturons, EPI)	5	
Linéaire	Boîtes, rangers	5	
Linéaire	Tuyaux, lances, pièces de jonctions	5	
Linéaire	Matériel équipes spécialisées	5	
Linéaire	Appareil respiratoire isolant	5	
Linéaire	Extincteur	10	
Linéaire	Détecteur de gaz (hors détecteur 24 mois)	4	
Linéaire	Désincrustation	10	
Linéaire	Petit matériel de bureau (massicot, plieuseuse...)	5	
Linéaire	Outils pour atelier	5	
Linéaire	Signalisation et balisage	5	
Linéaire	Structure PMA	8	
Linéaire	Cardiofréquencemètre	5	
Linéaire	Equipement radio	8	
Linéaire	Matériel téléphonique	8	
Linéaire	Matériels électroniques (matériel HiFi, TV, ...)	5	
Linéaire	Licences et extension	6	
Linéaire	Matériel informatique (ordinateur, imprimantes, écrans...)	6	
Linéaire	Serveurs	4	

Envoyé en préfecture le 06/06/2023  
 Reçu en préfecture le 06/06/2023  
 Publié le  
 ID : 025-282500016-20230601-DCA19\_20230601-DE



Linéaire	Matériel Antares	8
Linéaire	Moteur (multiparamétrique, ...)	8
Linéaire	Marché définitif semi automatiques	7
Linéaire	Petit matériel médical	5

Page 60-1

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230601-DCA19\_20230601-DE

**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N**

Nature et objet de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 1/1/N	Montant des provisions de l'exercice	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
		A	B	C = A + B	D	E = C - D
Provisions pour risques et charges (2)		0,00	3 994,00	3 994,00	0,00	3 994,00
Provisions pour litiges et contentieux		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour grosses réparations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	3 994,00	3 994,00	0,00	3 994,00
<b>Provisions pour dépréciation (2)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>3 994,00</b>	<b>3 994,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 994,00</b>

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement, ...).

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES		A4

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de répartition (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
				0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL</b>			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de répartition (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
				0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL</b>			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230601-DCA19\_20230601-DE

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>	<b>A5</b>

**CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230601-DCA19\_20230601-DE

A6.1

IV - ANNEXES  
ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R.1424-32 par renvoi de l'article R3313-17 du CGCT) - ENTREES

Compte	N° INVENTAIRE	DÉSIGNATION DU BIEN	DATE ACQUISITION	DURÉE AMORTISSEMENT	VALEUR NETTE
20412	BOUJAILLES-20412	SUBVENTION TRAVAUX VESTIAIRES CPI BOUJAILLES	10/03/2022	5 an(s)	22 057,99
20412	IMMO2022-048	REFECTION CPI LES GRAS	30/12/2022	5 an(s)	1 837,18
2051	SIR2022-003	MODULE COMPLEMENTAIRE	15/03/2022	6 an(s)	15 620,40
2051	SIR2022-006	LICENCES BO Y2	14/03/2022	6 an(s)	4 752,00
2051	SIR2022-013	RELEVÉ JANVIER22 CARTE ACHAT	26/03/2022	4 an(s)	368,80
2051	SIR2022-014	PRESTATION SERVICE	24/03/2022	6 an(s)	21 938,40
2051	SIR2022-016	LICENCE	24/03/2022	6 an(s)	1 550,64
2051	SIR2022-020	LICENCES VMWARE	10/05/2022	6 an(s)	15 533,63
2051	SIR2022-025	MICROSOFT CLOUD	24/06/2022	6 an(s)	1 037,53
2051	SIR2022-030	WEB EVO INSTALLATION	27/07/2022	6 an(s)	11 886,00
2051	SIR2022-032	MIGRATION EKSAE SUITE RH	29/07/2022	8 an(s)	2 304,00
2051	SIR2022-034	IDONNES TRANSFERT HISTORIQUES PAIES Y2	16/08/2022	6 an(s)	1 620,00
2051	SIR2022-035	LICENCES SAUVAGARDE	16/08/2022	6 an(s)	16 093,12
2051	SIR2022-044	Tout Creative Cloud	21/11/2022	6 an(s)	1 763,76
2051	SIR2022-045	Plan Large annuel	21/11/2022	6 an(s)	430,56
2051	SIR2022-047	INTERFACE DIADEME	28/11/2022	6 an(s)	1 214,40
2051	SIR2022-048	LICENCE SITE/INSTALLATION	15/12/2022	6 an(s)	65 152,00
2051	SIR2022-051	SIMULATEUR D APPELS	14/12/2022	4 an(s)	5 243,40
2051	SIR2022-053	CARTE ACHAT NOVEMBRE22	19/12/2022	4 an(s)	29,99
2051	SIR2022-054	CARTE ACHAT NOVEMBRE22	19/12/2022	4 an(s)	64,99
2051	SIR2022-056	ARTEMIS PREV : INTERFACE PLATAU	18/12/2022	6 an(s)	14 380,80
21561	PARC2022-024	VSAV TYPE CELLULE	06/05/2022	10 an(s)	96 103,91
21561	PARC2022-025	VSAV TYPE CELLULE	06/05/2022	10 an(s)	96 103,91
21561	PARC2022-026	VSAV TYPE CELLULE	06/05/2022	10 an(s)	96 103,91
21561	PARC2022-027	VSAV TYPE CELLULE	06/05/2022	10 an(s)	96 103,91
21561	PARC2022-028	VSAV TYPE CELLULE	06/05/2022	10 an(s)	96 103,90
21561	PARC2022-029	VSAV TYPE CELLULE	06/05/2022	10 an(s)	96 103,90
21561	PARC2022-030	VSAV TYPE CELLULE	06/05/2022	10 an(s)	96 103,91
21561	PARC2022-046	SUPPORTS BOUTEILLE ARI	24/05/2022	18 an(s)	289 718,07
21561	PARC2022-047	SUPPORTS BOUTEILLE ARI	24/05/2022	18 an(s)	288 298,28
21561	PARC2022-055	5848YA25 ECROU/RESSORT	11/07/2022	5 an(s)	3 714,06
21561	PARC2022-066	PIECES	11/07/2022	5 an(s)	5 622,89
21561	PARC2022-070	PROBLEME M AR ET SYNCHRO	11/07/2022	18 an(s)	4 152,00
21561	PARC2022-076	2EME TRANCHE DECENNALE BEA	29/07/2022	20 an(s)	28 474,43
21561	PARC2022-094	TRAVAUX COMPLEMENTAIRE CCGC GG-467-GW	08/10/2022	18 an(s)	5 283,00
21561	PARC2022-103	MOTOPOMPE PORTABLE FOX	25/10/2022	18 an(s)	39 626,10
21561	PARC2022-105	AMENAGEMENT PODIUM COMPLET BERCE PLATEAU	17/11/2022	18 an(s)	15 730,80
21561	PARC2022-111	JOINT POMPE BAGUE	22/11/2022	5 an(s)	5 048,22
21561	PARC2022-112	RENAULT D26 WIDE CPCE GH 585 XE	23/11/2022	18 an(s)	177 391,17
21561	PARC2022-114	CELLULE PLATEAU BEHM	22/11/2022	18 an(s)	34 907,24
21561	PARC2022-115	KIT 2 MODULES A LED TCL	22/11/2022	8 an(s)	8 524,80
21561	PARC2022-121	TREUIL	22/11/2022	5 an(s)	3 651,26
21561	PARC2022-142	camion citerne CCGC GG-467-GW	08/12/2022	18 an(s)	274 673,51
21561	PARC2022-143	VSRM GI -743 -CA	08/12/2022	18 an(s)	294 618,10
21561	PARC2022-157	EQUIPEMENT CCF FEUX LEDS	14/12/2022	18 an(s)	7 820,00
21568	CMIC2022-001	STATION MAITRE DRAGER X-DOCK	24/03/2022	5 an(s)	7 890,07
21568	CMIC2022-002	SOUFFLANTE	24/03/2022	5 an(s)	14 031,07
21568	CMIC2022-003	DETECTEUR MONOGAZ+DETECTEURS PRESSION	02/05/2022	6 an(s)	3 629,44
21568	CMIC2022-004	PETIT MATERIEL	24/10/2022	5 an(s)	2 740,18
21568	CMIC2022-005	STAND VITABRI	24/10/2022	5 an(s)	2 963,52
21568	CMIC2022-006	LAMPE LED FIXATION CAPOT VOITURE	22/11/2022	6 an(s)	3 564,00
21568	CYNO2022-001	CORDON GPS GARMIN TOPO FRANCE V6	24/03/2022	5 an(s)	108,75
21568	CYNO2022-002	PROJECTEUR TREPIED	24/10/2022	6 an(s)	1 183,44
21568	GRIMP2022-001	SANGLE ANCRAGE ET GAINÉ PROTECTION	24/03/2022	5 an(s)	1 802,40
21568	GRIMP2022-002	HARNAIS FALCON	24/10/2022	5 an(s)	3 703,44
21568	GRIMP2022-003	KIT TRIPODE PIED TALON ARTICULE	01/12/2022	6 an(s)	12 246,53
21568	NRBC2022-001	SOUFFLANTE EZAIR	24/10/2022	5 an(s)	7 631,02
21568	PARC2022-001	DETECTEUR BW CLIP	21/02/2022	8 an(s)	1 173,07
21568	PARC2022-002	SURPANTALONS	07/03/2022	5 an(s)	9 282,00
21568	PARC2022-003	SURPANTALONS	07/03/2022	5 an(s)	12 597,00
21568	PARC2022-004	MASQUE FILTRE MICRO	07/03/2022	6 an(s)	6 086,04
21568	PARC2022-005	CHAINE A NEIGE	07/03/2022	5 an(s)	864,00
21568	PARC2022-006	LANCE DMR DEBIKADOR	07/03/2022	5 an(s)	940,82
21568	PARC2022-007	TUYAU	07/03/2022	5 an(s)	2 948,06
21568	PARC2022-008	COUSSIN LEVAGE/BOITIER CONTROLE	07/03/2022	10 an(s)	4 946,90
21568	PARC2022-009	POULIE OUVRANTE A FLASQUE	18/03/2022	5 an(s)	1 270,08
21568	PARC2022-010	LECTEUR PUCE/ENSEMBLE PLANCHES	07/03/2022	5 an(s)	2 964,00
21568	PARC2022-011	FLEXIBLE HYDRAULIQUE	14/03/2022	6 an(s)	2 186,96
21568	PARC2022-012	KIT DIAG ET ANALYSEUR	25/03/2022	5 an(s)	1 704,00
21568	PARC2022-013	30483 BOULONNEUSE CHOCs BOITE RANGEMENT	25/03/2022	5 an(s)	388,14

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230601-DCA19\_20230601-DE

21568	PARC2022-014	CELLULES DE REMPLACEMENT DETECTEUR MONO	25/03/2022	8 an(s)	3 152,20
21568	PARC2022-015	LAMPES POUR CASQUES	25/03/2022	6 an(s)	10 304,94
21568	PARC2022-016	RIDEAU STOPPEUR FUMEE	25/03/2022	5 an(s)	1 082,96
21568	PARC2022-017	WEB PASS/CLE DYNAMOMETRE/PINCE COLLIERS	06/04/2022	5 an(s)	449,54
21568	PARC2022-018	PIECES MAMIROLLES	07/04/2022	5 an(s)	970,22
21568	PARC2022-019	PIECES MAMIROLLES	07/04/2022	5 an(s)	501,60
21568	PARC2022-020	PIECES MAMIROLLE	07/04/2022	5 an(s)	6 393,84
21568	PARC2022-021	CHAINE A NEIGE	06/04/2022	5 an(s)	574,56
21568	PARC2022-022	CABLE VERIN SEUIL WEBER	06/04/2022	6 an(s)	310,67
21568	PARC2022-023	COUPE CABLE ISOLANT	06/04/2022	5 an(s)	1 334,45
21568	PARC2022-031	COFFRET PINCE	26/04/2022	5 an(s)	671,09
21568	PARC2022-032	DM MC 200 M	26/04/2022	8 an(s)	1 918,70
21568	PARC2022-033	BOTTES	26/04/2022	5 an(s)	9 015,86
21568	PARC2022-034	DETECTEUR MULTIGAZ	26/04/2022	4 an(s)	2 142,46
21568	PARC2022-035	DETECTEUR GAS ALERT	26/04/2022	4 an(s)	2 567,56
21568	PARC2022-036	GROUPE ELECTRIQUE ADBLUE + PISTOLET COMP	26/04/2022	5 an(s)	1 122,00
21568	PARC2022-037	GROUPE ELECTRIQUE ADBLUE + PISTOLET COMP	26/04/2022	5 an(s)	1 122,00
21568	PARC2022-038	GROUPE ELECTRIQUE ADBLUE + PISTOLET COMP	26/04/2022	5 an(s)	1 122,00
21568	PARC2022-039	MEULEUSE ET PONCEUSE	26/04/2022	5 an(s)	1 065,43
21568	PARC2022-041	TRIANGLE AUTO	02/05/2022	5 an(s)	2 999,85
21568	PARC2022-042	MONTAGE SONDE CO2	02/05/2022	4 an(s)	1 681,20
21568	PARC2022-045	ELECTROPOMPE	10/05/2022	8 an(s)	2 662,94
21568	PARC2022-048	CASQUE F2 XTREM VISIERE PORTE ECRAN	24/05/2022	6 an(s)	776,03
21568	PARC2022-049	CASQUE A2 / F XTREM SUPPORT LAMPE	24/05/2022	5 an(s)	1 418,93
21568	PARC2022-050	RANGERS TYPE 2	24/05/2022	5 an(s)	30 629,47
21568	PARC2022-051	STANDARD CONFIGURATION	24/05/2022	5 an(s)	2 271,82
21568	PARC2022-052	ECHELLE ALU A CORDE	09/06/2022	5 an(s)	3 014,30
21568	PARC2022-054	PIECES MAMIROLLE	24/06/2022	5 an(s)	140,54
21568	PARC2022-056	PIECES PONTARLIER	24/06/2022	5 an(s)	1 670,44
21568	PARC2022-057	PIECES MAMIROLLE	24/06/2022	5 an(s)	1 879,74
21568	PARC2022-058	PIECES MAMIROLLE	24/06/2022	5 an(s)	3 180,00
21568	PARC2022-059	PIECES MAMIROLLE	24/06/2022	5 an(s)	265,80
21568	PARC2022-065	KIT ADAPTATION DOUBLE PLAN	11/07/2022	5 an(s)	1 290,24
21568	PARC2022-067	TRIANGLE DE SAUVETAGE	11/07/2022	5 an(s)	3 551,24
21568	PARC2022-068	MONTAGE SONDE O2 BESANCON CENTRE	11/07/2022	5 an(s)	2 306,40
21568	PARC2022-069	BBP37 AZ MULTICOLOR	11/07/2022	5 an(s)	4 098,34
21568	PARC2022-071	NETTOYEUR KARCHER	27/07/2022	5 an(s)	6 047,80
21568	PARC2022-072	DIOXYDE DE CARBONE AEROTEST	27/07/2022	5 an(s)	2 628,55
21568	PARC2022-073	CASQUE TYPE B GALLET F1	26/08/2022	5 an(s)	58 672,76
21568	PARC2022-074	CHAUSSURES CUIR BLACK EAGLE	27/07/2022	5 an(s)	1 829,08
21568	PARC2022-075	MASQUE FILET 4 POINTS	29/07/2022	5 an(s)	126 881,23
21568	PARC2022-077	STATION PPE ADBLUE	27/07/2022	5 an(s)	821,10
21568	PARC2022-078	VIS BLOCAGE/RAPPORTEUR/BARRETTE	27/07/2022	5 an(s)	2 135,23
21568	PARC2022-079	TABLE DE SOUDAGE	27/07/2022	5 an(s)	2 316,00
21568	PARC2022-080	RALLONGE DE TABLE	27/07/2022	5 an(s)	669,60
21568	PARC2022-081	CHARIOT PROFESSIONNEL	27/07/2022	5 an(s)	218,65
21568	PARC2022-082	BOIX FERME	29/07/2022	5 an(s)	4 072,25
21568	PARC2022-083	STATION KI POMPE ADBLUE	26/08/2022	5 an(s)	821,10
21568	PARC2022-084	RACCORD MALE CHAPE DE PISTON	02/09/2022	5 an(s)	3 135,40
21568	PARC2022-085	ECHELLE ARTICULEE	07/09/2022	5 an(s)	795,00
21568	PARC2022-086	CHAUSSURES TYPE A	08/09/2022	5 an(s)	16 461,72
21568	PARC2022-087	TRANSPALETTE MANUEL	09/09/2022	5 an(s)	382,80
21568	PARC2022-088	MASQUE ENTRAINEMENT BLEU	09/09/2022	6 an(s)	2 690,72
21568	PARC2022-089	GANTS T6 A T10 ATTAQUE FEU CUIR TEXT	08/09/2022	5 an(s)	57 686,00
21568	PARC2022-090	TUYAU REPOULE FLEXIBLE	09/09/2022	5 an(s)	15 801,94
21568	PARC2022-091	DETECTEUR BW CLIP JETABLE	09/09/2022	5 an(s)	481,84
21568	PARC2022-092	TABOURET	20/09/2022	2 an(s)	82,57
21568	PARC2022-095	ESCABEAU PROFESSIONNEL ALU	24/10/2022	5 an(s)	788,00
21568	PARC2022-096	PANTALONS INTERVENTION	26/10/2022	5 an(s)	23 382,00
21568	PARC2022-097	VESTES INTERVENTION	25/10/2022	5 an(s)	53 136,00
21568	PARC2022-098	PROJECTEUR A MAIN	24/10/2022	5 an(s)	442,19
21568	PARC2022-099	ROLL CONTENEUR ET GRILLE	24/10/2022	5 an(s)	2 047,20
21568	PARC2022-100	MAINTIEN DE PRESSION SONDE	24/10/2022	5 an(s)	2 546,20
21568	PARC2022-101	COUDE EKEYSER SAR100	24/10/2022	5 an(s)	1 121,66
21568	PARC2022-102	PIECES MAMIROLLE JUILLET22	24/10/2022	5 an(s)	866,70
21568	PARC2022-104	LAMPE LED POUR CASQUE	27/10/2022	5 an(s)	10 733,45
21568	PARC2022-106	DIVERS MATERIELS TUYAUX SOUPLES	17/11/2022	5 an(s)	6 186,58
21568	PARC2022-107	COUPE CABLES MAMIROLLE	17/11/2022	5 an(s)	1 429,08
21568	PARC2022-108	FOURNITURES MAMIROLLE/ATELIER	17/11/2022	5 an(s)	727,20
21568	PARC2022-109	PERCEUSE-CLOUEUR-SCIE	17/11/2022	5 an(s)	1 636,19
21568	PARC2022-110	PACK NRI/BATTERIE	17/11/2022	5 an(s)	314,87
21568	PARC2022-113	PANIER TRANSPORT	22/11/2022	5 an(s)	339,90
21568	PARC2022-116	BOUTEILLES COMPOSITES/LYRE/ACIER	22/11/2022	5 an(s)	20 783,58
21568	PARC2022-117	TUYAU	22/11/2022	5 an(s)	441,20
21568	PARC2022-118	SANGLE DE SAUVETAGE MAMIROLLE	22/11/2022	5 an(s)	1 049,02
21568	PARC2022-119	CHAUSSURES MAMIROLLE	23/11/2022	5 an(s)	33 618,24
21568	PARC2022-120	TRIANGLE AUTOMATIQUE	22/11/2022	6 an(s)	3 772,80

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le

S<sup>2</sup>LOW

ID : 025-282500016-20230601-DCA19\_20230601-DE

21568	PARC2022-122	RM CLASSIC	28/11/2022	5 an(s)	1 148,51
21568	PARC2022-123	PIECES MAMIROLLE OCTOBRE	28/11/2022	5 an(s)	909,50
21568	PARC2022-124	PIECES MONTBELIARD OCTOBRE	28/11/2022	5 an(s)	4 809,40
21568	PARC2022-126	ELECTROPOMPE SUBMERSIBLE	08/12/2022	5 an(s)	3 328,68
21568	PARC2022-127	ACTIVE PATROL MULTISLEDGE -MAMIROLLE	08/12/2022	5 an(s)	8 497,20
21568	PARC2022-128	PORTE CRAYON + MARQUEUR	08/12/2022	5 an(s)	609,89
21568	PARC2022-129	CALE DE PORTE	08/12/2022	5 an(s)	324,00
21568	PARC2022-130	BIGBOX PLIABLES 4RABATS	08/12/2022	5 an(s)	1 520,70
21568	PARC2022-131	COMPACT MULTIFLOW 5000SP40 MAMIROLLE	08/12/2022	5 an(s)	2 489,45
21568	PARC2022-132	PROJECTEUR VEGA	08/12/2022	5 an(s)	3 600,00
21568	PARC2022-133	COMPRESSEUR PRO V FONTE BICYLINDRE	08/12/2022	5 an(s)	556,80
21568	PARC2022-134	TREUIL CABLE POULIE MANILLE ELINGUE	08/12/2022	5 an(s)	3 196,24
21568	PARC2022-135	CABLE POUR TREUIL	08/12/2022	5 an(s)	1 466,40
21568	PARC2022-136	PERFORELIEUR	08/12/2022	5 an(s)	440,82
21568	PARC2022-141	composition extracteurs	08/12/2022	5 an(s)	1 017,89
21568	PARC2022-144	OBTURATEUR	14/12/2022	5 an(s)	2 393,23
21568	PARC2022-145	OBTURATEUR/FLEXIBLE	14/12/2022	5 an(s)	2 393,23
21568	PARC2022-146	OBTURATEUR/FLEXIBLE	14/12/2022	5 an(s)	2 393,23
21568	PARC2022-147	ELINGUES CABLE RALLONGE	14/12/2022	5 an(s)	1 671,02
21568	PARC2022-148	3SETS DOUILLES	14/12/2022	5 an(s)	118,28
21568	PARC2022-149	BOULONNEUSE A CHOCS/VISSEUSE/PERCEUSE	14/12/2022	5 an(s)	3 414,66
21568	PARC2022-150	VENTILATEUR MAMIROLLE	14/12/2022	5 an(s)	2 423,36
21568	PARC2022-154	PORTE ENTRAINEMENT	14/12/2022	5 an(s)	4 918,00
21568	PARC2022-156	MAINTENANCE EXTINCTEURS 2022	15/12/2022	10 an(s)	12 472,86
21568	PARC2022-158	LACE DE TOIT/SUPPORT BRANCHE	14/12/2022	18 an(s)	2 400,00
21568	PLG2022-001	TENUES DE PLONGEE SECOURS NAUTIQUE	24/03/2022	5 an(s)	4 098,50
21568	PLG2022-002	ULTIMA MEETIC 300M	18/05/2022	5 an(s)	1 193,83
21568	PLG2022-003	MATERIEL PLONGEE	16/08/2022	5 an(s)	10 536,00
21568	SAN2022-001	LECTEUR DE PUCES BLANC	14/06/2022	5 an(s)	912,00
21568	SAN2022-002	CANON LISSE HYPODERMIQUE	27/07/2022	5 an(s)	2 858,61
21568	SD2022-001	BASE PULPE/RESERVOIR EAU	24/03/2022	5 an(s)	1 171,20
21568	SD2022-002	CORDE ANACONDA/KIT DEMONTAGE	24/03/2022	5 an(s)	1 922,50
21568	SD2022-003	CAROTTEUSE	02/05/2022	5 an(s)	6 931,20
21568	SD2022-004	POMPE CANNE A EAU	22/11/2022	5 an(s)	680,08
21568	SD2022-005	CABLE ECLAIRAGE MAMIROLLE	22/11/2022	5 an(s)	640,00
21568	SD2022-006	CONE VENTURI -MAMIROLLE	21/11/2022	5 an(s)	673,20
21568	SD2022-007	COIN ECLATEUR	21/11/2022	5 an(s)	168,00
21568	SD2022-008	PERFORATEUR MONTBELIARD	09/12/2022	5 an(s)	566,48
21568	SSSM2022-001	REFRIGERATEURS TIROIR DOMETIC	07/03/2022	5 an(s)	1 224,60
21568	SSSM2022-002	SAC OXYGENO BACHE	17/03/2022	5 an(s)	3 062,40
21568	SSSM2022-003	FLOWSENS ET EOLIFE	21/04/2022	5 an(s)	51 360,00
21568	SSSM2022-004	STATION DE MESURE POID TAILLE	01/07/2022	5 an(s)	468,00
21568	SSSM2022-005	SAC ALPHA 4 OXYGENOTHERAPIE+TROUSSES	13/07/2022	5 an(s)	8 754,24
21568	SSSM2022-006	OXYMETRE OXYSTRAT	16/08/2022	5 an(s)	1 242,00
21568	SSSM2022-007	STETHOSCOPE	16/08/2022	5 an(s)	32,40
21568	SSSM2022-008	TENSIOMETRE NANO MULTI	16/08/2022	5 an(s)	3 834,00
21568	SSSM2022-009	STETHOSCOPE LAUBRY	16/08/2022	5 an(s)	1 425,00
21568	SSSM2022-010	TENSIOMETRE BRASSARD STETHOSCOPE	16/08/2022	5 an(s)	1 860,00
21568	SSSM2022-011	TENSIOMETRE STEHTO CLASSIC OXYMETRE	16/08/2022	5 an(s)	1 858,50
21568	SSSM2022-012	DEFIBRILLATEUR SEMI AUTOMATIQUE	16/08/2022	7 an(s)	6 886,93
21568	SSSM2022-013	CHARGE DEFIBRILLATEUR PACEMAKER CABLE	16/08/2022	5 an(s)	1 899,43
21568	SSSM2022-014	CORPULS3 CONFIGURATION PNI SPO	16/08/2022	8 an(s)	83 472,45
21568	SSSM2022-015	TROUSSES MEDICALES OXYGENE	16/08/2022	5 an(s)	9 152,16
21568	SSSM2022-016	THERMOMETRE	31/06/2022	5 an(s)	699,04
21568	SSSM2022-017	SACS OXYGENE	20/09/2022	5 an(s)	3 628,00
21568	SSSM2022-018	AUDIOLYSER CASQUE/BOITE 100BONNETTES	24/10/2022	5 an(s)	19 929,80
21568	SSSM2022-019	DIASPECT ANALYSEUR/MALLETTE TRANSPORT	24/10/2022	5 an(s)	2 935,38
21568	SSSM2022-020	LOT EOLIFE	26/10/2022	5 an(s)	137 100,00
21568	SSSM2022-021	FOURNITURES MEDICALES	28/11/2022	7 an(s)	13 391,54
21568	SSSM2022-022	MALLETTE DE TRANSPORT DIASPECT	28/11/2022	5 an(s)	54,62
21568	SSSM2022-023	SAC TRANSPORT	28/11/2022	5 an(s)	91,20
21568	SSSM2022-024	DIASPECT TM ANALYSEUR	09/12/2022	5 an(s)	2 037,67
21568	SSSM2022-025	MALLETTE DE TRANSPORT DIASPECT	09/12/2022	5 an(s)	405,84
21568	SSSM2022-027	DIASPECT ANALYSEUR/MALLETTE TRANSPORT	14/12/2022	5 an(s)	733,85
21568	SSSM2022-028	OXYMETRE DE POULS + STETHO	14/12/2022	5 an(s)	777,00
21578	FORM2022-001	TOUR 4 POSTES	07/03/2022	5 an(s)	5 849,10
21578	FORM2022-002	MANNEQUIN POLYVALENT VICTIME	14/03/2022	6 an(s)	2 900,00
21578	FORM2022-003	VELO DE SPINNING	14/03/2022	5 an(s)	2 484,00
21578	FORM2022-004	FA22020131 PARCOURS PROFESSIONNEL ADAPTE	06/04/2022	5 an(s)	5 881,19
21578	FORM2022-005	MANNEQUIN VICTIME CONSCIENTE	26/04/2022	5 an(s)	9 240,00
21578	FORM2022-006	FIRE FLASH BOX MODULE PRINCIPAL	26/04/2022	5 an(s)	9 285,80
21578	FORM2022-007	2 FLASHOVER	24/06/2022	5 an(s)	9 408,00
21578	FORM2022-008	VELO ELLIPTIQUE	02/09/2022	5 an(s)	4 100,00
21578	FORM2022-009	DISQUE DE FONTE SMITH MACHINE BANC MULTI	02/12/2022	5 an(s)	3 093,10
21578	FORM2022-010	CATALOGUE NUMERIQUE/MANNEQUIN/SACS	14/12/2022	5 an(s)	6 600,00
21578	SIR2022-009	PROGRAMMATEUR TOH	14/03/2022	6 an(s)	3 578,41
21578	SIR2022-011	ETUIS BIP	14/03/2022	8 an(s)	4 428,00



Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230601-DCA19\_20230601-DE

21578	SIR2022-012	BATTERIE+CHARGEUR BUREAU DA 6 ANS CDE 2021002713	14/03/2022	6 an(s)	744,07
21578	SIR2022-018	ANTARES+BP	29/03/2022	8 an(s)	34 615,30
21578	SIR2022-024	CHARGEUR DE BUREAU	18/05/2022	6 an(s)	1 926,74
21578	SIR2022-027	100CORDONS INFORMATIQUE	24/06/2022	6 an(s)	349,86
21578	SIR2022-031	BATTERIE AIRBUS LI ION	27/07/2022	6 an(s)	3 154,80
21578	SIR2022-041	MICRO	30/09/2022	6 an(s)	17 783,53
21578	SIR2022-050	REPLACEMENT SONO MONTBELIARD	15/12/2022	6 an(s)	9 618,63
21578	SIR2022-052	KIT DE PORTAGE	14/12/2022	6 an(s)	1 167,81
2182	PARC2022-040	BOITE VITESSE PK 5008 RENAULT MASTER	26/04/2022	5 an(s)	1 263,60
2182	PARC2022-053	INTERRUPTEUR BLEU/PRISE/AVERTISSEUR	14/06/2022	8 an(s)	13 165,53
2182	PARC2022-060	REPARATION VEHICULE GF-022-GE	11/07/2022	8 an(s)	13 165,53
2182	PARC2022-061	REPARATION VEHICULE GF-975-GD	11/07/2022	8 an(s)	13 165,53
2182	PARC2022-062	REPARATION VEHICULE GF-973-GD	11/07/2022	8 an(s)	13 165,53
2182	PARC2022-063	INTERRUPTEUR/PRISE MAILLE/AVERTISSEUR	11/07/2022	8 an(s)	14 680,03
2182	PARC2022-064	CABLE EQUIPEMENT/EXTINCTEUR/PARE BRISE	11/07/2022	8 an(s)	13 165,53
2182	PARC2022-093	RAMPE CHARGEMENT RENAULT	12/10/2022	5 an(s)	1 584,00
2182	PARC2022-125	FOURNITURE SEULE PORTE ECHELLE AH340WR	30/11/2022	5 an(s)	1 836,00
2182	PARC2022-137	EQUIPEMENT VEHICULE PEUGEOT GH958TV	08/12/2022	8 an(s)	46 622,95
2182	PARC2022-138	REPARATION SUR VEHICULE PEUGEOT GH0745G	08/12/2022	8 an(s)	15 540,98
2182	PARC2022-139	EQUIPEMENT CAHIER DES CHARGES NISSAN GH277/MYDA	08/12/2022	10 an(s)	80 548,80
2182	PARC2022-140	EQUIPEMENT VEHICULE PEUGEOT GH161SZ	08/12/2022	8 an(s)	15 540,98
2182	PARC2022-151	PEINTURE PARE CHOC	14/12/2022	10 an(s)	3 490,80
2182	PARC2022-152	PIECES AUTO GJ-716-NL	14/12/2022	8 an(s)	1 822,32
2182	PARC2022-153	BATEAU DE RECONNAISSANCE ET DE SAUVETAGE	15/12/2022	10 an(s)	88 200,00
2182	PARC2022-155	VEHICULE ACHAT GK500TY	14/12/2022	10 an(s)	45 161,62
2183	SIR2022-001	ORDI ASUS IRIS FULL HD 16 GO	16/02/2022	8 an(s)	1 155,60
2183	SIR2022-004	ORDI SAMSUNG	14/03/2022	6 an(s)	7 359,84
2183	SIR2022-005	NEOMOUNTS	14/03/2022	6 an(s)	735,60
2183	SIR2022-007	PRESTATION	15/03/2022	6 an(s)	149 158,37
2183	SIR2022-008	ACCESS POINT - BORNES WIFI	14/03/2022	6 an(s)	3 588,00
2183	SIR2022-015	CLAVIER + POSTE + MISE EN OEUVRE	24/03/2022	6 an(s)	2 146,20
2183	SIR2022-017	BATTERIE+CHARGEUR BUREAU	14/03/2022	6 an(s)	2 381,03
2183	SIR2022-019	IMPRIMANTE LASER MONOCHROME	29/03/2022	6 an(s)	722,77
2183	SIR2022-021	FC422033 ACER SPINS TACTILE	10/05/2022	6 an(s)	5 700,00
2183	SIR2022-022	PC PORTABLE MONO POSTE SANS LICENCE	10/05/2022	6 an(s)	2 143,68
2183	SIR2022-023	SAMSUNG GALAXY A53 CHARGEUR COQUE	10/05/2022	8 an(s)	1 018,63
2183	SIR2022-026	APPLE MINI	24/06/2022	6 an(s)	758,95
2183	SIR2022-028	SYNOLOGIE	24/06/2022	6 an(s)	671,90
2183	SIR2022-029	UNITE CENTRALE LENOVO	24/06/2022	6 an(s)	31 383,98
2183	SIR2022-033	SAMSUNG FLIP EXTENSION CONNECTIQUE	16/08/2022	6 an(s)	7 978,88
2183	SIR2022-036	MATERIEL INFORMATIQUE	29/08/2022	8 an(s)	41 107,98
2183	SIR2022-037	ECRANS LCD IIYAMA	29/08/2022	6 an(s)	16 740,00
2183	SIR2022-038	EXTENSION/MARCHE RESAH	19/09/2022	6 an(s)	142 708,80
2183	SIR2022-039	REMPLECT SERVEUR SOUNDEYES	13/09/2022	4 an(s)	6 005,00
2183	SIR2022-040	SENNHEISER 10PHONE	13/09/2022	8 an(s)	475,08
2183	SIR2022-042	AFFICHEUR TRIPLE MESURE/DEDOUBLEUR/CAPT	24/10/2022	8 an(s)	4 078,58
2183	SIR2022-046	LASER MONO HP LJ PRO	28/11/2022	6 an(s)	2 535,13
2183	SIR2022-049	ONDULEUR CS PONTARLIER	14/12/2022	6 an(s)	8 996,40
2183	SIR2022-055	PLANTRONICS ENCOREPRO	19/12/2022	8 an(s)	4 328,30
2184	IMMO2022-004	IEGE AIGOUAL SIGE ERGONOMIQUE	18/06/2022	5 an(s)	1 488,14
2184	IMMO2022-006	MATELAS AUDIIVAL BETHONCOURT PONTARLIER	27/07/2022	5 an(s)	12 000,00
2184	IMMO2022-007	FAUTEUIL DE BUREAU	29/08/2022	5 an(s)	634,68
2184	IMMO2022-008	POSTE DROIT CAISSON MOBILE	29/08/2022	5 an(s)	707,58
2184	IMMO2022-009	TABLE TWINCO6651 (PROFISHOP)	29/08/2022	5 an(s)	138,50
2184	IMMO2022-012	CANAPE CUIR+SUPPORT	10/11/2022	5 an(s)	1 025,04
2184	IMMO2022-016	BLOC CAISSON SIEGE TECHNIQUE ROULETTES	28/11/2022	5 an(s)	1 051,24
2184	IMMO2022-018	BUREAU/CAISSON MONTBELIARD	06/12/2022	10 an(s)	3 582,98
2184	IMMO2022-019	BANC VESTIAIRE ARC ET SENANS	05/12/2022	10 an(s)	502,90
2184	IMMO2022-020	ARMOIRE A RIDEAU ARC ET SENANS	05/12/2022	10 an(s)	481,25
2184	IMMO2022-021	ARMOIRE A RIDEAU POUJILLEY LES VIGNES	05/12/2022	10 an(s)	962,50
2184	IMMO2022-022	ARMOIRE A RIDEAU	08/12/2022	10 an(s)	481,25
2184	IMMO2022-023	TABLES + CHAISES PLIANTES	08/12/2022	5 an(s)	1 436,83
2184	IMMO2022-024	ARMOIRE A RIDEAU	08/12/2022	10 an(s)	845,32
2184	IMMO2022-025	ARMOIRE RIDEAU/CHAISES DIRECTION	13/12/2022	10 an(s)	7 128,52
2184	IMMO2022-026	MOBILIERS BESANCON +GTO	13/12/2022	5 an(s)	5 296,72
2184	IMMO2022-027	BANC VESTIAIRE LOT2 BESANCON	13/12/2022	5 an(s)	2 439,73
2184	IMMO2022-028	PLATEAU ROND	13/12/2022	5 an(s)	636,42
2184	IMMO2022-029	ECRAN PROJECTION/CHAISE EMPILABLE	13/12/2022	5 an(s)	1 084,18
2184	IMMO2022-030	CHAISES/ARMOIRE RIDEAU PONT DE ROIDE	13/12/2022	10 an(s)	1 607,13
2184	IMMO2022-031	CHAISE 4PIEDS LOT1 TROIS CANTONS	13/12/2022	5 an(s)	1 592,40
2184	IMMO2022-032	VITRINE INTERIEUR SERRURE ISLE/LE DOUBS	13/12/2022	10 an(s)	732,58
2184	IMMO2022-033	CAISSON/POSTE ELECTRIQUE DIRECTION	13/12/2022	5 an(s)	1 741,27
2184	IMMO2022-034	ARMOIRE A RIDEAU ANTHRACITE SAINT VIT	13/12/2022	5 an(s)	481,25
2184	IMMO2022-035	ARMOIRE RIDEAU BESANCON EST	14/12/2022	10 an(s)	6 081,59
2184	IMMO2022-036	BANC VESTIAIRE/RAYONNAGE VAL D USIERS	14/12/2022	5 an(s)	1 784,94
2184	IMMO2022-037	TABLEAU/VITRINE/CHAISES VAL D USIERS	14/12/2022	10 an(s)	9 643,48
2184	IMMO2022-039	RAYONNAGE ARCHIVES PIERREFONTAINE LES V.	14/12/2022	5 an(s)	328,12

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230601-DCA19\_20230601-DE

2184	IMMO2022-040	ARMOIRE INDUSTRIELLE BOUSSIERES	14/12/2022	10 an(s)	1 189,21
2184	IMMO2022-041	ARMOIRE INDUSTRIELLE MOUTHE	14/12/2022	10 an(s)	1 189,21
2184	IMMO2022-042	TABLEAU BLANC ARMOIRE A RIDEAU LA CHAUX DE GILLEY / PONTARLIER / GILLEY	14/12/2022	5 an(s)	4 169,82
2184	IMMO2022-043	BANC VESTIAIRE PONT DE ROIDE	14/12/2022	5 an(s)	1 277,24
2184	IMMO2022-044	TABLEAU AFFICHAGE LOT1 GPT EST+BLAMONT	14/12/2022	5 an(s)	1 700,76
2184	IMMO2022-045	VESTIAIRE TROIS CANTONS	14/12/2022	5 an(s)	501,47
2184	IMMO2022-046	FAUTEUIL DIRECTION	14/12/2022	5 an(s)	1 074,11
2188	IMMO2022-001	MACHINE A LAVER	27/04/2022	5 an(s)	12 272,77
2188	IMMO2022-002	MACHINE A LAVER	27/04/2022	5 an(s)	11 872,97
2188	IMMO2022-003	LAVES LINGES	18/05/2022	5 an(s)	2 299,95
2188	IMMO2022-005	SOUFFLEUR STIHL	24/06/2022	5 an(s)	790,00
2188	IMMO2022-010	TABLE VITRO SIEMENS	28/10/2022	2 an(s)	309,52
2188	IMMO2022-011	LAVE APPREIL RESPIRATION	27/10/2022	5 an(s)	24 082,33
2188	IMMO2022-013	DOMINO VITROCERAMIQUE	28/11/2022	2 an(s)	159,00
2188	IMMO2022-014	ASPIRATEUR NT 6S/2	28/11/2022	2 an(s)	783,90
2188	IMMO2022-015	FOUR	28/11/2022	2 an(s)	1 506,48
2188	IMMO2022-017	LAVE LINGE AEG	28/11/2022	5 an(s)	1 589,97
2188	IMMO2022-038	SECHE LINGE+PLAQUE CUISSON	14/12/2022	2 an(s)	779,98
2188	IMMO2022-047	ASPIRATEUR + SACS	14/12/2022	2 an(s)	220,20
231312	COLOMBIER FONTAINE-231312	PORTAIL ARRIERE COLOMBIER FONTAINE	10/03/2022	0 an(s)	2 136,49
231312	OUIHANS-231312	REPRISE DOUBLAGE OUIHANS	09/12/2022	0 an(s)	9 904,41
231312	SAONE-231312	OPE BATIMENTS MODULAIRE SAONE	10/03/2022	0 an(s)	21 657,14
231312	VAL D USIERS-231312	220115 SIT1 CONSTRUCTION VAL D USIERS TRAVAUX EN COURS	04/07/2022	0 an(s)	101 994,76
231735	MARAI DRUGEON-231735	TRAVAUX MARAIS DU DRUGEON TRAVAUX EN COURS 2022000601	14/08/2022	0 an(s)	1 311,49
232	BLAMONT-232	RECONNAISSANCE SDIS AUX COMBOTTES	16/08/2022	0 an(s)	3 840,00
232	LABERGST STE MARIE-232	CT CONSTRUCTION LABERGEMENT SAINTE MARIE TRAVAUX EN COURS 2019004071	13/09/2022	0 an(s)	3 263,84
238	CCRM2022-238	DA10187889 AVANCE CCRM COMMANDE 2022001072	14/08/2022	0 an(s)	597 950,33
238	MASTER2022-238	DA 10187191 2MASTER CONFORT TRACTION CDE 2022001097	24/05/2022	0 an(s)	66 697,18
238	PARC2022-043	PROPORTIONNEUR MELANGEUR	05/05/2022	0 an(s)	187,74
238	PARC2022-044	PROPORTIONNEUR MELANGEUR	05/05/2022	0 an(s)	187,74
238	VLCG-238	AVANCE SUR COMMANDE 2022001828 TRAVAUX EN COURS	23/12/2022	0 an(s)	15 927,84
238	VL-238	AVANCE SUR COMMANDE 2022001743 TRAVAUX EN COURS	23/12/2022	0 an(s)	24 565,24
238	VSAV-2022	AVANCE 7 VSAV SUR CHASSIS RENAULT	28/10/2022	0 an(s)	257 856,48
238	VSRM2022-238	10187174 AVANCE SELON CDE 2022001311	24/05/2022	0 an(s)	610 896,22
238	VTPM2022-238	VTPM CHASSIS EXPERT CABINE APPROFONDIE CDE 2022001064	24/05/2022	0 an(s)	21 654,54
<b>TOTAL</b>					<b>8 297 671,60</b>

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230601-DCA19\_20230601-DE

A6.2

## IV - ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN

## VARIATION DU PATRIMOINE (article R.1424-32 par renvoi de l'article R.3313-17 du CGCT) - SORTIES

Date	Libellé écriture	tiers	Montant TTC
12/04/2022	Cession (stade CE1) 12/04/2022 - 3 DEA	3001926 MAIRIE DE VILLERS LE LAC	450,00 €
11/05/2022	Cession (stade CE2) 06/05/2022 BERCE POUR BRAS	3008091 ADS IDF NORD	6 137,00 €
11/05/2022	Cession (stade CE3) 06/05/2022 P PARTNER 9070 YE	3008092 SARL LE SITE AUTO	3 053,00 €
11/05/2022	Cession (stade CE4) 06/05/2022 TWINGO AC279KW	3008093 BERLINE PRESTIGE	2 064,00 €
11/05/2022	Cession (stade CE5) 06/05/2022 CLIO AG 405 HK	3008094 ASB AUTO / MR BELKINI	974,00 €
11/05/2022	Cession (stade CE6) 06/05/2022 R MASTER 6308YV25	3007729 GREG AUTO SPORT	6 626,00 €
11/05/2022	Cession (stade CE7) 06/05/2022 P BOXER 2261XD25	3008095 SAGLIER JULIEN	6 845,00 €
11/05/2022	Cession (stade CE8) 06/05/2022 KANGOO VPI 3022YQ25	3007729 GREG AUTO SPORT	1 845,00 €
11/05/2022	Cession (stade CE9) 06/05/2022 PEUG 308 - 7982 ZR	3008096 NME KESER PINAR	2 432,00 €
11/05/2022	Cession (stade CE10) 06/05/2022 CLIO AC 894 LB	3008097 AEI 2F	2 190,00 €
11/05/2022	Cession (stade CE11) 06/05/2022 C BERLINGO 6281YZ	3005727 GARAGE D'HULTS	1 961,00 €
11/05/2022	Cession (stade CE12) 06/05/2022 VTU 8520 YF 25	3008098 COCHE YVETTE	10 348,00 €
16/06/2022	Cession (stade CE13) VTU C Jumper 8523 YF	3008144 BRANCHUT FLORENT	11 003,00 €
16/06/2022	Cession (stade CE14) NISSAN TERRANO 4697 XF	3008145 EASY TRAVEL	4 500,00 €
16/06/2022	Cession (stade CE17) RENAULT MASTER 4765 ZC 25	3008147 KENZAUTO	8 940,00 €
05/07/2022	Cession (stade CE18, Immo N°100) au 05/07/2022 :	3008148 FPH WOZNIAK	3 105,00 €
16/12/2022	Cession (stade CE19, Immo N°118) au 16/12/2022 :	3006923 DBG AUTO	2 088,00 €
16/12/2022	Cession (stade CE20, Immo N°3086) au 16/12/2022 :	3006923 DBG AUTO	6 034,00 €
16/12/2022	Cession (stade CE21, Immo N°4492) au 16/12/2022 :	503008342 BAUDOIN BENJAMIN	2 012,00 €
16/12/2022	Cession (stade CE22, Immo N°2727) au 16/12/2022 :	503008342 BAUDOIN BENJAMIN	1 957,00 €
16/12/2022	Cession (stade CE23, Immo N°642) au 16/12/2022 :	503008343 CVO / LOCHE CELINE	2 500,00 €
16/12/2022	Cession (stade CE24, Immo N°3225) au 16/12/2022 :	503008344 VERCELLONE ANTOINE	2 293,00 €
16/12/2022	Cession (stade CE25, Immo N°685) au 16/12/2022 :	503008343 CVO / LOCHE CELINE	6 423,00 €
16/12/2022	Cession (stade CE26, Immo N°5820) au 16/12/2022 :	3007672 AC AUTO	2 416,00 €
16/12/2022	Cession (stade CE27, Immo N°3330) au 16/12/2022 :	503008345 FANTASTICAUTO UNIPESOAAL LDA	2 642,00 €
16/12/2022	Cession (stade CE28, Immo N°74) au 16/12/2022 : F	3008146 AROUCAMION LDA	15 180,00 €
16/12/2022	Cession (stade CE29, Immo N°74) au 16/12/2022	3008146 AROUCAMION LDA	12 375,00 €
16/12/2022	Cession (stade CE30, Immo N°3051) au 16/12/2022	3007538 SUNREEY SASU	7 489,00 €
16/12/2022	Cession (stade CE31, Immo N°3225) au 16/12/2022 :	503008346 LOISIR AUTOMOBILE	1 845,00 €
	TOTAL		136 730,00 €

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230601-DCA19\_20230601-DE

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS</b>		<b>A6.3</b>

<b>Produit des cessions</b>		<b>Réalisations</b>
Pour mémoire		
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	-56 730,00

<b>Produit des cessions</b>		<b>Réalisations</b>
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	136 730,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	83 079,93

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES</b>		<b>A6.4</b>

Modalité et date d'acquisition (1)	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
<b>TOTAL GENERAL</b>			0,00	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			0,00	0,00	
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) En application de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES		A6.5

Modalités et date de sortie (1)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	Valeur nette comptable le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (2)	Valeur nette comptable au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (3)
<b>TOTAL GENERAL</b>							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) En application de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les sorties réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement. Afficher une ligne par sorte, qu'elle soit totale ou partielle.

(2) Plus ou moins value = Prix de cession - Valeur nette comptable le jour de la cession.

(3) La valeur nette comptable au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)****A7****SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le SDIS.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - CA - 2022

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le

ID : 025-282500016-20230601-DCA19\_20230601-DE



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE</b>	<b>A7</b>

**RATIO**

	<b>Montant</b>
<b>Recettes 72 (I)</b>	<b>0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>0,00</b>
<b>Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>0,00 %</b>



<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS</b>		<b>B1.1</b>

**LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS**  
 (Article L. 3312-2 du CGCT)

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>	
Personnes de droit privé	0,00	
Associations	0,00	
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
<b>Personnes de droit public</b>	<b>0,00</b>	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	0,00	
Autres	0,00	

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230601-DCA19\_20230601-DE

## III – ANNEXES

**LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENT  
SUBVENTIONS VERSEES PAR LE SDIS DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET  
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES  
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE  
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

## LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LE SDIS

DESIGNATION DES ORGANISMES	Numéro SIREN de l'organisme	DATE D'ADHESION	MODE DE PARTICIPATION	MONTANT DU FINANCEMENT
Syndicats mixtes (article L.5721-1 du CGCT)				
Autres organismes de regroupement				

## SUBVENTIONS VERSEES PAR LE SDIS DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(article L. 3312-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions ... (2)	Objet (3)	Numéro SIREN de l'association ou de la fondation bénéficiaire	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
<b>INVESTISSEMENT</b>						
<b>FONCTIONNEMENT</b>						
6574	UDSP	Subv fonctionnement	337 939 136	UDSP	Association	38 000,00 €
6574	SSF 25	Subv fonctionnement	448 047 860	SSF 25	Association	9 500,00 €
6574	ADJSP	Subv fonctionnement	831 276 209	ADJSP	Association	24 000,00 €
6574	APEM	Subv fonctionnement		APEM	Association	2 000,00 €
6474	COS	Subv fonctionnement	481 636 298	COS	Association	619 895,00 €

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention ;

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention ;

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

## LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création		N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
...		...		...		

## LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création		N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière		...		...		
...						

## LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création		N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
...		...		...	

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230601-DCA19\_20230601-DE


SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - CA - 2022

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN-ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)</b>		<b>B2</b>

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant des redevances restant à courir				Total (1)	
					N+1	N+2	N+3	N+4		Cumul restant
Crédits-baills mobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-baills immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

Envoyé en préfecture le 06/06/2023  
 Reçu en préfecture le 06/06/2023  
 Publié le  
 ID : 025-282500016-20230601-DCA19\_20230601-DE



SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - CA - 2022

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE</b>	<b>B3</b>

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.  
 (2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - CA - 2022

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le

S<sup>2</sup>LOW

ID : 025-282500016-20230601-DCA19\_20230601-DE

**IV – ANNEXES****ENGAGEMENTS HORS BILAN – ETAT DES ENGAGEMENTS DONNES****B4**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	<b>8017 Subventions à verser en annuités</b>				0,00	0,00	0,00
	<b>8018 Autres engagements donnés</b>				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés				0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL</b>				0,00	0,00	0,00

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - CA - 2022

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230601-DCA19\_20230601-DE

## IV – ANNEXES

## ENGAGEMENTS HORS BILAN – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

B5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230601-DCA19\_20230601-DE

**IV - ANNEXES**

**AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

AUTORISATION DE PROGRAMME*		Stocks AP voûtes (excédents antérieurs) disponibles à l'affectation y compris ajustements Intervenues dans l'année	AP nouvelles voûtes dans l'année	AP affectées non converties par des CP réalisés au 01/01/01 (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées dans l'année (3)	Stock d'AP affectés restant à financer (4)=(1)+(2)-(3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	Restes à financer au 01/01/24 (6)=(4)-(5)
Numéro	Libellé								
2	Groupement Est	1 326 000,00	0,00	1 216 735,90	0,00	0,00	1 326 735,00	0,00	1 316 735,00
10	Norveau	3 682 500,00	0,00	3 71 882,25	0,00	0,00	1 71 882,25	0,00	1 71 882,25
14	Besançon Bréland	16 163 600,00	0,00	616 908,00	0,00	0,00	616 908,00	0,00	616 908,00
22	Outils de gestion	890 000,00	0,00	16 653,80	0,00	0,00	16 653,80	0,00	16 653,80
34	Véhicules	16 144 100,00	0,00	16 144 100,00	0,00	0,00	16 144 100,00	3 225 699,84	12 918 400,16
31	Centre logistique	2 606 000,00	0,00	228 162,00	0,00	0,00	228 162,00	0,00	228 162,00
33	Orchamps Venes	1 787 000,00	0,00	120 183,60	0,00	0,00	120 183,60	0,00	120 183,60
35	Amancey	1 054 000,00	0,00	70 514,37	0,00	0,00	70 514,37	0,00	70 514,37
37	Moncey	1 105 100,00	0,00	4 181,00	0,00	0,00	4 181,00	0,00	4 181,00
38	Mobilité et journalisme numériques	644 500,00	0,00	26 878,48	0,00	0,00	26 878,48	0,00	26 878,48
39	Atelier départemental	1 656 000,00	0,00	46 460,00	0,00	0,00	46 460,00	0,00	46 460,00
40	La Furelle Rive gauche	1 123 000,00	0,00	-83 987,84	0,00	0,00	-83 987,84	8 124,16	-75 863,68
41	Mouthe	1 073 200,00	0,00	-30 717,42	0,00	0,00	-30 717,42	12 175,68	-18 541,74
42	Saint Hippolyte	2 385 400,00	0,00	2 385 400,00	0,00	0,00	2 385 400,00	11 670,40	2 373 729,60
43	Pierrefontaine Les Vaux	921 200,00	0,00	82 679,67	0,00	0,00	82 679,67	43 990,97	38 688,70
45	Vall d'usiers	1 374 300,00	0,00	1 278 317,79	0,00	0,00	1 278 317,79	844 412,78	433 905,01
47	Lavans Vuillafans	616 200,00	0,00	612 148,48	0,00	0,00	612 148,48	0,00	612 148,48
48	Modernisation parc DSA	221 119,00	0,00	28 306,23	0,00	0,00	28 306,23	6 886,93	21 419,30
49	Hérimoncourt	487 000,00	0,00	23 8 983,08	0,00	0,00	23 8 983,08	39 685,61	198 317,47
50	Boussières	283 800,00	0,00	270 773,10	0,00	0,00	270 773,10	162 795,72	107 977,38
51	Gilly	843 000,00	0,00	840 218,60	0,00	0,00	840 218,60	0,00	840 218,60
52	Frans	1 016 000,00	0,00	1 013 330,00	0,00	0,00	1 013 330,00	0,00	1 013 330,00
53	Blamont	670 000,00	0,00	670 000,00	0,00	0,00	670 000,00	3 640,00	666 360,00
54	Chapelle des Bois	1 217 000,00	0,00	1 128 089,00	0,00	0,00	1 128 089,00	7 488,08	1 120 600,92
55	Dampicard	466 000,00	0,00	451 933,44	0,00	0,00	451 933,44	168 977,05	282 956,39
<b>TOTAL</b>		<b>60 385 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>27 820 697,64</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>27 820 697,64</b>	<b>4 358 604,86</b>	<b>23 462 092,78</b>

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures

(2) Il s'agit des AP voûtes annulés ou perdus pendant l'exercice N et affectés pendant celui-ci

(3) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230601-DCA19\_20230601-DE

## IV - ANNEXES

IV

## AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

B7

## SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT*		Stocks AP votées (exercices antérieurs) disponibles à l'affectation y compris ajustements intervenus dans l'année	AP nouvelles votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées dans l'année (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4)=(1)+(2)-(3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	Restes à financer au titre des AP affectées au 31/12/N (6)=(4)-(5)
Numéro	Libellé								
2	Groupement Est	10 600,00	0,00	4 100,00	0,00	0,00	4 100,00	0,00	4 100,00
10	Morteau	24 800,00	0,00	6 734,65	0,00	0,00	6 734,65	0,00	6 734,65
11	Mont d'Or	25 050,00	0,00	63,88	0,00	0,00	63,88	0,00	63,88
31	Centre logistique	16 400,00	0,00	512,00	0,00	0,00	512,00	0,00	512,00
33	Orchamps Venes	10 300,00	0,00	1 805,18	0,00	0,00	1 805,18	0,00	1 805,18
36	Amancey	8 800,00	0,00	28,15	0,00	0,00	28,15	0,00	28,15
37	Moncey	7 700,00	0,00	598,05	0,00	0,00	598,05	0,00	598,05
39	Atelier départemental	18 700,00	0,00	2 331,02	0,00	0,00	2 331,02	0,00	2 331,02
40	La Fuvelle Rive Gauche	8 000,00	0,00	2 539,82	0,00	0,00	2 539,82	0,00	2 539,82
41	Mouthe	13 000,00	0,00	2 697,00	0,00	0,00	2 697,00	0,00	2 697,00
42	Saint Hippolyte	19 800,00	0,00	18 100,00	0,00	0,00	18 100,00	0,00	18 100,00
43	Pierrefontaine les varans	16 800,00	0,00	6 625,00	0,00	0,00	6 625,00	0,00	6 625,00
45	Val d'Uisiers	7 200,00	0,00	7 200,00	0,00	0,00	7 200,00	6 288,90	811,10
47	Lavans Vulliamis	4 600,00	0,00	4 600,00	0,00	0,00	4 600,00	0,00	4 600,00
51	Gilley	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	8 000,00
52	Frasne	18 000,00	0,00	18 000,00	0,00	0,00	18 000,00	0,00	18 000,00
53	Blamont	4 600,00	0,00	4 500,00	0,00	0,00	4 500,00	0,00	4 500,00
54	Chapelle des Bois	6 800,00	0,00	6 800,00	0,00	0,00	6 800,00	0,00	6 800,00
TOTAL		218 950,00	0,00	93 935,76	0,00	0,00	93 935,76	6 288,90	87 646,86

(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures

(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci

(3) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N



Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230601-DCA19\_20230601-DE

IV - ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2022	C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EFT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		2,0	0,0	2,0	2,0	0,0	2,0
Directeur général des services							
Directeur général Adjoint des services							
Directeur général des services techniques							
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53	A	1,0		1,0	1,0		1,0
Directeur départemental des services d'incendie et de secours	A	1,0		1,0	1,0		1,0
Directeur départemental adjoint des services d'incendie et de secours							
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		66,0	2,0	68,0	60,2	4,8	64,9
Attachés territoriaux	A	7,0		7,0	7,1	0,7	7,8
Rédacteurs territoriaux	B	23,0		23,0	19,0	1,0	20,0
Adjoint administratif	C	36,0	2,0	38,0	34,1	3,1	37,2
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		37,0	0,5	37,5	31,3	3,3	34,6
Ingénieurs territoriaux	A	5,0		5,0	4,7		4,7
Techniciens territoriaux	B	12,0		12,0	6,8	2,3	9,0
Agents de maîtrise	C	10,0		10,0	9,2	1,0	10,2
Adjoint techniques	C	10,0	0,5	10,5	10,8		10,8
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>							
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>							
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>							
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>							
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>							
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>							
<b>FILIERE POLICE (j)</b>							

Page 80

IV - ANNEXE									
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2022									
IV									
C1									
<b>FILIERE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS (1)</b>									
Lieutenants-colonels	A	411,0	0,0	411,0	396,7	4,4	401,1	5,6	
Commandants	A	6,0		6,0	5,6		12,2	14,1	
Capitaines	A	13,0		13,0	12,2		14,1	6,0	
Lieutenants hors classe	A	12,0		12,0	6,0		23,2	21,8	
Lieutenants 1ère classe	B	5,0		5,0	2,0		129,4	81,7	
Lieutenants 2è classe	B	27,0		27,0	21,8		55,9	44,3	
Adjudants	C	25,0		25,0	12,0		0,0	0,0	
Sergents	C	128,0		128,0	84,0		1,0	1,0	
Caporaux-chef	C	84,0		84,0	59,0		39,9	44,3	
Caporaux Supers	C	59,0		59,0	44,0	4,4	0,0	0,0	
Médecins de classe exceptionnelle	A	0,0		0,0	0,0		1,0	1,0	
Médecins hors classe	A	1,0		1,0	1,0		1,0	1,0	
Médecins de classe normale	A	1,0		1,0	2,0		1,0	1,0	
Pharmaciens hors classe	A	2,0		2,0	1,0		2,0	2,0	
Cadres de santé	A	1,0		1,0	1,0		1,0	1,0	
Infirmiers hors classe	B	2,0		2,0	2,0		1,0	1,0	
Infirmiers	B	1,0		1,0	1,0		1,0	1,0	
<b>EMPLOIS NON CITES (2) (3)</b>									
		518,5	2,5	518,5	490,2	12,4	502,6		
<b>TOTAL GENERAL (a + b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)</b>									

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NORAN78092400102C du 23 mars 1995 ;

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'arrêté de répartition : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés à hauteur de la qualité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Emplois budgétaires créés par l'arrêté de répartition : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés à hauteur de la qualité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(5) ETPPT = Effectifs physiques \* qualité de travail \* méthode d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (qualité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPPT, un agent à temps partiel à 80% (qualité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPPT, un agent à temps partiel à 80% (qualité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : COD) correspond à 0,4 ETPPT (0,8 \* 6/12).

(6) Par exemple : emplois dont les attributions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" réglés par l'article 159 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Page 80-1

Envoyé en préfecture le 06/06/2023  
 Reçu en préfecture le 06/06/2023  
 Publié le  
 ID : 025-282500016-20230601-DCA19\_20230601-DE



**IV - ANNEXE**  
**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS**  
**ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2022**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2018	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT Nature de contrat (5)
			Indexe (6)	Evres		
chef de service	A	ADM	444		L332-8	CDD
chargé de communication	B	ADM	397		L332-14	CDD
chef de bureau	B	TECH	401		L332-8	CDD
technicien	B	TECH	389		L332-14	CDD
technicien	B	TECH	389		L332-14	CDD
technicien	B	TECH	389		L332-14	CDD
chef d'équipe de sapeurs-pompiers professionnels	C	TECH	597		3-5-1	CDI
chef d'équipe de sapeurs-pompiers professionnels	C	SPP	568		L332-13	CDD
équipier de sapeurs-pompiers professionnels	C	SPP	568		L332-14	CDD
équipier de sapeurs-pompiers professionnels	C	SPP	567		3-2	CDD
gestionnaire comptable	C	ADM	567		L332-23	CDD
assistante de gestion	C	ADM	567		L332-13	CDD
secrétaire-assistant de gestion	C	ADM	382		L332-23	CDD
<b>TOTAL GENERAL</b>						

ADM : Administratif  
 TECH : Technicien  
 URS : Urbainisme (dont aménagement urbain)  
 ENV : Environnement (dont espaces verts et aménagement rural)  
 S : Social  
 MS : Médico-social  
 MT : Médico-technique  
 SP : Sportif  
 CULT : Culturel  
 ANIM : Animation  
 PM : Police  
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuel brut (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).  
 (4) CONTRAT : Motif de contrat (et du 26 janvier 1984 modifiée)  
 3-a : article 3, 1ère alinéa ; accrutement temporaire d'activité  
 3-b : article 3, 2ème alinéa ; accrutement autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité, ...)  
 3-c : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité, ...)  
 3-2 : vacances temporaire d'un emploi  
 3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes  
 3-3-2 : emplois de niveau de la catégorie A lorsque les besoins de services ou la nature des fonctions le justifient  
 3-3-3 : emplois de secrétaires de mairie des communes de moins de 1000 habitants et de secrétaires des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil  
 3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quantité de temps de travail est inférieure à 50%  
 3-3-5 : emplois des communes de moins de 2000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement ou maître de l'œuvre, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public  
 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 ; contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel  
 38 : article 38 recruteurs désignés catégorie C  
 47 : article 47 recrutements divers sur emplois fonctionnaires  
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de collèges  
 110-1 : collaborateurs de groupe d'élus  
 A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée indéterminée (CDI) ou d'un contrat à durée déterminée (CDD). Les contrats particuliers doivent être indiqués "A / autres" et faire l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).  
 (6) Occupant un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-4 et 47 de la loi n° 84-593 du 26 juillet 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.  
 (7) Occupant un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.  
 (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement lors de la mise en place, il convient de mentionner le chiffre correspondant à l'article 6 de la loi n° 85-1148 du 20 octobre 1985.

Page 80-2

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - CA - 2022

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230601-DCA19\_20230601-DE

**IV – ANNEXES****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT  
AUXQUELS ADHERE LE SDIS****C3.1**

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-1 du CGCT)			0,00
Autres organismes de regroupement			0,00

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - CA - 2022

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230601-DCA19\_20230601-DE

## IV -- ANNEXES

### AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES | C3.2

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

SDIS 25 - SDIS 25 - M81 - CA - 2022

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230601-DCA19\_20230601-DE

**IV – ANNEXES**

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS  
UN BUDGET ANNEXE**

**C3.3**

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - CA - 2022

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230601-DCA19\_20230601-DE

**IV – ANNEXES**

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA  
TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

**C3.4**

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - CA - 2022

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le

S<sup>2</sup>LO

ID : 025-282500016-20230601-DCA19\_20230601-DE

**IV – ANNEXE****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES****C4****1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts	Réalisations - Mandats ou titres émis (1)	Restes à réaliser au 31/12/N	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Y compris les rattachements.

**2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budgets)**

(1) Y compris les rattachements.

**3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (Avant la neutralisation des flux réciproques)**

SECTION	Crédits ouverts	Réalisations - Mandats ou titres émis (1)	Restes à réaliser au 31/12/N	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Y compris les rattachements.



<b>IV – ANNEXE</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>C4</b>

**4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M. 61) (1)**

SECTION	Crédits ouverts	Réalisations - Mandats ou titres émis (2)	Restes à réaliser au 31/12/N	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

**5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (Après la neutralisation des flux réciproques) (1)**

SECTION	Crédits ouverts	Réalisations - Mandats ou titres émis (2)	Restes à réaliser au 31/12/N	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

Envoyé en préfecture le 06/06/2023  
 Reçu en préfecture le 06/06/2023  
 Publié le  
 ID : 025-282500016-20230601-DCA19\_20230601-DE

SDIS 25  
 SDIS 25 - M61  
 Compte administratif Exercice 2022

III - ANNEXES  
 ARRETE ET SIGNATURES

La Présidente du conseil d'administration  
 du SDIS



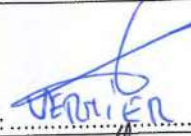


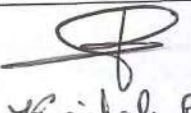
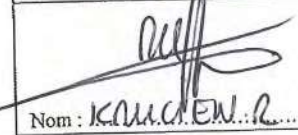
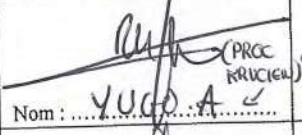
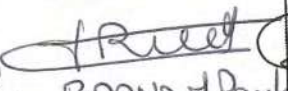

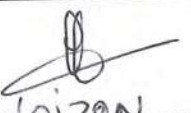
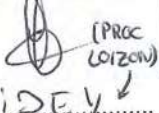

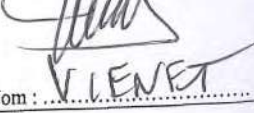
Christine BOUQUIN

Nombre de membres en exercice... 20.....  
 Nombre de membres présents... 15.....  
 Nombre de suffrages exprimés... 17.....  
 VOTES : Pour... 17.....  
 Contre... 0.....  
 Abstentions... 0.....

Date de convocation : 04/05/23.

Présenté par la Présidente,  
 A. Besançon..... le 1<sup>er</sup> juin 2023.....  
 La Présidente,  
 Délibéré par le conseil d'administration, réuni en session.....  
 A. Besançon....., le 1<sup>er</sup> juin 2023.....

Les membres du conseil d'administration,

Nom :  VERNIER	Nom :  TALLARD	Nom :  BACHELOT	Nom :  Krichal Ph.
Nom :  KRUCIEN	Nom :  YUGO A. (PROC KRUCIEN)	Nom :  BRAND	Nom :  ROGEZ
Nom :  LOIZON	Nom :  VOIDEY (PROC LOIZON)	Nom :  DALIAVAUE	Nom :  VIENET
Nom : VISIO GUYON	Nom : VISIO CHARLET	Nom : VISIO VERNIER T.	Nom : VISIO GENRE
Nom : VISIO BOLE	Nom : .....	Nom : .....	Nom : .....

certifié exécutoire par la Présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le ..... et de la  
 publication le .../.../....

A....., le .../.../....

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS

### EXTRAIT DES DELIBERATIONS

#### *AFFECTATION DEFINITIVE DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2022 SUR L'EXERCICE 2023*

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 01 juin à 10h00, le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours du Doubs s'est réuni au siège du service départemental d'incendie et de secours, sous la présidence de Madame Christine BOUQUIN.

Le quorum étant atteint (11 membres) avec 16 membres présents, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

#### ETAIENT PRESENTS

##### Membres avec voix délibérative

- ▶ Mme Christine BOUQUIN, Mme Béatrix LOIZON, M. Michel VIENET, M. Jean-Luc GUYON (visioconférence), M. Thierry VERNIER (visioconférence), Mme Florence ROGEBOZ, Mme Marie-Paule BRAND, M. Claude DALLAVALLE, M. Raphaël KRUCIEN, M. Damien CHARLET (visioconférence), Mme Catherine BARTHELET, M. Fabrice TAILLARD, M. Joël VERNIER, M. Patrick GENRE (visioconférence), M. Cédric BÔLE (visioconférence), M. Philippe MARECHAL.

##### Membres avec voix consultative

- ▶ M. le Contrôleur général Stéphane BEAUDOUX, Mme la Médecin de classe normale Caroline PEUGEOT-MORTIER, M. le Commandant Arnault ANGONIN, M. l'Adjudant Philippe MENDY, M. le Lieutenant Mickaël BEY (visioconférence), M. le Lieutenant-colonel Frédéric BRINGOUT, Mme l'Adjudante Fanny GRISON.

##### Membre de droit

- ▶ M. Jérôme RUPT, adjoint à la directrice de cabinet, représentant M. le Préfet

#### ETAIENT EXCUSES

- ▶ M. le Préfet du Doubs, M. Ludovic FAGAUT, Mme Priscilla BORGERHOFF, Mme Martine VOIDEY, M. Bruno BEAUDREY, Mme Géraldine LEROY, M. Aly YUGO, Mme Monique CHOUX, M. Philippe GAUTIER, M. le Lieutenant Christophe SPARAPAN, M. l'Adjudant Sébastien MATHIEU, M. l'Adjudant Jean-Michel TOURMAN, M. Didier MOREAU, Mme la Médecin hors classe Laure-Estelle PILLER, M. le Capitaine Frédéric MAURICE, M. le Payeur départemental.

#### PROCURATIONS

- ▶ M. Aly YUGO, représentant du conseil départemental, donne pouvoir à M. Raphaël KRUCIEN, représentant du conseil départemental ;
- ▶ Mme Martine VOIDEY, représentante du conseil départemental, donne pouvoir à Mme Béatrix LOIZON, représentante du conseil départemental.

#### ASSISTAIENT EGLEMENT A LA REUNION

- ▶ M. le Lieutenant-colonel Christophe FOURNEROT, M. le Lieutenant-colonel Nicolas MEYER, M. Michael BADET, M. Jérôme FITZE, M. le Commandant Charles CLAUDET, M. Didier NICOD, Mme Séverine BONNET, Mme Géraldine HINZ.

*Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois de juin 2023.*

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le

ID : 025-282500016-20230601-DCA20\_20230601-DE



## AFFECTATION DEFINITIVE DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2022 SUR L'EXERCICE 2023

Le résultat de l'exercice 2022 a fait l'objet d'une affectation prévisionnelle sur l'exercice 2023 par une délibération du 02 février 2023.

L'instruction budgétaire et comptable M61 prévoit une nouvelle délibération pour l'affectation définitive du résultat, après le vote du compte administratif, et ce même en l'absence de différence avec l'affectation prévisionnelle.

Les résultats définitifs 2022, en investissement comme en fonctionnement, en accord avec Monsieur le Payeur départemental, sont conformes aux résultats prévisionnels, à savoir :

### Section de fonctionnement

Total dépenses	52 739 438,19 €
Total recettes	53 226 895,95 €
<b>Solde de l'exercice 2022</b>	<b>487 457,76 €</b>
Excédent 2021 reporté	6 395 511,11 €
Résultat de fonctionnement	6 882 968,87 €
<i>Virement à la section d'investissement inscrit au budget 2022</i>	2 000 000,00 €
<b>Résultat après virement</b>	<b>4 882 968,87 €</b>
<i>Dépenses reportées</i>	297 936,55 €

### Section d'investissement

Total dépenses	13 969 917,93 €
Total recettes	14 286 272,61 €
<b>Solde de l'exercice 2022</b>	<b>316 354,68 €</b>
Résultat 2021 reporté	-
<b>Résultat cumulé</b>	<b>212 013,91 €</b>
<i>Dépenses 2022 reportées</i>	522 027,10 €
<i>Besoin de financement 2022</i>	-
<i>Virement de la section de fonctionnement inscrit au budget 2022</i>	2 000 000,00 €
<b>Solde avec prise en compte du virement</b>	<b>1 265 958,99 €</b>

Le solde de la section investissement est positif du fait de la prise en compte du virement de la section de fonctionnement inscrit au budget 2022 à hauteur de 2 000 000 €.

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le

ID : 025-282500016-20230601-DCA20\_20230601-DE



L'affectation définitive du résultat de l'exercice 2022 sur l'exercice 2023 est la suivante :

- Ligne 002 « résultat de fonctionnement reporté » pour un montant de 4 882 968,87 € ;
- Ligne 001 « solde d'exécution d'investissement reporté » pour un montant de 212 013,91 € ;
- Ligne 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » pour un montant de 2 000 000 €.

*Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité :*

- *constatent un résultat définitif de fonctionnement d'un montant de 6 882 968,87 € ;*
- *approuvent l'affectation partielle du résultat de fonctionnement, à hauteur de 2 000 000 €, à la section d'investissement par une inscription au compte 1068 du budget 2023 ;*
- *approuvent le report en recettes de fonctionnement, à la ligne 002, du solde de résultat 2022 de la section de fonctionnement, pour un montant de 4 882 968,87 € ;*
- *constatent un solde d'exécution définitif de la section d'investissement de - 212 013,91 € et approuver son report en dépenses d'investissement au budget 2023 à la ligne 001.*

*Pour extrait conforme,*

*La présidente du conseil d'administration,*

Signé par : Christine BOUQUIN

Date : 06/06/2023

Qualité : Présidente du Conseil d'Administration du SDIS

*Christine BOUQUIN*



SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS  
*Etablissement public*  
 Corps départemental de sapeurs-pompiers

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230601-DCA20\_20230601-DE

GROUPEMENT DES SERVICES ADMINISTRATIFS  
 ET FINANCIERS  
 SERVICE FINANCES

Affaire suivie par : Sylvie CONTET

☎ 03 81 85 36 07

sylvie.contet@sdis25.fr

FICHE DE CALCUL DES RESULTATS PREVISIONNELS REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS – ANNEE 2022		
Application de l'article R2311-13 du CGCT dans les conditions fixées au quatrième alinéa de l'article L2311-5 du même code.		
<b>Solde d'exécution de la section de fonctionnement</b>		
Dépenses de Fonctionnement 2022		52 739 438.19 €
Recettes de Fonctionnement 2022		53 226 895.95 €
Résultat de l'exercice 2022		487 457.76 €
<i>Résultat antérieur reporté</i>	+	<i>6 395 511.11 €</i>
Résultat à affecter	=	6 882 968.87 €
Virement à la section Investissement inscrit au BP 2022	-	2 000 000 €
<b>Résultat après virement</b>	<b>=</b>	<b>4 882 968.87 €</b>
<b>Solde d'exécution de la section d'Investissement</b>		
Dépenses d'Investissement 2022		13 969 917.93 €
Recettes d'Investissement 2022		14 286 272.61 €
Résultat de l'exercice 2022		316 354.68 €
<i>Résultat antérieur reporté</i>	+	<i>- 528 368.59 €</i>
<b>Résultat d'Investissement</b>	<b>=</b>	<b>- 212 013.91 €</b>
<b>RAR et reports</b>		
Report dépenses de Fonctionnement		297 936.55 €
RAR dépenses Investissement		522 027.10 €
RAR recettes Investissement		0 €
<b>Solde des RAR Investissement</b>		<b>- 522 027.10 €</b>
<b>Besoin de Financement Invest.</b>		<b>- 734 041.01 €</b>
<b>Affectation du résultat</b>		
Affectation au 1068 (IR)		2 000 000 €
Résultat 2022 reporté au 001 (ID)		212 013.91 €
Résultat 2022 reporté au 002 (FR)		4 882 968.87 €



**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DEPARTEMENTAL  
D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS**

*DECISION MODIFICATIVE N°1  
EXERCICE 2023*

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 01 juin à 10h00, le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours du Doubs s'est réuni au siège du service départemental d'incendie et de secours, sous la présidence de Madame Christine BOUQUIN.

Le quorum étant atteint (11 membres) avec 16 membres présents, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

ETAIENT PRESENTS

Membres avec voix délibérative

- ▶ Mme Christine BOUQUIN, Mme Béatrix LOIZON, M. Michel VIENET, M. Jean-Luc GUYON (visioconférence), M. Thierry VERNIER (visioconférence), Mme Florence ROGEBOSZ, Mme Marie-Paule BRAND, M. Claude DALLAVALLE, M. Raphaël KRUCIEN, M. Damien CHARLET (visioconférence), Mme Catherine BARTHELET, M. Fabrice TAILLARD, M. Joël VERNIER, M. Patrick GENRE (visioconférence), M. Cédric BÔLE (visioconférence), M. Philippe MARECHAL.

Membres avec voix consultative

- ▶ M. le Contrôleur général Stéphane BEAUDOUX, Mme la Médecin de classe normale Caroline PEUGEOT-MORTIER, M. le Commandant Arnault ANGININ, M. l'Adjudant Philippe MENDY, M. le Lieutenant Mickaël BEY (visioconférence), M. le Lieutenant-colonel Frédéric BRINGOUT, Mme l'Adjudante Fanny GRISON.

Membre de droit

- ▶ M. Jérôme RUPT, adjoint à la directrice de cabinet, représentant M. le Préfet

ETAIENT EXCUSES

- ▶ M. le Préfet du Doubs, M. Ludovic FAGAUT, Mme Priscilla BORGERHOFF, Mme Martine VOIDEY, M. Bruno BEAUDREY, Mme Géraldine LEROY, M. Aly YUGO, Mme Monique CHOUX, M. Philippe GAUTIER, M. le Lieutenant Christophe SPARAPAN, M. l'Adjudant Sébastien MATHIEU, M. l'Adjudant Jean-Michel TOURMAN, M. Didier MOREAU, Mme la Médecin hors classe Laure-Estelle PILLER, M. le Capitaine Frédéric MAURICE, M. le Payeur départemental.

PROCURATIONS

- ▶ M. Aly YUGO, représentant du conseil départemental, donne pouvoir à M. Raphaël KRUCIEN, représentant du conseil départemental ;
- ▶ Mme Martine VOIDEY, représentante du conseil départemental, donne pouvoir à Mme Béatrix LOIZON, représentante du conseil départemental ;

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION

- ▶ M. le Lieutenant-colonel Christophe FOURNEROT, M. le Lieutenant-colonel Nicolas MEYER, M. Michael BADET, M. Jérôme FITZE, M. le Commandant Charles CLAUDET, M. Didier NICOD, Mme Séverine BONNET, Mme Géraldine HINZ.

*Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois de juin 2023.*

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230601-DCA21\_20230601-DE

## DECISION MODIFICATIVE N°1 EXERCICE 2023

Ce projet de première décision modificative de l'année 2023 porte sur les sections de fonctionnement et d'investissement du budget 2022.

Les flux budgétaires de cette décision modificative sont résumés dans le tableau ci-dessous :

	BP 2023 avec reports	Décision modificative n°1			BP + DM
		Réel	Ordre	Total DM	
Dépenses de fonctionnement	58 156 662,55 €	-	-	-	58 156 662,55 €
Recettes de fonctionnement	59 469 426,00 €	- 100 000 €	-	- 100 000 €	59 369 426,00 €
Solde fonctionnement	<b>1 312 763,45 €</b>	- 100 000 €	-	- 100 000 €	<b>1 212 763.45 €</b>
Dépenses d'investissement	16 402 039,44 €	-	-	-	16 402 039,44 €
Recettes d'investissement	16 402 039,44 €	-	-	-	16 402 039,44 €
Solde investissement	- €	-	-	-	- €

Cette décision modificative entraine des ajustements au sein de la section de fonctionnement (recettes) et au sein de la section investissement (recettes) afin de prendre en compte un changement d'imputation pour des crédits affectés au compte 775 (recette de fonctionnement) et devant être transférés, en fait, au compte 024 (recette d'investissement) dans le cadre de la procédure de cession des biens.

En conséquence, il convient de rectifier les crédits affectés au BP 2023 comme suit :

Compte	Intitulé	BP 2023	DM 1	BP + DM
775 – Recette Fonctionnement	Produits de cessions d'immobilisations	100 000 €	- 100 000 €	0 €
024 – Recette Investissement	Produits de cessions d'immobilisations	80 000 €	+ 100 000 €	180 000 €
1641 – Recette Investissement	Emprunt	6 637 258,10 €	- 100 000 €	6 537 258,10 €

*Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité, se prononcent favorablement sur ce dossier, à savoir :*

- *approuvent cette décision modificative ;*
- *approuvent les inscriptions budgétaires présentées dans la maquette jointe en annexe.*

*Pour extrait conforme,*

*La présidente du conseil d'administration,*

Signé par : Christine BOUQUIN

Date : 06/06/2023

Qualité : Présidente du Conseil d'Administration du SDIS

*Christine BOUQUIN*



Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230601-DCA21\_20230601-DE

**BORDEREAU D'ENVOI** à l'usage des  
collectivités qui n'ont pas signé de convention de télé-transmission via "Actes"  
**Envoi postal, ou dépôt, des délibérations et des maquettes budgétaires**

(Bordereau à envoyer ou déposer, **un par budget**, en **deux** exemplaires, dont un exemplaire sera retourné à la collectivité dès réception)

**Collectivité :**

- Nom (et n° INSEE) : **SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS**
- Adresse : 10, chemin de la Clairière – 25030 BESANCON CEDEX
- Tel : 03 81 85 36 07      Courriel : sylvie.contet@sdis25.fr


**Document budgétaire concerné (cocher) :** Budget principal Budget CCAS/CIAS Budget annexe (*préciser quel budget*) : 

Cocher la case concernée	Nombre d'exemplaires à transmettre	<b>DECISION MODIFICATIVE (DM n°1 exercice 2023 ou BUDGET SUPPLEMENTAIRE (BS))</b>
<input checked="" type="checkbox"/>	1	• La maquette de la DM ou du BS
<input checked="" type="checkbox"/>	2	• La délibération correspondante de l'assemblée délibérante
<b>et, en tant que de besoin :</b>		
<input type="checkbox"/>	2	• La délibération de l'affectation du résultat
<input type="checkbox"/>	1	• L'état des RAR au 31 décembre N-1 signé par l'ordonnateur et revêtu de l'accusé réception du comptable, s'il n'a pas été joint au budget primitif
<input type="checkbox"/>		• Autre ( <i>à préciser</i> )

**Rappel :** La maquette budgétaire de la DM ou du BS est transmise en **un seul exemplaire** et les délibérations en **deux exemplaires**.

Cadre réservé à la collectivité	Cadre réservé à la préfecture (sous-préfecture)
Le maire (le président), atteste que les documents et délibérations cochés ci-dessus, adressés en préfecture (ou en sous-préfecture de Montbéliard, ou en sous-préfecture de Pontarlier, <i>ayer les mentions inutiles</i> ), sont conformes à ceux détenus par la collectivité	Accusé de réception du budget primitif en préfecture (ou sous-préfecture)
<u><b>Date, signature de l'ordonnateur et cachet de la collectivité</b></u>	<u><b>Cachet d'arrivée</b></u>
Signé par : Christine BOUQUIN Date : 07/06/2023 Qualité : Présidente du Conseil d'Administration du SDIS	



Envoyé en préfecture le 06/06/2023  
Reçu en préfecture le 06/06/2023  
Publié le   
ID : 025-282500016-20230601-DCA21\_20230601-DE

## REPUBLIQUE FRANCAISE

**SERVICE DEPARTEMENTAL  
D'INCENDIE ET DE SECOURS  
DU DOUBS**

**M 61**

**DECISION MODIFICATIVE N°1  
Exercice 2023**

## Sommaire

### I - Informations générales

A - Modalités de vote du budget	3
B - Exécution du budget de l'exercice précédent	4

### II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble du budget	6
A2.1 - Equilibre financier du budget - Section de fonctionnement	7
A2.2 - Equilibre financier du budget - Section d'investissement	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

### III - Vote du budget

A - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	11
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	12
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	14
B - Section d'investissement - Vue d'ensemble	15
B1.1 - Section d'investissement - Dépenses non individualisées en programme d'équipement	16
B1.2 - Section d'investissement - Dépenses individualisées en programme d'équipement	17
B1.3 - Section d'investissement - Chapitres de programme afférent à une autorisation de programme	18
B1.4 - Section d'investissement - Chapitres de programme non compris dans une autorisation de programme	35
B2 - Section d'investissement - Subventions d'équipement à verser	36
B3 - Section d'investissement - Dépenses financières	37
B4 - Section d'investissement - Recettes d'équipement	38
B5 - Section d'investissement - Recettes financières	39
B6 - Section d'investissement - Récapitulatif des opérations pour le compte de tiers	40
B7 - Section d'investissement - Opérations d'ordre entre sections	41
B8 - Section d'investissement - Opérations patrimoniales	42
B9.1 - Section d'investissement - Equilibre des opérations financières - Dépenses	43
B9.2 - Section d'investissement - Equilibre des opérations financières - Recettes	44

### IV - Annexes

#### A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	sans objet 45
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	sans objet 46
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	sans objet 50
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	sans objet 51
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	sans objet 52
A2 - Méthodes utilisées	sans objet 54
A3 - Etat des provisions	sans objet 55
A4 - Etat des charges transférées	sans objet 56
A5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	sans objet 57

#### B - Engagements hors bilan

B1 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	sans objet 58
B2 - Etat des contrats de crédit-bail	sans objet 59
B3 - Etat des contrats de PPP	sans objet 60
B4 - Etat des engagements donnés	sans objet 61
B5 - Etat des engagements reçus	sans objet 62
B6 - Situation des autorisations de programme	sans objet 63
B7 - Situation des autorisations d'engagement	sans objet 64

#### C - Autres éléments d'information

C1 - Etat du personnel	sans objet 65
C2 - Liste des organismes dans lesquels le SDIS a pris un engagement financier	sans objet 67
C3.1 - Liste des organismes de regroupement	sans objet 68
C3.2 - Liste des établissements publics créés	sans objet 69
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	sans objet 70
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en un budget annexe	sans objet 71

#### D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	72
--------------------------	----

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - DM - 2023

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230601-DCA21\_20230601-DE

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>A</b>

- I – Le conseil d'administration a voté le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement.
  - au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement.
  - ~~sans (2) les programmes listés sur l'état II B1.2.~~
  - ~~avec (3) vote formel sur chacun des chapitres.~~

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).
- III – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre.
- IV – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (5).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les programmes d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - DM - 2023

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230601-DCA21\_20230601-DE

**I – INFORMATIONS GENERALES**  
**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT**

I

B

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (3)
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>66 709 356,12</b>	<b>67 613 168,56</b>	<b>0,00</b>	<b>803 812,44</b>
Investissement	13 969 917,93	14 286 272,61	(1) 0,00	316 354,68
Fonctionnement	52 739 438,19	53 226 895,95	(2) 0,00	487 457,76

(1) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses &gt; recettes, et + si recettes &gt; dépenses.

(2) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(3) Indiquer le signe – si dépenses &gt; recettes, et + si recettes &gt; dépenses.

**RESTES A REALISER – DEPENSES**

Chap. / Art. (4)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT-TOTAL</b>		<b>(I) 0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA)	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT-TOTAL</b>		<b>(II) 0,00</b>
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00

(4) Suivant le niveau de vote retenu par le conseil d'administration.

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - DM - 2023

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230601-DCA21\_20230601-DE

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT</b>	<b>B</b>

	RESTES A REALISER			RESULTAT CUMULE = (A) + (B) Excédent si positif Déficit si négatif	
	Dépenses	Recettes	Solde (B)		
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	I + II	0,00	III + IV	0,00	<b>803 812,44</b>
<b>Investissement</b>	I	0,00	III	0,00	<b>316 354,68</b>
<b>Fonctionnement</b>	II	0,00	IV	0,00	<b>487 457,76</b>

## RESTES A REALISER – RECETTES

Chap. / Art. (1)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT--TOTAL</b>		(III) 0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA)	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT--TOTAL</b>		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
74	Contributions et participations	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00

(1) Suivant le niveau de vote retenu par le conseil d'administration.

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - DM - 2023

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230601-DCA21\_20230601-DE

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****II****VUE D'ENSEMBLE****A1**

		DEPENSES	RECETTES
<b>VOTE</b>	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	0,00	0,00
	+	+	+
<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
<b>Total de la section d'investissement (2)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
		DEPENSES	RECETTES
<b>VOTE</b>	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	0,00	-100 000,00
	+	+	+
<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
<b>Total de la section de fonctionnement (3)</b>		<b>0,00</b>	<b>-100 000,00</b>
<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>		<b>0,00</b>	<b>-100 000,00</b>

**TOTAL DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE DU BUDGET**

	DÉPENSES			RECETTES		
	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	0,00	0,00	0,00	-100 000,00	0,00	-100 000,00
<b>Total budget (hors RAR N-1 et reports)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-100 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-100 000,00</b>

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 3312.9 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 3312.8 du CGCT).

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - DM - 2023

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le

S<sup>2</sup>LO

ID : 025-282500016-20230601-DCA21\_20230601-DE

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>A2.1</b>

**SECTION DE FONCTIONNEMENT (y compris les restes à réaliser)****OPERATIONS REELLES**

CHAP.	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
74	Contributions et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
<b>Total gestion des services</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
68	Dotations amortissements et provisions	0,00	
022	Dépenses imprévues	0,00	
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		-100 000,00
78	Reprises amortissements et provisions		0,00
<b>TOTAL DES OPERATIONS REELLES</b>		<b>I 0,00</b>	<b>II -100 000,00</b>

<b>SOLDE DES OPERATIONS REELLES ET MIXTES : .....</b>	<b>-100 000,00</b>
<b>(Recettes réelles – Dépenses réelles)</b>	

**OPERATIONS D'ORDRE (1)**

042	Opérations d'ordre entre sections	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	
<b>TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE</b>		<b>III 0,00</b>	<b>IV 0,00</b>

<b>AUTOFINANCEMENT DEGAGE = D (042 + 023) - R 042 : .....</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

<b>002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>V 0,00</b>	<b>VI 0,00</b>
---	---------------	----------------

<b>TOTAL DE LA SECTION</b>	<b>I+III+V 0,00</b>	<b>II+IV+VI -100 000,00</b>
----------------------------	---------------------	-----------------------------

(1) DF 023 = RI 021 ; DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.



SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - DM - 2023

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le

S<sup>2</sup>LOW

ID : 025-282500016-20230601-DCA21\_20230601-DE

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>A2.2</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT (y compris les restes à réaliser)****OPERATIONS REELLES**

CHAP.	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	(1) 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	-100 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	(2) 0,00	(3) 0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	(3) 0,00
21	Immobilisations corporelles	(2) 0,00	(3) 0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(2) 0,00	(3) 0,00
23	Immobilisations en cours	(2) 0,00	(3) 0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	100 000,00
<b>TOTAL DES OPERATIONS REELLES</b>		<b>I 0,00</b>	<b>II 0,00</b>

<b>BESOIN D'AUTOFINANCEMENT :</b> .....	<b>0,00</b>
<b>(Dépenses réelles – Recettes réelles)</b>	

**OPERATIONS D'ORDRE (4)**

040	Opérations d'ordre entre sections	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00
<b>TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE</b>		<b>III 0,00</b>	<b>IV 0,00</b>

<b>AUTOFINANCEMENT PROPRE A L'EXERCICE = R (040 + 021) - D 040</b> .....	<b>0,00</b>
<b>Solde des opérations d'ordre de section à section (précédé du signe – si négatif)</b>	

<b>001 SOLDE D'EXECUTION N-1 REPORTE (5)</b>	<b>V 0,00</b>	<b>VI 0,00</b>
<b>1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>VII 0,00</b>

<b>TOTAL DE LA SECTION</b>	<b>I + III + V 0,00</b>	<b>II + IV + VI + VII 0,00</b>
----------------------------	-------------------------	--------------------------------

(1) Hors 1068.

(2) Y compris les programmes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) RI 021 = DF 023 ; RI 040 = DF 042 ; DI 040 = RF 042 ; DI 041 = RI 041.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - DM - 2023

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230601-DCA21\_20230601-DE

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE-DEPENSES</b>	<b>B1</b>

**1 – FONCTIONNEMENT (y compris les restes à réaliser)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement –Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (7)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

**2 – INVESTISSEMENT (y compris les restes à réaliser)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA)	(5) 0,00		0,00
	Total des programmes d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(6) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
<b>Dépenses d'investissement –Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (7)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 61.

(3) Hors chapitres programmes.

(4) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état.

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le SDIS effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(6) A utiliser uniquement dans le cas où le SDIS effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - DM - 2023

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230601-DCA21\_20230601-DE

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****II****BALANCE GENERALE-RECETTES****B2****1-FONCTIONNEMENT (y compris les restes à réaliser)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
74	Contributions et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	-100 000,00	0,00	-100 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>-100 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-100 000,00</b>
				+
<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>				<b>0,00</b>
				=
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>				<b>-100 000,00</b>

**2-INVESTISSEMENT (y compris les restes à réaliser)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	-100 000,00	0,00	-100 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA)	(4) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(5) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
28	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	100 000,00		100 000,00
<b>Recettes d'investissement –Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
				+
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (6)</b>				<b>0,00</b>
				+
<b>1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE (6)</b>				<b>0,00</b>
				=
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>				<b>0,00</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 61.

(3) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état.

(4) A utiliser uniquement dans le cas où le SDIS effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le SDIS effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(6) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - DM - 2023

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230601-DCA21\_20230601-DE

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (BP + BS + DM)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration	TOTAL
		I	II			IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	8 663 482,00	0,00	0,00	0,00	8 663 482,00
	- Avec AE / CP	21 900,00	0,00	0,00	0,00	21 900,00
	- Hors AE / CP	8 641 582,00	0,00	0,00	0,00	8 641 582,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	40 614 319,00	0,00	0,00	0,00	40 614 319,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
85	Autres charges de gestion courante	295 910,00	0,00	0,00	0,00	295 910,00
	- Avec AE / CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	- Hors AE / CP	295 910,00	0,00	0,00	0,00	295 910,00
86	Charges financières	635 000,00	0,00	0,00	0,00	635 000,00
87	Charges exceptionnelles	8 000,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
88	Dotations amortissements et provisions	5 000,00		0,00	0,00	5 000,00
022	Dépenses imprévues	150 000,00		0,00	0,00	150 000,00
023	Virement à la section d'investissement	1 000 000,00		0,00	0,00	1 000 000,00
042	Opérations d'ordre entre sections	6 487 015,00		0,00	0,00	6 487 015,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		<b>57 858 726,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>57 858 726,00</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (1)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

57 858 726,00

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (BP + BS + DM)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration	TOTAL
		I	II			IV = I + II + III
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	600 000,00	0,00	0,00	0,00	600 000,00
74	Contributions et participations	50 810 952,00	0,00	0,00	0,00	50 810 952,00
75	Autres produits de gestion courante	51 834,00	0,00	0,00	0,00	51 834,00
013	Atténuations de charges	300 000,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	545 000,00	0,00	-100 000,00	-100 000,00	445 000,00
78	Reprises amortissements et provisions	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre sections	2 278 671,00		0,00	0,00	2 278 671,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>54 686 467,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-100 000,00</b>	<b>-100 000,00</b>	<b>54 486 467,00</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (1)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

54 486 467,00

(1) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - DM - 2023

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230601-DCA21\_20230601-DE

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLES</b>	<b>A1</b>

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>8 663 482,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
60611	Eau et assainissement	45 000,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	1 510 000,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	80 000,00	0,00	0,00
60622	Carburants	935 000,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	271 913,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	28 000,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	20 150,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	344 885,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	345 200,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	43 464,00	0,00	0,00
60661	Médicaments	31 000,00	0,00	0,00
60662	Vaccins et sérums	18 000,00	0,00	0,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	198 000,00	0,00	0,00
6067	Produits d'intervention	30 050,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	340 448,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	92 400,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	54 750,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	50,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	52 000,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	749 380,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	494 000,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	230 915,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	897 410,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	380 000,00	0,00	0,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	21 900,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	47 000,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	28 300,00	0,00	0,00
61821	Abonnements	43 000,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	392 370,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	1 000,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	5 500,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	41 500,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	10 000,00	0,00	0,00
6228	Divers	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	13 000,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	16 110,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés et publications	66 390,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	9 250,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs du personnel	9 000,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	178 417,00	0,00	0,00
6255	Frais de déménagement	2 500,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	19 000,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	245 000,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	5 000,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations...)	7 000,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	221 000,00	0,00	0,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	42 000,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	31 900,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	15 330,00	0,00	0,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>40 614 319,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
6331	Versement mobilité	210 000,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	70 000,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	273 000,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	13 469 535,00	0,00	0,00
64112	SFT, indemnité résidence	265 000,00	0,00	0,00
64113	NBI	155 000,00	0,00	0,00
64114	Personnel tit. - Indemnité inflation	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	8 450 000,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations personnel non titulaire	350 000,00	0,00	0,00
64134	Personnel non tit. - indemnité inflation	0,00	0,00	0,00
64141	Vacations sapeurs pompiers volontaires	5 924 300,00	0,00	0,00
64145	Vacations versées aux employeurs	10 000,00	0,00	0,00
64146	Service de santé	194 300,00	0,00	0,00
64148	Autres vacances	2 103 600,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois aidés	50 000,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	90 000,00	0,00	0,00
64171	Apprentis - rémunérations	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230601-DCA21\_20230601-DE

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - DM - 2023

Chap. / Art. (1)	Libellé (f)	Budget de l'exercice (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration
64172	Apprentis - Indemnité inflation	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	2 150 000,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	4 950 000,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	17 000,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	185 000,00	0,00	0,00
646	Allocations de vétéranca	1 035 000,00	0,00	0,00
6473	Allocations de chômage	3 000,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres œuvres sociales	659 584,00	0,00	0,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>295 910,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
6512	Droits d'utilisat° informatique en nuage	41 310,00	0,00	0,00
6531	Indemnités	32 000,00	0,00	0,00
6532	Frais de mission	200,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	109 000,00	0,00	0,00
6574	Subv. foncl. assoc. et personnes privées	96 400,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	17 000,00	0,00	0,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GESTION DES SERVICES (A) = (011 + 012 + 65 + 014)</b>		<b>49 573 711,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (B)</b>	<b>635 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	580 000,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	45 000,00	0,00	0,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (C)</b>	<b>8 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	1 500,00	0,00	0,00
6712	Amendes fiscales et pénales	1 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	500,00	0,00	0,00
<b>68</b>	<b>Dotations amortissements et provisions (D)</b>	<b>5 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
6815	Dot. prov. pour risques et ch. de fonct.	5 000,00	0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	0,00	0,00
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (E)</b>	<b>150 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = A + B + C + D + E</b>		<b>50 371 711,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>1 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre entre sections (2)</b>	<b>6 487 015,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
675	Valeurs comptables immobilisation cédée	0,00	0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. immobilisations	6 487 015,00	0,00	0,00
<b>043</b>	<b>Opérations ordre intérieur de la section</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b> (= Prélèvement issu de la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement)		<b>7 487 015,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et d'ordre)		<b>67 858 726,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (3)</b>	<b>0,00</b>
----------------------------------	-------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (3)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>67 858 726,00</b>
--	----------------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (4)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	45 000,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes utilisé.

(2) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(3) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(4) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - DM - 2023

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230601-DCA21\_20230601-DE

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLES</b>	<b>A2</b>

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration
<b>70</b>	<b>Prod. services, domaine, ventes diverses</b>	<b>600 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
7061	Inter. factur. (art. L. 1424-42 du CGCT)	600 000,00	0,00	0,00
7068	Autres prestations de services	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	0,00
7088	Autres produits d'activités annexes	0,00	0,00	0,00
<b>74</b>	<b>Contributions et participations</b>	<b>60 810 952,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
744	FCTVA	80 000,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	28 546 531,00	0,00	0,00
7474	Participation communes	3 314 114,00	0,00	0,00
7475	Group. coll et coll. statut particulier	18 863 402,00	0,00	0,00
7478	Participation autres organismes	6 905,00	0,00	0,00
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>61 834,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
758	Produits divers de gestion courante	61 834,00	0,00	0,00
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>300 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
6419	Remboursements rémunérations personnel	300 000,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GESTION DES SERVICES (A) = (70 + 74 + 75 + 013)</b>		<b>51 762 788,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (B)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (C)</b>	<b>645 000,00</b>	<b>-100 000,00</b>	<b>-100 000,00</b>
7711	Dédits et pénalités perçus	5 000,00	0,00	0,00
7713	Libéralités reçues	0,00	0,00	0,00
774	Subventions exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	100 000,00	-100 000,00	-100 000,00
7788	Autres produits exceptionnels	440 000,00	0,00	0,00
<b>78</b>	<b>Reprises amortissements et provisions (D)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = A + B + C + D</b>		<b>52 307 788,00</b>	<b>-100 000,00</b>	<b>-100 000,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre entre sections (2)</b>	<b>2 278 671,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00	0,00	0,00
7768	Neutralisation des amortissements	1 760 471,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	518 200,00	0,00	0,00
<b>043</b>	<b>Opérations ordre intérieur de la section (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>2 278 671,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et d'ordre)		<b>54 586 467,00</b>	<b>-100 000,00</b>	<b>-100 000,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (3)</b>	<b>0,00</b>
----------------------------------	-------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (3)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>54 486 467,00</b>
--	----------------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (4)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes utilisé.

(2) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040, RF 043 = DF 043.

(3) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(4) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - DM - 2023

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le

S<sup>2</sup>LOW

ID : 025-282500016-20230601-DCA21\_20230601-DE

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>B</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Nature	Budget de l'exercice (BP + BS + DM) I	Restes à réaliser N-1 II	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration III	TOTAL IV = I + II + III
Dépenses d'équipement	11 374 836,00	0,00	0,00	0,00	11 374 836,00
- Non individualisées en programmes d'équipement	3 018 503,00	0,00	0,00	0,00	3 018 503,00
- Avec AP / CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP / CP	3 018 503,00	0,00	0,00	0,00	3 018 503,00
- Individualisées en programmes d'équipement	8 356 333,00	0,00	0,00	0,00	8 356 333,00
- Avec AP / CP	8 356 333,00	0,00	0,00	0,00	8 356 333,00
- Hors AP / CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Subventions d'équipement à verser (c/204)	30 500,00	0,00	0,00	0,00	30 500,00
- Avec AP / CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP / CP	30 500,00	0,00	0,00	0,00	30 500,00
Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses financières	3 502 000,00	0,00	0,00	0,00	3 502 000,00
040 Opérations d'ordre entre sections	2 278 671,00		0,00	0,00	2 278 671,00
041 Opérations patrimoniales	0,00		0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total	17 186 007,00	0,00	0,00	0,00	17 186 007,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
---	------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>17 186 007,00</b>
---	----------------------

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Nature	Budget de l'exercice (BP + BS + DM) I	Restes à réaliser N-1 II	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration III	TOTAL IV = I + II + III
Recettes d'équipement	6 803 033,10	0,00	-100 000,00	-100 000,00	6 803 033,10
Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes financières	1 530 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	1 630 000,00
Opérations d'ordre entre sections	7 487 015,00		0,00	0,00	7 487 015,00
041 Opérations patrimoniales	0,00		0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total	15 920 048,10	0,00	0,00	0,00	15 920 048,10

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
---	------

=

<b>1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE (1)</b>	<b>2 000 000,00</b>
---	---------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>17 920 048,10</b>
---	----------------------

(1) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du conseil administratif) ou si reprise anticipée des résultats.



SDIS 25 - SDIS 26 - M61 - DM - 2023

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le

S<sup>2</sup>LO

ID : 025-282500016-20230601-DCA21\_20230601-DE

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>	<b>B1.1</b>

**DEPENSES NON INDIVIDUALISEES EN PROGRAMMES D'EQUIPEMENT**

Chap. / Art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (BP + BS + DM)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du président	Vota du conseil d'administration
	<b>TOTAL</b>	<b>3 018 503,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (hors c/204)</b>	<b>386 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2031	Frais d'études	76 800,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires, brevets, ...	308 500,00	0,00	0,00	0,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 824 483,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2115	Terrains bâtis	4 500,00	0,00	0,00	0,00
21561	Matériel mobile d'incendie et de secours	187 500,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel d'incendie et de secours	1 080 771,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage technique	133 987,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	18 500,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel informatique	322 250,00	0,00	0,00	0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	47 635,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	49 360,00	0,00	0,00	0,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>808 720,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
231312	Centres d'incendie et de secours	808 720,00	0,00	0,00	0,00
231735	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230601-DCA21\_20230601-DE

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - DM - 2023

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>	<b>B1.2</b>

**DEPENSES INDIVIDUALISEES EN PROGRAMMES D'EQUIPEMENT**

N°	Libellé	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
200301	Plan de construction 2003-2024	0,00	0,00	0,00
2010001	Véhicules	0,00	0,00	0,00
2020001	Modernisation du parc DSA	0,00	0,00	0,00

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - DM - 2023

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230601-DCA21\_20230601-DE

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>	<b>B1.3</b>

**CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 200301**  
**LIBELLE : Plan de construction 2003-2024**  
**AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 000002**

### DEPENSES

Chap. / Art. (1)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

### FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / Art. (1)	Libellé	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (2)</b>		c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (3)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00

<b>Solde = (c + d) – (a + b) (4)</b>	<b>0,00</b>
--------------------------------------	-------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Sauf 155, 156 et 16449.

(4) Indiquer le signe algébrique.

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - DM - 2023

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le

S<sup>2</sup>LOW

ID : 025-282500016-20230601-DCA21\_20230601-DE

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>	<b>B1.3</b>

**CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 200301**  
**LIBELLE : Plan de construction 2003-2024**  
**AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 000014**

**DEPENSES**

Chap. / Art. (1)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
232	immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)**

Chap. / Art. (1)	Libellé	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (2)</b>		c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (3)	0,00	0,00	0,00
20	immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
21	immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00

<b>Solde = (c + d) – (a + b) (4)</b>	<b>0,00</b>
--------------------------------------	-------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Indiquer le signe algébrique.

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - DM - 2023

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230601-DCA21\_20230601-DE

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>	<b>B1.3</b>

**CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 200301**  
**LIBELLE : Plan de construction 2003-2024**  
**AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 000040**

### DEPENSES

Chap. / Art. (1)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration
	<b>DEPENSES</b>	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

### FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / Art. (1)	Libellé	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration
	<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (2)</b>	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (3)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00

<b>Solde = (c + d) – (a + b) (4)</b>	<b>0,00</b>
--------------------------------------	-------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Indiquer le signe algébrique.

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - DM - 2023

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230601-DCA21\_20230601-DE

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>	<b>B1.3</b>

**CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 200301**  
**LIBELLE : Plan de construction 2003-2024**  
**AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 000041**

### DEPENSES

Chap. / Art. (1)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration
	<b>DEPENSES</b>	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

### FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / Art. (1)	Libellé	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration
	<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (2)</b>	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (3)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00

<b>Solde = (c + d) – (a + b) (4)</b>	<b>0,00</b>
--------------------------------------	-------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Indiquer le signe algébrique.

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - DM - 2023

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230601-DCA21\_20230601-DE

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>	<b>B1.3</b>

**CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 200301**  
**LIBELLE : Plan de construction 2003-2024**  
**AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 000042**

### DEPENSES

Chap. / Art. (1)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration
	<b>DEPENSES</b>	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
231312	Centres d'incendie et de secours	0,00	0,00	0,00	0,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

### FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / Art. (1)	Libellé	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration
	<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (2)</b>	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (3)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00

<b>Solde = (c + d) – (a + b) (4)</b>	<b>0,00</b>
--------------------------------------	-------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Sauf 105, 166 et 16449.

(4) Indiquer le signe algébrique.

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - DM - 2023

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le

S<sup>2</sup>LO

ID : 025-282500016-20230601-DCA21\_20230601-DE

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>	<b>B1.3</b>

**CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 200301**  
**LIBELLE : Plan de construction 2003-2024**  
**AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 000043**

**DEPENSES**

Chap. / Art. (1)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
231312	Centres d'incendie et de secours	0,00	0,00	0,00	0,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)**

Chap. / Art. (1)	Libellé	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (2)</b>		c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (3)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00

<b>Solde = (c + d) – (a + b) (4)</b>	<b>0,00</b>
--------------------------------------	-------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Indiquer le signe algébrique.



SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - DM - 2023

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230601-DCA21\_20230601-DE

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>	<b>B1.3</b>

**CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 200301**  
**LIBELLE : Plan de construction 2003-2024**  
**AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 000045**

### DEPENSES

Chap. / Art. (1)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration
	<b>DEPENSES</b>	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
231312	Centres d'incendie et de secours	0,00	0,00	0,00	0,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

### FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / Art. (1)	Libellé	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration
	<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (2)</b>	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (3)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00

<b>Solde = (c + d) – (a + b) (4)</b>	<b>0,00</b>
--------------------------------------	-------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Indiquer le signe algébrique.

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - DM - 2023

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230601-DCA21\_20230601-DE

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT**

**III**  
**B1.3**

**CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 200301**  
**LIBELLE : Plan de construction 2003-2024**  
**AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 000047**

**DEPENSES**

Chap. / Art. (1)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration
	<b>DEPENSES</b>	<b>0,00</b>	<b>a 0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>b 0,00</b>
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)**

Chap. / Art. (1)	Libellé	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration
	<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (2)</b>	<b>c 0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>d 0,00</b>
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00
18	Emprunts et dettes assimilées (3)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00

**Solde = (c + d) – (a + b) (4)**

**0,00**

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Seuf 165, 166 et 16449.

(4) Indiquer le signe algébrique.

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - DM - 2023

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230601-DCA21\_20230601-DE

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>	<b>B1.3</b>

**CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 200301**  
**LIBELLE : Plan de construction 2003-2024**  
**AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 000049**

### DEPENSES

Chap. / Art. (1)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration
	<b>DEPENSES</b>	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
231312	Centres d'incendie et de secours	0,00	0,00	0,00	0,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

### FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / Art. (1)	Libellé	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration
	<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (2)</b>	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (3)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00

<b>Solde = (c + d) – (a + b) (4)</b>	<b>0,00</b>
--------------------------------------	-------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Indiquer le signe algébrique.

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - DM - 2023

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le

S<sup>2</sup>LO

ID : 025-282500016-20230601-DCA21\_20230601-DE

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>	<b>B1.3</b>

**CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 200301**  
**LIBELLE : Plan de construction 2003-2024**  
**AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 000050**

**DEPENSES**

Chap. / Art. (1)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
231735	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)**

Chap. / Art. (1)	Libellé	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (2)</b>		c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (3)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00

<b>Solde = (c + d) – (a + b) (4)</b>	<b>0,00</b>
--------------------------------------	-------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Sauf 165, 166 et 16440.

(4) Indiquer le signe algébrique.

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - DM - 2023

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230601-DCA21\_20230601-DE

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>	<b>B1.3</b>

**CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 200301**  
**LIBELLE : Plan de construction 2003-2024**  
**AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 000051**

**DEPENSES**

Chap. / Art. (1)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf 204)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
231312	Centres d'incendie et de secours	0,00	0,00	0,00	0,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)**

Chap. / Art. (1)	Libellé	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (2)</b>		c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (3)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00

<b>Soide = (c + d) – (a + b) (4)</b>	<b>0,00</b>
--------------------------------------	-------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Sauf 185, 166 et 16449.

(4) Indiquer le signe algébrique.

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - DM - 2023

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230601-DCA21\_20230601-DE

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>	<b>B1.3</b>

**CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 200301**  
**LIBELLE : Plan de construction 2003-2024**  
**AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 000052**

### DEPENSES

Chap. / Art. (1)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration
	<b>DEPENSES</b>	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
231312	Centres d'incendie et de secours	0,00	0,00	0,00	0,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

### FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / Art. (1)	Libellé	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration
	<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (2)</b>	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (3)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00

<b>Solde = (c + d) – (a + b) (4)</b>	<b>0,00</b>
--------------------------------------	-------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Indiquer le signe algébrique.

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - DM - 2023

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230601-DCA21\_20230601-DE

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>	<b>B1.3</b>

**CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 200301**  
**LIBELLE : Plan de construction 2003-2024**  
**AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 000053**

### DEPENSES

Chap. / Art. (1)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

### FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / Art. (1)	Libellé	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (2)</b>		c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (3)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00

<b>Solde = (c + d) – (a + b) (4)</b>	<b>0,00</b>
--------------------------------------	-------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Indiquer le signe algébrique.

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - DM - 2023

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230601-DCA21\_20230601-DE

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>	<b>B1.3</b>

**CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 200301**  
**LIBELLE : Plan de construction 2003-2024**  
**AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 000054**

### DEPENSES

Chap. / Art. (1)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
237	Avances commandes immo incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00

### FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / Art. (1)	Libellé	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (2)</b>		c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (3)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00

<b>Solde = (c + d) – (a + b) (4)</b>	<b>0,00</b>
--------------------------------------	-------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Sauf 165, 186 et 18449.

(4) Indiquer le signe algébrique.



Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230601-DCA21\_20230601-DE

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - DM - 2023

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>	<b>B1.3</b>

**CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 200301**  
**LIBELLE : Plan de construction 2003-2024**  
**AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 000055**

### DEPENSES

Chap. / Art. (1)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
231735	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

### FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / Art. (1)	Libellé	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (2)</b>		c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (3)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00

<b>Solde = (c + d) - (a + b) (4)</b>	<b>0,00</b>
--------------------------------------	-------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Indiquer le signe algébrique.

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - DM - 2023

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230601-DCA21\_20230601-DE

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>	<b>B1.3</b>

**CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 2010001**  
**LIBELLE : Véhicules**  
**AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 000034**

**DEPENSES**

Chap. / Art. (1)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>a 0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>b 0,00</b>
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21561	Matériel mobile d'incendie et de secours	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)**

Chap. / Art. (1)	Libellé	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (2)</b>		<b>c 0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>d 0,00</b>
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (3)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00

<b>Solde = (c + d) – (a + b) (4)</b>	<b>0,00</b>
--------------------------------------	-------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Indiquer le signe algébrique.

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - DM - 2023

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le

S<sup>2</sup>LO

ID : 025-282500016-20230601-DCA21\_20230601-DE

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>	<b>B1.3</b>

**CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 2020001**  
**LIBELLE : Modernisation du parc DSA**  
**AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 000048**

**DEPENSES**

Chap. / Art. (1)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel d'incendie et de secours	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)**

Chap. / Art. (1)	Libellé	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (2)</b>		c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (3)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00

<b>Soide = (c + d) – (a + b) (4)</b>	<b>0,00</b>
--------------------------------------	-------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Saut 165, 166 et 16449.

(4) Indiquer le signe algébrique.

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - DM - 2023

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le

S<sup>2</sup>LO

ID : 025-282500016-20230601-DCA21\_20230601-DE

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>	<b>B1.4</b>

**CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 200301**  
**LIBELLE : Plan de construction 2003-2024**  
**NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

**DEPENSES**

Chap. / Art. (1)	Libellé	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration
	<b>DEPENSES</b>	<b>a</b>	<b>0,00</b>	<b>b</b>
		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
231312	Centres d'incendie et de secours	0,00	0,00	0,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00
237	Avances commandes Immo Incorporelles	0,00	0,00	0,00

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)**

Chap. / Art. (1)	Libellé	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration
	<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (2)</b>	<b>c</b>	<b>0,00</b>	<b>d</b>
		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (3)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00

<b>Solde = (c + d) – (a + b) (4)</b>	<b>0,00</b>
--------------------------------------	-------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Seul 165, 166 et 16449.

(4) Indiquer le signe algébrique.

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230601-DCA21\_20230601-DE

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - DM - 2023

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT A VERSER</b>	<b>B2</b>

Chap. / Art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (BP + BS + DM)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration
204	Subventions d'équipement versées	30 500,00	0,00	0,00	0,00
20412	Subv. public - Bâtiments, installations	30 500,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

SDIS 25 - SDIS 26 - M61 - DM - 2023

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230601-DCA21\_20230601-DE

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES FINANCIERES</b>	<b>B3</b>

**DEPENSES FINANCIERES**

Chap. / Art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (BP + BS + DM)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration
	<b>TOTAL</b>	3 502 000,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 500 000,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	3 500 000,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 000,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	2 000,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le

S<sup>2</sup>LO

ID : 025-282500016-20230601-DCA21\_20230601-DE

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - DM - 2023

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES D'EQUIPEMENT</b>	<b>B4</b>

Chap. / Art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (BP + BS + DM)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration
	<b>TOTAL</b>	<b>6 903 033,10</b>	<b>0,00</b>	<b>-100 000,00</b>	<b>-100 000,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement (sauf 138)</b>	<b>265 775,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	166 517,00	0,00	0,00	0,00
1314	Subv. transf. communes	99 258,00	0,00	0,00	0,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées (2)</b>	<b>6 637 258,10</b>	<b>0,00</b>	<b>-100 000,00</b>	<b>-100 000,00</b>
1641	Emprunts en euros	6 637 258,10	0,00	-100 000,00	-100 000,00
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
204	Subventions d'équipement versées (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (3)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (3)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

SDIS 26 - SDIS 25 - M61 - DM - 2023

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le

S<sup>2</sup>LO

ID : 025-282500016-20230601-DCA21\_20230601-DE

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES FINANCIERES</b>	<b>B5</b>

Chap. / Art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (BP + BS + DM)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration
	<b>TOTAL</b>	<b>3 630 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>100 000,00</b>	<b>100 000,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>2 900 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	900 000,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00
<b>138</b>	<b>Autres subventions invest. non transf.</b>	<b>550 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1383	Subv non transf départements	550 000,00	0,00	0,00	0,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectation (BA)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participations et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>024</b>	<b>Produits des cessions d'immobilisations</b>	<b>80 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>100 000,00</b>	<b>100 000,00</b>

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.



Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230601-DCA21\_20230601-DE

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - DM - 2023

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS</b>	<b>B6</b>

**RECAPITULATIF DES OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS (1)**

Chap.	Libellé	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration
	<b>TOTAL DEPENSES (2) (3)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL RECETTES (2) (3)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Voir le détail des opérations pour le compte de tiers en annexe IV-A5.

(2) Les recettes sont égales aux dépenses de chaque opération sous mandat.

(3) Présenter une ligne par opération pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230601-DCA21\_20230601-DE

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - DM - 2023

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS</b>	<b>B7</b>

Chap. / Art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration
<b>040</b>	<b>DEPENSES (2)</b>	<b>2 278 671,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
13911	Sub. transf. cpte rés. Etat, étab. nat.	32 160,00	0,00	0,00
13914	Sub. transf. cpte résult. communes	455 132,00	0,00	0,00
13918	Autres sub. transf. équipement	1 633,00	0,00	0,00
13931	Fonds d'aide à l'investissement des SDIS	29 275,00	0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements	1 760 471,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES (2)</b>	<b>7 487 015,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>040</b>	<b>Opérations d'ordre entre sections</b>	<b>6 487 015,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00
21561	Matériel mobile d'incendie et de secours	0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	912,00	0,00	0,00
280412	Subv. public - Bâtiments, installations	5 683,00	0,00	0,00
28051	Concessions, droits similaires, brevets, ..	293 715,00	0,00	0,00
281312	Centres d'incendie et secours constr.	2 081 998,00	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	4 154,00	0,00	0,00
28132	Bâtiments privés constr.	103 600,00	0,00	0,00
281561	Matériel mobile d'incendie et de secours	2 072 827,00	0,00	0,00
281568	Autre matériel d'incendie et de secours	917 139,00	0,00	0,00
281578	Autre matériel et outillage technique	144 159,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	376 910,00	0,00	0,00
28183	Matériel informatique	316 108,00	0,00	0,00
28184	Matériel de bureau et mobilier	133 115,00	0,00	0,00
28188	Autres immobilisations corporelles	36 695,00	0,00	0,00
<b>021</b>	<b>Virement de la section de fonctionnement</b>	<b>1 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; RI 021 = DF 023.

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le

S<sup>2</sup>LOW

ID : 025-282500016-20230601-DCA21\_20230601-DE

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - DM - 2023

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS PATRIMONIALES</b>	<b>B8</b>

Chap. / Art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration
<b>041</b>	<b>DEPENSES (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
21561	Matériel mobile d'incendie et de secours	0,00	0,00	0,00
2192	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00
231312	Centres d'incendie et de secours	0,00	0,00	0,00
231735	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00
<b>041</b>	<b>RECETTES (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00
237	Avances commandes immo incorporelles	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Les dépenses sont égales aux recettes.

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - DM - 2023

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le

S<sup>2</sup>LO

ID : 025-282500016-20230601-DCA21\_20230601-DE

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES</b>	<b>B9.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>I 4 018 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>II 0,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>3 500 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	3 500 000,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>518 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	518 200,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>4 018 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 018 200,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le

S<sup>2</sup>LO

ID : 025-282500016-20230601-DCA21\_20230601-DE

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - DM - 2023

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES</b>	<b>B9.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>V 9 017 015,00</b>	<b>100 000,00</b>	<b>VI 100 000,00</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>1 450 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	900 000,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	550 000,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
<b>Ressources propres internes de l'année (b)</b>		<b>7 567 015,00</b>	<b>100 000,00</b>	<b>100 000,00</b>
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
28031	Frais d'études	912,00	0,00	0,00
280412	Subv. public - Bâtiments, installations	5 683,00	0,00	0,00
28051	Concessions, droits similaires, brevets, ..	293 715,00	0,00	0,00
281312	Centres d'incendie et secours construc.	2 081 898,00	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	4 154,00	0,00	0,00
28132	Bâtiments privés constr.	103 800,00	0,00	0,00
281561	Matériel mobile d'incendie et de secours	2 072 827,00	0,00	0,00
281568	Autre matériel d'incendie et de secours	917 139,00	0,00	0,00
281578	Autre matériel et outillage technique	144 159,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	376 910,00	0,00	0,00
28183	Matériel informatique	316 108,00	0,00	0,00
28184	Matériel de bureau et mobilier	133 115,00	0,00	0,00
28188	Autres immobilisations corporelles	36 695,00	0,00	0,00
481...	Charges à répartir			
024	Produits des cessions d'immobilisations	80 000,00	100 000,00	100 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 000 000,00	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution R001 (3)	Affectation R1068 (3)	TOTAL VIII
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>9 117 015,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 000 000,00</b>	<b>11 117 015,00</b>


	Montant	
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	IV	<b>4 018 200,00</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	VIII	<b>11 117 015,00</b>
<b>Solde</b>	IX = VIII – IV (4)	<b>7 098 815,00</b>

(1) Les comptes 169, 26, 27, 28 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté au en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le signe algébrique.

Envoyé en préfecture le 06/06/2023  
Reçu en préfecture le 06/06/2023  
Publié le   
ID : 025-282500016-20230601-DCA21\_20230601-DE

# **IV - ANNEXES**

Envoyé en préfecture le 06/06/2023  
 Reçu en préfecture le 06/06/2023  
 Publié le  
 ID : 025-282500016-20230601-DCA21\_20230601-DE

SDIS 25  
 SDIS 25 - M61  
 Décision modificative n° 1 Exercice 2023

III - ANNEXES  
 ARRETE ET SIGNATURES

La Présidente du conseil d'administration  
 du SDIS



Christine BOUQUIN

Nombre de membres en exercice..... 20  
 Nombre de membres présents..... 16  
 Nombre de suffrages exprimés..... 18  
 VOTES : Pour..... 18  
 Contre..... 0  
 Abstentions..... 0

Date de convocation : 04/06/23.

Présenté par la Présidente,  
 A. Besançon..... le 1<sup>er</sup> juin 2023.....  
 La Présidente,

Délibéré par le conseil d'administration, réuni en session.....  
 A. Besançon....., le 1<sup>er</sup> juin 2023.....

Les membres du conseil d'administration,

Nom :  VERRIER	Nom :  TAILLARD F	Nom :  BACHELIER	Nom :  MARECHAL Ph
Nom :  K. M. U. A.	Nom :  Y. U. B. A. (PROC NAUCIE)	Nom :  BRAND J. Paule	Nom :  ROGE BOL Paule
Nom :  LOIZON	Nom :  URDET Y. (PROC LOIZON)	Nom :  DALLAVALLE	Nom :  VIENNET
Nom :  Christine BOUQUIN	Nom : VISIO GUYON	Nom : VISIO CHARLET	Nom : VISIO VERNIER T.
Nom : VISIO GENRE	Nom : VISIO BOLE	Nom : .....	Nom : .....

certifié exécutoire par la Présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le ..... et de la publication le .../.../...

A....., le .../.../...

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS

### EXTRAIT DES DELIBERATIONS

#### *CONVENTION D'ASSISTANCE POUR SECOURS A PERSONNE (SAP), EN MODE PREMIER SECOURS*

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 01 juin à 10h00, le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours du Doubs s'est réuni au siège du service départemental d'incendie et de secours, sous la présidence de Madame Christine BOUQUIN.

Le quorum étant atteint (11 membres) avec 16 membres présents, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

#### ETAIENT PRESENTS

##### Membres avec voix délibérative

- ▶ Mme Christine BOUQUIN, Mme Béatrix LOIZON, M. Michel VIENET, M. Jean-Luc GUYON (visioconférence), M. Thierry VERNIER (visioconférence), Mme Florence ROGEOZ, Mme Marie-Paule BRAND, M. Claude DALLAVALLE, M. Raphaël KRUCIEN, M. Damien CHARLET (visioconférence), Mme Catherine BARTHELET, M. Fabrice TAILLARD, M. Joël VERNIER, M. Patrick GENRE (visioconférence), M. Cédric BÔLE (visioconférence), M. Philippe MARECHAL.

##### Membres avec voix consultative

- ▶ M. le Contrôleur général Stéphane BEAUDOUX, Mme la Médecin de classe normale Caroline PEUGEOT-MORTIER, M. le Commandant Arnault ANGININ, M. l'Adjudant Philippe MENDY, M. le Lieutenant Mickaël BEY (visioconférence), M. le Lieutenant-colonel Frédéric BRINGOUT, Mme l'Adjudante Fanny GRISON.

##### Membre de droit

- ▶ M. Jérôme RUPT, adjoint à la directrice de cabinet, représentant M. le Préfet

#### ETAIENT EXCUSES

- ▶ M. le Préfet du Doubs, M. Ludovic FAGAUT, Mme Priscilla BORGERHOFF, Mme Martine VOIDEY, M. Bruno BEAUDREY, Mme Géraldine LEROY, M. Aly YUGO, Mme Monique CHOUX, M. Philippe GAUTIER, M. le Lieutenant Christophe SPARAPAN, M. l'Adjudant Sébastien MATHIEU, M. l'Adjudant Jean-Michel TOURMAN, M. Didier MOREAU, Mme la Médecin hors classe Laure-Estelle PILLER, M. le Capitaine Frédéric MAURICE, M. le Payeur départemental.

#### PROCURATIONS

- ▶ M. Aly YUGO, représentant du conseil départemental, donne pouvoir à M. Raphaël KRUCIEN, représentant du conseil départemental ;
- ▶ Mme Martine VOIDEY, représentante du conseil départemental, donne pouvoir à Mme Béatrix LOIZON, représentante du conseil départemental ;

#### ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION

- ▶ M. le Lieutenant-colonel Christophe FOURNEROT, M. le Lieutenant-colonel Nicolas MEYER, M. Michael BADET, M. Jérôme FITZE, M. le Commandant Charles CLAUDET, M. Didier NICOD, Mme Séverine BONNET, Mme Géraldine HINZ.

*Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois de juin 2023.*



Envoyé en préfecture le 06/06/2023
Reçu en préfecture le 06/06/2023
Publié le
ID : 025-282500016-20230601-DCA22_20230601-DE

## *CONVENTION D'ASSISTANCE POUR SECOURS A PERSONNE (SAP), EN MODE PREMIER SECOURS*

La couverture opérationnelle des territoires du département du Doubs, situés à la limite avec les autres départements de Franche-Comté, est améliorée par l'engagement des moyens de secours issus des SDIS limitrophes.

Conformément à l'article R. 1424-47 du CGCT et à l'article 53 du règlement opérationnel (RO) des services d'incendie et de secours du Doubs, l'engagement de ces moyens s'effectue selon des dispositions établies par conventions d'assistance interdépartementales.

Par convention signée le 29 janvier 2016, les préfets et SDIS de Haute-Saône et du Doubs ainsi que le syndicat intercommunal de Beaumotte-La-Barre, définissaient les conditions de la couverture opérationnelle en matière de secours d'urgence à personne (SUAP) sur le mode dit 'premier secours', de la commune de Blarians située dans le Doubs, par les moyens, sous réserve de leur disponibilité, du centre de première intervention de Beaumotte-La-Barre qui relevaient du syndicat intercommunal pour la gestion du centre de première intervention de Beaumotte-La-Barre en Haute-Saône.

Or, par arrêté du 30 mai 2022, Monsieur le Préfet de la Haute-Saône a prononcé la création, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, d'un nouveau syndicat résultant de la fusion du syndicat intercommunal pour la gestion du centre de première intervention de Beaumotte-La Barre et du syndicat intercommunal pour la gestion du centre de première intervention de Cirey-les-Bellevaux – Vandelans.

Aux termes de cet arrêté, le syndicat issu de la fusion, dont la compétence est d'assurer la gestion du CPI de Beaumotte-Cirey (précédemment dénommé « Beaumotte-La Barre »), prend la dénomination « syndicat intercommunal de Beaumotte-Cirey ».

Compte tenu de la disparition de l'ancien syndicat intercommunal de Beaumotte-La Barre, il est nécessaire de formaliser son remplacement par le nouveau syndicat intercommunal de Beaumotte-Cirey dans l'exécution de la convention qui avait été conclue le 29 janvier 2016.

En raison de son importance opérationnelle pour l'exécution du service public de secours sur la commune de Blarians (25), il est proposé de renouveler cette convention avec le nouveau syndicat intercommunal de Beaumotte-Cirey aux mêmes conditions.

Le projet de convention, annexé au présent rapport, a pour objet d'opérer le renouvellement de cette convention aux conditions initiales, en remplaçant le syndicat intercommunal de Beaumotte-La Barre, aujourd'hui dissout, par le nouveau syndicat intercommunal de Beaumotte-Cirey.

*Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité, approuvent le projet de convention annexé au présent rapport et habilite la présidente du conseil d'administration, ou son représentant, à signer la convention d'assistance de premier secours SAP à intervenir entre les préfets et les SDIS du Doubs et de la Haute Saône et le syndicat intercommunal pour la gestion du CPI de Beaumotte-Cirey.*

*Pour extrait conforme,*

*La présidente du conseil d'administration,*

Signé par : Christine BOUQUIN

Date : 06/06/2023

Qualité : Présidente du Conseil d'Administration du SDIS

*Christine BOUQUIN*



Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le

ID : 025-282500016-20230601-DCA22\_20230601-DE

Convention relative à la couverture opérationnelle  
en secours d'urgence à personne en mode premier secours de la  
commune de Blarians (commune du département du Doubs)

La présente convention est conclue entre :

Le préfet de la Haute-Saône, *partie aux présentes pour ce qui relève des aspects relatifs à la mise en œuvre opérationnelle des moyens,*

de première part,

Le Préfet du Doubs, *partie aux présentes pour ce qui relève des aspects relatifs à la mise en œuvre opérationnelle des moyens,*

de seconde part,

Le syndicat intercommunal de Beaumotte-Cirey (70), établissement public de coopération intercommunale régi par les articles L. 5211-5-1 et L. 5212-27 du code général des collectivités territoriales, créé par arrêté préfectoral n°70-2022-11-24-00003 du 24 novembre 2022, ayant son siège 17, grande rue à Beaumotte-Aubertans (70190), représenté par Monsieur Christophe PEREIRA, agissant aux présentes en qualité de président et conformément à une délibération du comité syndical en date du

Ci-après dénommé " le Syndicat ", *partie aux présentes pour ce qui relève de la gestion du centre de première intervention,*

de troisième part,

Le service départemental d'incendie et de secours du Doubs, établissement public régi par les articles L. 1424-1 et suivants du code général des collectivités territoriales, ayant son siège 10 Chemin de la Clairière à Besançon (25000), représenté par Madame Christine BOUQUIN agissant aux présentes en qualité de présidente du conseil d'administration et conformément à une délibération du conseil d'administration en date du

Ci-après dénommé " le SDIS 25 "

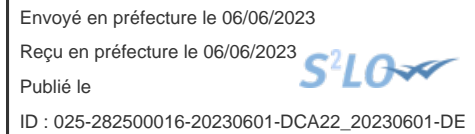
de quatrième part,

Le service départemental d'incendie et de secours de la Haute-Saône, établissement public régi par les articles L. 1424-1 et suivants du code général des collectivités territoriales, ayant son siège 4, rue Lucie et Raymond Aubrac BP 40005 à Vesoul (70000), représenté par Monsieur Yves KRATTINGER agissant aux présentes en qualité de président du conseil d'administration et conformément à une délibération du bureau du conseil d'administration en date du

Ci-après dénommé " le SDIS 70 "

de cinquième part,

Ci-après dénommés, ensemble, les « Parties »,




- Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT), et notamment son article R.1424-47 ;
- Vu l'arrêté préfectoral n°25-2016-07-11-017 du 11 juillet 2016 portant schéma départemental d'analyse et de couverture des risques des services d'incendie et de secours du Doubs ;
- Vu l'arrêté préfectoral n°25-2016-07-11-018 du 11 juillet 2016 modifié, portant règlement opérationnel des services d'incendie et de secours du Doubs ;
- Vu l'arrêté préfectoral n°70-2021-12-31-00004 du 31 décembre 2021 portant approbation du schéma départemental d'analyse et de couverture des risques du service départemental d'incendie et de secours de la Haute-Saône ;
- Vu l'arrêté préfectoral n°70-2022-11-24-00003 du 24 novembre 2022 portant création du syndicat intercommunal de Beaumotte-Cirey issu de la fusion entre le syndicat intercommunal pour la gestion du centre de première intervention de Beaumotte-Aubertans – La Barre et le syndicat intercommunal pour la gestion du centre de première intervention de Cirey-les-Bellevaux – Vandelans ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 28 novembre 2022 portant règlement opérationnel des services d'incendie et de secours de la Haute-Saône ;
- Vu la convention interdépartementale conclue entre Monsieur le Préfet du Doubs, Monsieur le Préfet de Haute-Saône, le SDIS de Haute-Saône et le SDIS du Doubs en date du 17 mai 2011 ;
- Vu la convention de couverture opérationnelle en secours à personne conclue entre Monsieur le Préfet du Doubs, Madame la Préfète de la Haute-Saône, le SDIS de la Haute-Saône, le SDIS du Doubs et le syndicat intercommunal pour la gestion du centre de première intervention de Beaumotte-la-Barre en date du 29 janvier 2016 ;

Préalablement à l'objet des présentes, il a été exposé ce qui suit :

Selon convention du 29 janvier 2016 susvisée, les préfets et SDIS de Haute-Saône et du Doubs ainsi que le syndicat intercommunal de Beaumotte-La-Barre (également appelé « Beaumotte-Aubertans-La Barre »), définissaient les conditions de la couverture opérationnelle en matière de secours d'urgence à personne (SUAP) sur le mode dit 'premier secours', de la commune de Blarians située dans le Doubs, par les moyens, sous réserve de leur disponibilité, du centre de première intervention de Beaumotte-La-Barre relevant du syndicat intercommunal pour la gestion du centre de première intervention de Beaumotte-La-Barre en Haute-Saône.

Par arrêté n°70-2022-05-30-00008 du 30 mai 2022 susvisé, Monsieur le Préfet de la Haute-Saône a prononcé la création, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, d'un syndicat résultant de la fusion du syndicat intercommunal pour la gestion du centre de première intervention de Beaumotte - Aubertans - La Barre et du syndicat intercommunal pour la gestion du centre de première intervention de Cirey-les-Bellevaux – Vandelans. Aux termes de cet arrêté, le syndicat issu de la fusion, dont la compétence est d'assurer la gestion du CPI de Beaumotte-Cirey (précédemment dénommé « Beaumotte-La Barre » ou « Beaumotte -Aubertans-La Barre »), prend la dénomination « syndicat intercommunal de Beaumotte-Cirey ».

Si en application de l'article L. 5211-41-3, III, du CGCT, le syndicat intercommunal de Beaumotte-Cirey s'est substitué, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, date de sa création, aux deux anciens établissements publics dans l'exécution des contrats en cours, l'ensemble des parties à la convention du 29 janvier 2016 susvisée, en ce compris le syndicat intercommunal de Beaumotte-Cirey, souhaite renouveler aux conditions antérieures ladite convention compte tenu de son importance opérationnelle pour l'exécution du service public de secours sur la commune de Blarians (25). Ce renouvellement intervient par la conclusion du présent acte ayant pour objet de se substituer à celui signé en 2016.

Envoyé en préfecture le 06/06/2023	
Reçu en préfecture le 06/06/2023	
Publié le	
ID : 025-282500016-20230601-DCA22_20230601-DE	

Ceci exposé, il est arrêté et convenu ce qui suit :

### Article 1 – Résiliation de la convention conclue le 29 janvier 2016

La présente convention se substitue à la convention du 29 janvier 2016 susvisée.

Par l'effet de cette substitution, la convention du 29 janvier 2016 susvisée est abrogée dans toutes ses clauses et conditions, sans indemnités de part et d'autre.

### Article 2 – Objet de la présente convention

La présente convention a pour objet de définir les conditions et les modalités de la couverture opérationnelle en matière de secours d'urgence à personne (SUAP) sur le mode du premier secours, de la commune de Blarians dans le Doubs par les moyens, sous réserve de leur disponibilité, du centre de première intervention (CPI) de Beaumotte-Cirey relevant du syndicat intercommunal de Beaumotte-Cirey en Haute-Saône.

### Article 3 – Modalités d'engagement des moyens de secours et de gestion opérationnelle

#### 3.1 – Au niveau de la prise en compte de l'alerte :

Le SDIS 25 prend en compte la demande de secours qui lui est adressée par le biais des numéros d'urgence 18 ou 112, et la transfère au centre de traitement de l'alerte/centre opérationnel départemental d'incendie et de secours (CTA/CODIS) du SDIS 70 qui engage les moyens du CPI intercommunal de Beaumotte-Cirey.

#### 3.2 – Au niveau des moyens :

a/ Le CPI intercommunal de Beaumotte-Cirey interviendra exclusivement pour des missions de secours d'urgence à personne (SUAP), en mode premier secours tel qu'il est défini dans le règlement opérationnel des services d'incendie et de secours du Doubs annexé à l'arrêté préfectoral n°25-2016-07-11-018 du 11 juillet 2016 susvisé.

b/ Quelle que soit l'intervention, le CODIS du SDIS 25 (SDIS bénéficiaire) est informé en temps réel de l'évolution des opérations en cours par le CODIS du SDIS 70 (SDIS prestataire).

c/ Le message de départ des secours (qui précise, notamment, les moyens engagés et l'effectif embarqué), le message d'arrivée sur les lieux de l'intervention et le 1<sup>er</sup> message de situation, sont transmis littéralement et en temps réel au CODIS 25.

d/ La remontée d'information aux autorités est assurée par le CODIS 25.

e/ Le premier chef de détachement renseigne son CODIS de rattachement sur la localisation exacte du sinistre dès son arrivée sur les lieux. Si l'intervention se situe en dehors du territoire conventionné, les secours engagés poursuivent quand même leur action, dans l'attente des moyens du SDIS 25.

f/ En cas d'indisponibilité des moyens du CPI intercommunal de Beaumotte-Cirey, aucun autre moyen de substitution ne sera engagé par le SDIS 70 (sauf sur demande de renfort du CTA/CODIS 25).

#### Article 4 – Préparation des secours

Le SDIS 25, bénéficiaire de moyens, doit mettre à la disposition du SDIS 70, prestataire, les plans du secteur concerné, à jour des dernières actualisations.

Ces éléments sont communiqués sous quelque forme que ce soit y compris, le cas échéant, sur support électronique, en un exemplaire unique par le SDIS 25, bénéficiaire de moyens. La reproduction de ces documents est à la charge du SDIS 70, prestataire de moyens.

En cas d'indisponibilité des matériels destinés à assurer la couverture opérationnelle de la commune de Blarians telle qu'elle prévue aux présentes, le CODIS 70 informe le CODIS 25 en temps réel.

#### Article 5 – Conditions financières – remboursement des frais

Le SDIS 25 prend à sa charge et règle au SDIS 70, sur présentation par ce dernier des justificatifs nécessaires :

- les frais de personnel engagés sur intervention remboursés sur la base du taux de vacation horaire en vigueur ;
- les frais logistiques engagés sur intervention : alimentation des personnels, consommables divers et carburants. Ces derniers sont calculés à raison de 20 l/100 km (véhicule utilitaire léger).

#### Article 6 - Prise d'effet et durée de la convention

La présente convention prend effet à compter de la date de signature et sera renouvelée annuellement par tacite reconduction à chaque date anniversaire, sauf dénonciation dans les conditions définies à l'article 7.

La présente convention sera publiée aux recueils des actes administratifs des préfectures de la Haute-Saône et du Doubs, ainsi qu'aux recueils des actes administratifs du SDIS 70, du SDIS 25 et du syndicat intercommunal de Beaumotte-Cirey.

#### Article 7 – Dénonciation de la convention

La convention peut être dénoncée par l'une ou l'autre des parties, à tout moment, par courrier en recommandé avec accusé de réception et sous réserve de respecter un délai de préavis d'une durée minimale de quatre (4) mois.


#### Article 8 – Règlement des différends

Tout litige pouvant survenir dans l'interprétation ou dans l'exécution de la présente convention, relèvera du Tribunal administratif de Besançon.

---

Fait en CINQ (5) exemplaires originaux,  
De CINQ (5) pages chacun,  
Dont UN (1) pour chacune des Parties,

A Besançon, le

Envoyé en préfecture le 06/06/2023  
Reçu en préfecture le 06/06/2023  
Publié le   
ID : 025-282500016-20230601-DCA22\_20230601-DE

Le Préfet du Doubs,

Pour le SDIS 25,  
La Présidente du Conseil d'administration,

Christine BOUQUIN

Le préfet de la Haute-Saône,

Pour le SDIS 70,  
Le Président du Conseil d'administration,

Yves KRATTINGER

Pour le syndicat intercommunal de Beaumotte-Cirey,  
Le Président,

Christophe PEREIRA

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS

### EXTRAIT DES DELIBERATIONS

#### REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION AU CONSEIL MEDICAL

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 01 juin à 10h00, le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours du Doubs s'est réuni au siège du service départemental d'incendie et de secours, sous la présidence de Madame Christine BOUQUIN.

Le quorum étant atteint (11 membres) avec 16 membres présents, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

#### ETAIENT PRESENTS

##### Membres avec voix délibérative

- ▶ Mme Christine BOUQUIN, Mme Béatrix LOIZON, M. Michel VIENET, M. Jean-Luc GUYON (visioconférence), M. Thierry VERNIER (visioconférence), Mme Florence ROGEBOZ, Mme Marie-Paule BRAND, M. Claude DALLAVALLE, M. Raphaël KRUCIEN, M. Damien CHARLET (visioconférence), Mme Catherine BARTHELET, M. Fabrice TAILLARD, M. Joël VERNIER, M. Patrick GENRE (visioconférence), M. Cédric BÔLE (visioconférence), M. Philippe MARECHAL.

##### Membres avec voix consultative

- ▶ M. le Contrôleur général Stéphane BEAUDOUX, Mme la Médecin de classe normale Caroline PEUGEOT-MORTIER, M. le Commandant Arnault ANGININ, M. l'Adjudant Philippe MENDY, M. le Lieutenant Mickaël BEY (visioconférence), M. le Lieutenant-colonel Frédéric BRINGOUT, Mme l'Adjudante Fanny GRISON.

##### Membre de droit

- ▶ M. Jérôme RUPT, adjoint à la directrice de cabinet, représentant M. le Préfet

#### ETAIENT EXCUSES

- ▶ M. le Préfet du Doubs, M. Ludovic FAGAUT, Mme Priscilla BORGERHOFF, Mme Martine VOIDEY, M. Bruno BEAUDREY, Mme Géraldine LEROY, M. Aly YUGO, Mme Monique CHOUX, M. Philippe GAUTIER, M. le Lieutenant Christophe SPARAPAN, M. l'Adjudant Sébastien MATHIEU, M. l'Adjudant Jean-Michel TOURMAN, M. Didier MOREAU, Mme la Médecin hors classe Laure-Estelle PILLER, M. le Capitaine Frédéric MAURICE, M. le Payeur départemental.

#### PROCURATIONS

- ▶ M. Aly YUGO, représentant du conseil départemental, donne pouvoir à M. Raphaël KRUCIEN, représentant du conseil départemental ;
- ▶ Mme Martine VOIDEY, représentante du conseil départemental, donne pouvoir à Mme Béatrix LOIZON, représentante du conseil départemental.

#### ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION

- ▶ M. le Lieutenant-colonel Christophe FOURNEROT, M. le Lieutenant-colonel Nicolas MEYER, M. Michael BADET, M. Jérôme FITZE, M. le Commandant Charles CLAUDET, M. Didier NICOD, Mme Séverine BONNET, Mme Géraldine HINZ.

*Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois de juin 2023.*

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le

ID : 025-282500016-20230601-DCA23\_20230601-DE



## *REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION AU CONSEIL MEDICAL*

Le décret n°2022-350 du 11 mars 2022 a créé dans chaque département un conseil médical pour la fonction publique territoriale, cette nouvelle instance résultant de la fusion des comités médicaux avec les commissions de réforme.

Le conseil médical se décompose en deux formations :

- la formation restreinte composée de médecins, et dont les attributions correspondent pour l'essentiel à celles des anciens comités médicaux ;
- la formation plénière composée, des médecins siégeant à la formation restreinte auxquels s'ajoutent des représentants des collectivités et établissements publics et des représentants du personnel, et dont les attributions correspondent en grande partie à celles des anciennes commissions de réforme.

Concernant les SDIS, le décret du 11 mars 2022 prévoit que la formation plénière comprend, s'agissant des représentants de l'administration, deux représentants titulaires désignés par les élus locaux du conseil d'administration en son sein. Chaque titulaire dispose de deux suppléants désignés dans les mêmes conditions.

Ainsi, la création du conseil médical implique la désignation par le CASDIS en son sein de 2 titulaires et, pour chacun des 2 titulaires, de 2 suppléants, soit 4 suppléants au total à reporter au tableau suivant :

Membres titulaires	Membres suppléants
Premier membre titulaire	Premier membre suppléant
M. Michel VIENET	M. Romuald VIVOT
	Deuxième membre suppléant
	Mme Marie-Christine DURAI
Second membre titulaire	Troisième membre suppléant
Mme Florence ROGEOZ	M. Yves MAURICE
	Quatrième membre suppléant
	M. Joël VERNIER

Pour les sapeurs-pompiers volontaires, le décret n°92-620 du 7 juillet 1992 modifié par le décret du 11 mars 2022 prévoit que le conseil médical siège dans une composition particulière fixée par arrêté du ministre chargé de la sécurité civile, du ministre chargé du budget et du ministre chargé de la sécurité sociale.

Cet arrêté n'étant pas paru à ce jour, le conseil d'administration devra être saisi ultérieurement, après publication de cet arrêté, pour se prononcer sur d'éventuelles désignations.



Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le

ID : 025-282500016-20230601-DCA23\_20230601-DE



*Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité :*

- *désignent comme représentants de l'administration au conseil médical dans sa formation plénière :*
  - *M. Michel VIENET comme premier membre titulaire ;*
  - *M. Romuald VIVOT comme premier membre suppléant ;*
  - *Mme Marie-Christine DURAI comme deuxième membre suppléant ;*
  - *Mme Florence ROGEBOSZ comme second membre titulaire ;*
  - *M. Yves MAURICE comme troisième membre suppléant ;*
  - *M. Joël VERNIER comme quatrième membre suppléant ;*
  
- *prennent acte de ce que la représentation de l'administration au conseil médical dans sa formation plénière, s'établit conformément au tableau ci-dessus.*

*Pour extrait conforme,*

*La présidente du conseil d'administration,*

Signé par : Christine BOUQUIN

Date : 06/06/2023

Qualité : Présidente du Conseil d'Administration du SDIS

*Christine BOUQUIN*

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS

### EXTRAIT DES DELIBERATIONS

#### ACQUISITION DE VEHICULES ET ASSIMILES AUTORISATION DE PROGRAMME – CREDITS DE PAIEMENT

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 01 juin à 10h00, le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours du Doubs s'est réuni au siège du service départemental d'incendie et de secours, sous la présidence de Madame Christine BOUQUIN.

Le quorum étant atteint (11 membres) avec 16 membres présents, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

#### ETAIENT PRESENTS

##### Membres avec voix délibérative

- ▶ Mme Christine BOUQUIN, Mme Béatrix LOIZON, M. Michel VIENET, M. Jean-Luc GUYON (visioconférence), M. Thierry VERNIER (visioconférence), Mme Florence ROGEOZ, Mme Marie-Paule BRAND, M. Claude DALLAVALLE, M. Raphaël KRUCIEN, M. Damien CHARLET (visioconférence), Mme Catherine BARTHELET, M. Fabrice TAILLARD, M. Joël VERNIER, M. Patrick GENRE (visioconférence), M. Cédric BÔLE (visioconférence), M. Philippe MARECHAL.

##### Membres avec voix consultative

- ▶ M. le Contrôleur général Stéphane BEAUDOUX, Mme la Médecin de classe normale Caroline PEUGEOT-MORTIER, M. le Commandant Arnault ANGONIN, M. l'Adjudant Philippe MENDY, M. le Lieutenant Mickaël BEY (visioconférence), M. le Lieutenant-colonel Frédéric BRINGOUT, Mme l'Adjudante Fanny GRISON.

##### Membre de droit

- ▶ M. Jérôme RUPT, adjoint à la directrice de cabinet, représentant M. le Préfet

#### ETAIENT EXCUSES

- ▶ M. le Préfet du Doubs, M. Ludovic FAGAUT, Mme Priscilla BORGERHOFF, Mme Martine VOIDEY, M. Bruno BEAUDREY, Mme Géraldine LEROY, M. Aly YUGO, Mme Monique CHOUX, M. Philippe GAUTIER, M. le Lieutenant Christophe SPARAPAN, M. l'Adjudant Sébastien MATHIEU, M. l'Adjudant Jean-Michel TOURMAN, M. Didier MOREAU, Mme la Médecin hors classe Laure-Estelle PILLER, M. le Capitaine Frédéric MAURICE, M. le Payeur départemental.

#### PROCURATIONS

- ▶ M. Aly YUGO, représentant du conseil départemental, donne pouvoir à M. Raphaël KRUCIEN, représentant du conseil départemental ;
- ▶ Mme Martine VOIDEY, représentante du conseil départemental, donne pouvoir à Mme Béatrix LOIZON, représentante du conseil départemental.

#### ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION

- ▶ M. le Lieutenant-colonel Christophe FOURNEROT, M. le Lieutenant-colonel Nicolas MEYER, M. Michael BADET, M. Jérôme FITZE, M. le Commandant Charles CLAUDET, M. Didier NICOD, Mme Séverine BONNET, Mme Géraldine HINZ.

*Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois de juin 2023.*

## *ACQUISITION DE VEHICULES ET ASSIMILES AUTORISATION DE PROGRAMME – CREDITS DE PAIEMENT*

### 1. Objectifs et enveloppe financière

Ayant engagé depuis 2010 une politique de rationalisation du parc roulant (700 véhicules en 2010), le SDIS dispose aujourd'hui d'un parc de 614 véhicules et engins, 29 embarcations et 15 cellules renouvelés de manière périodique.

Le rythme de renouvellement permet au SDIS d'une part, de maintenir une moyenne d'âge de son parc conforme aux recommandations nationales et, d'autre part, de mettre en adéquation les acquisitions de véhicules avec les besoins identifiés par le schéma départemental d'analyse et de couverture du risque (SDACR).

Il est cependant à noter que l'enveloppe budgétaire globale consacrée aux investissements ne permet en revanche pas de procéder à l'extension du parc (ex : VSAV Pouilley-les-Vignes, VSAV Boussières, CCF dans le cadre des efforts du réchauffement climatique) sans dégrader l'âge moyen du parc.

Lors du vote du budget primitif 2023, le conseil d'administration a adopté l'autorisation de programme (AP) relative à l'acquisition de véhicules pour les exercices 2023-2027 pour un montant de crédits de paiement (CP) de 18 465 494 € (CASDIS du 02 février 2023).

### 2. Modifications proposées au plan pluriannuel d'investissement (PPI)

Proposition 1 : Accélérer le renouvellement des échelles aériennes

Le SDIS 25 rencontre depuis plusieurs années des difficultés relatives au maintien en disponibilité des parcs échelles.

Le parc est composé de 13 moyens élévateurs aériens (MEA) dont la moyenne d'âge est de 15 ans (châssis) et de 21 ans pour les parcs échelles (opération de transfert de parc datant des années 1980 sur des porteurs neufs en 2002).

L'indisponibilité grandissante de certains moyens aériens constitue une véritable difficulté opérationnelle s'agissant de moyens de sauvetage des personnes.

Il vous est par conséquent proposé d'accélérer le renouvellement des MEA afin de diminuer la moyenne d'âge globale et de garantir une meilleure disponibilité.

La solution proposée consiste à acquérir 3 échelles reconditionnées dès cette année (afin de pouvoir réformer les unités les plus anciennes) en remplacement de l'acquisition de 3 engins pompes en 2023 et 2024 qui peut être repoussée.

Les échelles reconditionnées sont des échelles de 15 ans d'âge (en moyenne) qui ont fait l'objet d'une révision approfondie par le prestataire, permettant de pouvoir les mettre en service pour une durée d'au moins 10 ans.

Ces échelles sont proposées à des tarifs correspondant à la moitié de la valeur d'un équipement neuf.

Cette solution permettrait de réformer sous 2 ans 4 échelles dont les parcs sont âgés de 40 ans.

Envoyé en préfecture le 06/06/2023
Reçu en préfecture le 06/06/2023
Publié le
ID : 025-282500016-20230601-DCA24_20230601-DE

Proposition 2 : Transformer le véhicule secours routier moyen (VSRM) affecté au CSP Besançon Est

Le SDIS 25 dispose d'un parc de 33 engins de secours routier, dont la moyenne d'âge est de 12,5 ans.

Ce parc comprend notamment 10 VSRM (adaptés aux désincarcérations lourdes) affectés dans les 4 CSP et dans les CSR Saint-Vit, Morteau et Baume-les-Dames (compris moyens de réserve opérationnelle et formation).

En 2022 et 2023, 3 VSRM neufs ont été acquis pour les CSP Besançon Centre, Pontarlier et Montbéliard pour un montant unitaire de 305 449 € TTC.

Ces unités sont dotées de matériels de désincarcération électrique sur batterie, qui assurent une complète autonomie de mobilité sur le terrain et un plus grand confort dans la prise en charge des victimes incarcérées (absence de bruit lié à ces nouveaux équipements).

Cette technologie constitue une réelle avancée dans la prise en charge des accidentés de la route.

Lors de l'élaboration du BP 2022, une évaluation a été faite pour doter le CSP Besançon Est.

La forte augmentation des prix constatée entre 2022 et 2023 portait le prix à 375 000 € TTC soit une augmentation de plus de 23 %.

Face à cette augmentation, le choix a été de ne pas investir dans une nouvelle unité et de privilégier les crédits pour des véhicules dont l'augmentation ne dépasserait pas 10 % dans le contexte économique actuel.

Toutefois afin de poursuivre l'effort de dotation en équipement électrique, il est proposé de transformer le VSRM Besançon Est (mis en service en 2014) afin de le doter en outils sur batterie dans le but d'une meilleure prise en charge des victimes.

Cette opération pourrait être réalisée en 2024, ce qui permettra de mener les études nécessaires dans le cadre de l'élaboration du SDACR de 4<sup>ème</sup> génération, pour adapter la capacité de désincarcération du SDIS aux besoins actualisés.

Proposition 3 : Acquisition de 2 camions citernes feux de forêt lourds (CCFS)

Dans le cadre du pacte capacitaire et de l'acquisition de moyens destinés aux feux d'espace naturel, le SDIS 25 a intégré dans le plan pluriannuel BP 2023 4 camions citernes feux de forêt (CCFF) et 4 véhicules légers hors route (VLHR) sur les 4 années 2023 à 2026. Ce type d'engins est éligible au subventionnement d'Etat dans le cadre du « pacte capacitaire ».

Le plan comportait par ailleurs l'acquisition de 3 camions citernes grande capacité (CCGC) porteurs d'eau sur les années 2023, 2025 et 2027.

Le CCGC 2023 est déjà commandé pour un montant de 325 181 € TTC.

Dans le cadre du pacte capacitaire, il vous est proposé de transformer les 2 CCGC prévus en 2025 et 2027 par la commande de 2 CCFS (citerne de 14 000 L) programmés sur 2025 et 2026 afin de respecter le calendrier des subventions d'Etat (pacte capacitaire).

Envoyé en préfecture le 06/06/2023
Reçu en préfecture le 06/06/2023
Publié le
ID : 025-282500016-20230601-DCA24_20230601-DE

### 3. Évolution de l'autorisation de programme

#### Evolution proposée sur la période 2023-2027

	2023	2024	2025	2026	2027	Total 2023/2027
CP proposés CASDIS 02 février 2023	4 403 288 €	2 589 944 €	3 902 193 €	3 632 605 €	3 937 465 €	18 465 494 €
CP proposés CASDIS 01 juin 2023	4 403 288 €	2 706 790 €	4 032 581 €	4 116 649 €	3 937 465 €	19 196 773 €
Ecart	0 €	+ 116 846 €	+ 130 388 €	+ 484 044 €	0 €	+ 731 279 €

Les crédits de paiement 2023 et 2027 ne sont pas modifiés.

Le pacte capacitaire permettant de bénéficier de subventions d'Etat est déployé sur la période 2023 à 2026.

Le total de crédits de paiement proposés pour la période 2023-2027 s'élève à 19 196 773 €.

L'augmentation proposée de + 731 279 € est susceptible d'être compensée par les recettes liées aux subventions de l'Etat. En effet, dans le cadre du pacte capacitaire, 50 % des coûts HT des dossiers validés sont éligibles à subvention. A ceci s'ajoute le fond de compensation de la TVA (16,4 %).

La valeur d'investissement est égale à 2 702 562 € TTC, ce qui pourrait potentiellement correspondre à une valeur de subvention de plus de 1 M € (en comparaison aux + 731 279 € du PPI 2023 2027) si les demandes du SDIS étaient retenues par l'Etat.

Moyens éligibles au pacte capacitaire :

- 4 CCF : 1 202 550 € TTC ;
- 4 VLHR : 207 836 € TTC ;
- 2 CCFS : 1 292 176 € TTC.

*Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité, se prononcent favorablement sur ce dossier, à savoir :*

- *autorisent l'acquisition de 3 échelles reconditionnées sur 2023 et 2024 à la place de 3 engins pompes ;*
- *autorisent le reconditionnement du VSRM Besançon Est en 2024 ;*
- *autorisent l'acquisition de 2 CCFS en 2025 et 2026 à la place de 2 CCGC ;*
- *adoptent le montant de l'autorisation de programme 2023-2027 à hauteur de 19 196 773 € ;*
- *répartissent les crédits de paiement entre les exercices 2023 à 2027, conformément au tableau figurant en annexe.*

*Pour extrait conforme,*

*La présidente du conseil d'administration,*

Signé par : Christine BOUQUIN

Date : 06/06/2023

Qualité : Présidente du Conseil d'Administration du SDIS

*Christine BOUQUIN*

PLAN PLURIANNUEL ACQUISITIONS VEHICULES ET ENGIN ASSIMILES 2023 2027 V7

30/03/2023

APCP VEHICULES ET ENGIN ASSIMILES CP 2023 à 2027

Imputation		Commandes 2022	CP 2022	Commandes 2023	CP 2023	Commandes 2024	CP 2024	Commandes 2025	CP 2025	Commandes 2026	CP 2026	Commandes 2027	CP 2027	TOTAL des CP 2023 à 2027
21561	VSAV	7	736 733	7	818 560	7	843 117	7	868 410	7	894 463	7	921 296	4 824 722 €
21561	Engin Pompe: CCR / FPTGP	2	598 326	0	0	1	340 000	2	700 400	2	721 412	3	1 114 582	2 876 394 €
21561	EHELLE ( EPC 30 )	1	703 982	0	0	1	813 099	1	837 492	1	862 617	0	0	3 217 191 €
21561	EHELLE reconditionnée	0	0	3	1 108 452	0	0	0	0	0	0	0	0	1 108 452 €
21561	GRIMP ( VIMP )	0	0	1	90 000							1	101 296	191 296 €
21561	CCF ( CCFM )			1	287 442	1	296 065	1	304 947	1	314 096			1 202 550 €
21561	MPR	3	47 551	3	52 306	3	53 876	3	55 492	3	57 157	3	58 871	277 702 €
21561	Cellule polyvalente	1	201 146				201 146							201 146 €
21561	CPCE	0	0									1	241 214	241 214 €
21561	VSRM	2	610 898	0	0		0							- €
21561	VSRM reconditionné	0		0		1	150 000							150 000 €
21561	CCFS	0		0				1	636 540	1	655 636			1 292 176 €
21561	CCGC	0		1	325 181			0	0			0	0	325 181 €
	<b>SOUS TOTAL 21561 :</b>	<b>16</b>	<b>2 898 636</b>	<b>16</b>	<b>2 681 941</b>	<b>14</b>	<b>2 496 157</b>	<b>15</b>	<b>3 403 282</b>	<b>15</b>	<b>3 505 380</b>	<b>15</b>	<b>2 437 259</b>	<b>15 908 023 €</b>
		16		16		14		15		15		15		75
2182	VTU	2	90 301	2	112 000	3	173 040	2	118 821	4	244 771	2	126 057	798 293 €
2182	VTPM	1	38 213	0	0	0	0							13 068 €
2182	VLCG-Châssis	1	15 928	1	22 190	1	22 856	1	23 541	1	24 248	1	24 975	117 810 €
2182	VLCG-Equipement	0	18 521	0	19 912	0	20 509	0	21 125	0	21 758	0	22 411	124 237 €
2182	VLSM-Châssis			1	45 000			1	47 741			1	50 648	143 388 €
2182	VLSM-Equipement			0	25 000			0	26 523			0	28 138	79 660 €
2182	VTP	1	49 000			1	51 984	1	53 544			1	56 804	162 415 €
2182	BLS - BRS	1	88 200	0	0	1	60 000							60 000 €
2182	VLHR	1	45 162	1	49 678	1	51 169	1	52 704	1	54 285	0		207 835 €
2182	VLU	0	0	9	227 770	5	130 335	6	161 094	5	138 272	6	170 905	828 376 €
2182	VL Seg D	0												- €
2182	VL Seg. C - ROUGE	1	14 680	1	18 597	1	19 155	1	19 730	1	20 321	1	20 931	98 734 €
2182	VL Seg. B - ROUGE	5	65 828	5	90 936	5	93 664	5	96 474	5	99 368	5	102 349	482 792 €
2182	VL électrique	1	28 577	1	30 538	1	31 454	1	32 398	1	33 370	1	34 371	163 142 €
2182	VLS + Remorque			0	0		0					1	70 000	- €
2182	Remorque Sanitaire	0	0	1	9 000		9 000							9 000 €
	<b>SOUS TOTAL 2182 :</b>	<b>14</b>	<b>454 409</b>	<b>22</b>	<b>641 621</b>	<b>19</b>	<b>654 166</b>	<b>19</b>	<b>653 692</b>	<b>18</b>	<b>636 393</b>	<b>19</b>	<b>707 589</b>	<b>3 288 749 €</b>
	<b>TOTAL AP</b>	<b>30</b>	<b>3 353 046</b>	<b>38</b>	<b>3 323 563</b>	<b>33</b>	<b>3 150 323</b>	<b>34</b>	<b>4 056 974</b>	<b>33</b>	<b>4 141 774</b>	<b>34</b>	<b>3 144 848</b>	<b>19 196 773 €</b>
	Quantités (1 châssis + équipement = un véhicule)	30		38		33		34		33		34		172

<b>Rappel CP votés CASDIS du 02 février 2023</b>	3 218 699 €	4 403 288 €	2 589 944 €	3 902 193 €	3 632 605 €
<b>Delta proposé</b>	0	0	116 846 €	130 388 €	484 044 €

<b>1 399 503 €</b>	<b>Avances 2023</b>	<b>535 081 €</b>	<b>Reports 2022 / retard livraison châssis</b>
286 496	VSAV (35% commande)	478 876	report 7 VSAV part hors avances 2022
0	CCR	23 604	report 2 équipements VTU
287 442	CCF	13 068	report 1 équipement VTPM
325 181	CCGC	18 521	report 1 équipement VLCG
		1 012	report 1 équipement VL électrique

Voté 2022-26															17 746 729 €
Proposition 2022-2026															18 478 007 €
Ecart															731 278 €

- 84 000 VTU part châssis
- 22 190 VLCG châssis
- 45 000 VLSM châssis
- 215 332 VLU part châssis
- 103 324 VL part châssis
- 30 538 VL électrique part châssis

<b>21561 APCP</b>	<b>2 797 342 €</b>
<b>2182 APCP</b>	<b>206 442 €</b>

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS

### EXTRAIT DES DELIBERATIONS

#### *EVOLUTION DU REGLEMENT OPERATIONNEL (RO)*

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 01 juin à 10h00, le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours du Doubs s'est réuni au siège du service départemental d'incendie et de secours, sous la présidence de Madame Christine BOUQUIN.

Le quorum étant atteint (11 membres) avec 15 membres présents, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

#### ETAIENT PRESENTS

##### Membres avec voix délibérative

- ▶ Mme Christine BOUQUIN, Mme Béatrix LOIZON, M. Michel VIENET, M. Jean-Luc GUYON (visioconférence), M. Thierry VERNIER (visioconférence), Mme Florence ROGEOZ, Mme Marie-Paule BRAND, M. Claude DALLAVALLE, M. Raphaël KRUCIEN, M. Damien CHARLET (visioconférence), Mme Catherine BARTHELET, M. Fabrice TAILLARD, M. Joël VERNIER, M. Cédric BÔLE (visioconférence), M. Philippe MARECHAL.

##### Membres avec voix consultative

- ▶ M. le Contrôleur général Stéphane BEAUDOUX, Mme la Médecin de classe normale Caroline PEUGEOT-MORTIER, M. le Commandant Arnault ANGININ, M. l'Adjudant Philippe MENDY, M. le Lieutenant Mickaël BEY (visioconférence), M. le Lieutenant-colonel Frédéric BRINGOUT, Mme l'Adjudante Fanny GRISON.

##### Membre de droit

- ▶ M. Jérôme RUPT, adjoint à la directrice de cabinet, représentant M. le Préfet

#### ETAIENT EXCUSES

- ▶ M. le Préfet du Doubs, M. Ludovic FAGAUT, Mme Priscilla BORGERHOFF, Mme Martine VOIDEY, M. Bruno BEAUDREY, Mme Géraldine LEROY, M. Aly YUGO, Mme Monique CHOUX, M. Philippe GAUTIER, M. Patrick GENRE, Mme Laurence INVERNIZZI, M. le Lieutenant Christophe SPARAPAN, M. l'Adjudant Sébastien MATHIEU, M. l'Adjudant Jean-Michel TOURMAN, M. Didier MOREAU, Mme la Médecin hors classe Laure-Estelle PILLER, M. le Capitaine Frédéric MAURICE, M. le Payeur départemental.

#### PROCURATIONS

- ▶ M. Aly YUGO, représentant du conseil départemental, donne pouvoir à M. Raphaël KRUCIEN, représentant du conseil départemental ;
- ▶ Mme Martine VOIDEY, représentante du conseil départemental, donne pouvoir à Mme Béatrix LOIZON, représentante du conseil départemental ;
- ▶ M. Patrick GENRE, représentant des EPCI, donne pouvoir à Mme Christine BOUQUIN, présidente du CASDIS.

#### ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION

- ▶ M. le Lieutenant-colonel Christophe FOURNEROT, M. le Lieutenant-colonel Nicolas MEYER, M. Michael BADET, M. Jérôme FITZE, M. le Commandant Charles CLAUDET, M. Didier NICOD, Mme Séverine BONNET, Mme Géraldine HINZ.

*Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois de juin 2023.*

## *EVOLUTION DU REGLEMENT OPERATIONNEL (RO)*

### PREAMBULE

La sollicitation opérationnelle du SDIS est en constante augmentation depuis plusieurs années. Cette évolution concerne essentiellement le secours et des soins d'urgence aux personnes (SSUAP).

Le comité de partage des indicateurs opérationnels (CPIO) a mis en évidence une pression opérationnelle particulièrement élevée sur les centres d'incendie et de secours assurant la couverture des agglomérations de Besançon et de Valdahon.

Aussi, pour répartir cette charge opérationnelle sur davantage de CIS, il est proposé :

- d'affecter un véhicule de secours et d'assistance aux victimes (VSAV) au centre d'incendie et de secours de Boussières, conformément aux propositions du CPIO, lui conférant une autonomie SSUAP sur 6 communes de son secteur de premier appel ;
- rendre le centre d'incendie et de secours d'Etalans autonome en incendie sur son secteur de premier appel et son secteur de deuxième appel.

Afin de permettre ces affectations, l'évolution du règlement opérationnel et de l'arrêté de classement des centres d'incendie et de secours est nécessaire.

### I- Classement opérationnel et fonctionnel de deux CPIR et modifications du plan de déploiement correspondant

Dans le but de renforcer la distribution des secours sur l'agglomération bisontine et sur le secteur de Valdahon, deux démarches d'évolution ont été respectivement engagées en 2022 concernant les CPIR de Boussières et d'Etalans.

La mise en œuvre de ces évolutions est prévue à partir du 1<sup>er</sup> mai 2023 et nécessite une modification du règlement opérationnel. La mise à jour ci-après du plan de déploiement annexé au RO intègre les ajustements rendus nécessaires par les études statistiques et les analyses de terrain.

#### CPIR Boussières

Pour le CPIR Boussières, l'affectation d'un VSAV entraîne son autonomie toutes missions sur les six communes de son secteur de premier appel : Abbans-Dessous, Boussières, Busy, Thoraise, Torpes et Vorges-les-pins.


Il ne sera donc plus systématiquement complété par un moyen adapté provenant d'un autre CIS.

Les communes de Grandfontaine et Montferrand-le-château seront couvertes en premier appel par le CSP Besançon Centre.

Le classement initial du CPIR Boussières (opérationnel : CPIR ; fonctionnel D') doit évoluer conformément à l'annexe XII du règlement opérationnel.

En conséquence de cette évolution, le CPIR de Boussières aura un classement fonctionnel E.



Envoyé en préfecture le 06/06/2023	
Reçu en préfecture le 06/06/2023	
Publié le	
ID : 025-282500016-20230601-DCA25_20230601-DE	

Il est proposé :

- de modifier l'annexe VIII du RO « Plan de déploiement des moyens du SDIS » tel que présenté en annexe 1b du présent rapport afin d'optimiser la distribution des secours pour les communes de Montferrand-le-Château et Grandfontaine ;
- de modifier l'annexe XII du RO « Classement opérationnel et fonctionnel des CIS » tel que décrit en annexe 2 du présent rapport.

### CPIR Etalans

Le CPIR d'Etalans est déclaré autonome « incendie » sur son secteur de premier appel et mobilisable pour des interventions « incendie » sur son secteur de deuxième appel.

Le classement initial du CPIR Etalans (opérationnel : CPIR ; fonctionnel D) doit évoluer conformément à l'annexe XII du règlement opérationnel.

En conséquence de cette évolution, le CPIR Etalans aura un classement fonctionnel D'.

Il est proposé de modifier l'annexe XII du RO « Classement opérationnel et fonctionnel des CIS » tel que décrit en annexe 2 du présent rapport.

### II - Déploiement des moyens par le CTA-CODIS

Le CPIR d'Etalans dispose déjà d'un engin pompe et est déclaré autonome sur son propre secteur.

D'après l'annexe III du RO, cela suppose que les effectifs journaliers opérationnels en situation normale de fonctionnement passent de quatre à six en astreinte le jour et la nuit.

Aucune modification du plan de déploiement n'est nécessaire en conséquence.

Pour le CPIR de Boussières, une modification du plan de déploiement est nécessaire pour permettre l'engagement du VSAV sur une partie de son secteur de premier appel.

La liste des modifications du plan de déploiement prévu en annexe VIII du règlement opérationnel est présentée en annexe 1 du présent rapport.

### III – Intégration des communes nouvelles au plan de déploiement du SDIS 25

En application des arrêtés préfectoraux respectifs du 14 décembre 2021 et du 22 décembre 2021, les communes nouvelles de Cussey-sur-Lison et Les Monts-Ronds ont été intégrées au plan de déploiement du SDIS 25.

Les modifications apportées à l'annexe VIII du RO « Plan de déploiement » figurent en annexe 1 au présent rapport.

Le RO doit être modifié pour tenir compte de deux évolutions :

- en raison de l'intégration de la commune nouvelle de Cussey-sur-Lison issue de la fusion des communes de Cussey-sur-Lison et Châtillon-sur-Lison à compter du 14 décembre 2021, le plan de déploiement doit faire apparaître la liste de défense de la commune nouvelle et de ses deux quartiers ;

Envoyé en préfecture le 06/06/2023
Reçu en préfecture le 06/06/2023
Publié le
ID : 025-282500016-20230601-DCA25_20230601-DE

- en raison de l'intégration de la commune nouvelle des Monts-Ronds issue de la fusion des communes de Mérey-sous-Montrond et Villers-sous-Montrond à compter du 22 décembre 2021, le plan de déploiement doit faire apparaître la liste de défense de la commune nouvelle et de ses deux quartiers.

#### IV - Autres propositions de modifications du plan de déploiement

Des études ont été menées sur le plan de déploiement des moyens par le groupement territorial Sud et le groupement territorial Ouest, prenant en compte divers paramètres.

Il est donc proposé d'adapter l'annexe VIII du RO intitulée « plan de déploiement », tel que présenté en annexe 1 afin d'optimiser la distribution des secours pour les communes d'Adam-les-Vercel, Lac-Saint-point et Noironte.

#### V - Mouvements de véhicules opérationnels

Dans le cadre de l'amélioration continue de la couverture opérationnelle du territoire départemental, des mouvements de véhicules ont été réalisés afin de mettre à jour les annexes du règlement opérationnel.

Il est donc proposé de :

- modifier les annexes VI et VII du règlement opérationnel tel que présenté dans les annexes 3 et 4 du présent rapport ;
- supprimer la mention lot d'abordage SR de l'annexe VI, dans la mesure où ces lots ne sont plus en service dans les CIS ;
- compléter l'annexe VII du règlement opérationnel tel que présenté dans l'annexe 4 du présent rapport.

*Les membres du comité social territorial et ceux de la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours ont émis un avis favorable, à l'unanimité, sur ce dossier le 25 avril 2023, ainsi que ceux du comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires le 26 avril 2023.*

*Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité, émettent un avis favorable sur les modifications qu'il est proposé d'apporter au règlement opérationnel telles qu'elles sont exposées au présent rapport.*

*Pour extrait conforme,*

*La présidente du conseil d'administration,*

Signé par : Christine BOUQUIN

Date : 06/06/2023

Qualité : Présidente du Conseil d'Administration du SDIS

*Christine BOUQUIN*

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DEPARTEMENTAL  
D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS**

*CREATION DE L'ASSOCIATION  
SIS DATA LAB*

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 01 juin à 10h00, le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours du Doubs s'est réuni au siège du service départemental d'incendie et de secours, sous la présidence de Madame Christine BOUQUIN.

Le quorum étant atteint (11 membres) avec 15 membres présents, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

ETAIENT PRESENTS

Membres avec voix délibérative

- ▶ Mme Christine BOUQUIN, Mme Béatrix LOIZON, M. Michel VIENET, M. Jean-Luc GUYON (visioconférence), M. Thierry VERNIER (visioconférence), Mme Florence ROGEOZ, Mme Marie-Paule BRAND, M. Claude DALLAVALLE, M. Raphaël KRUCIEN, M. Damien CHARLET (visioconférence), Mme Catherine BARTHELET, M. Fabrice TAILLARD, M. Joël VERNIER, M. Cédric BÔLE (visioconférence), M. Philippe MARECHAL.

Membres avec voix consultative

- ▶ M. le Contrôleur général Stéphane BEAUDOUX, Mme la Médecin de classe normale Caroline PEUGEOT-MORTIER, M. le Commandant Arnault ANGININ, M. l'Adjudant Philippe MENDY, M. le Lieutenant-colonel Frédéric BRINGOUT, Mme l'Adjudante Fanny GRISON.

Membre de droit

- ▶ M. Jérôme RUPT, adjoint à la directrice de cabinet, représentant M. le Préfet

ETAIENT EXCUSES

- ▶ M. le Préfet du Doubs, M. Ludovic FAGAUT, Mme Priscilla BORGERHOFF, Mme Martine VOIDEY, M. Bruno BEAUDREY, Mme Géraldine LEROY, M. Aly YUGO, Mme Monique CHOUX, M. Philippe GAUTIER, M. Patrick GENRE, Mme Laurence INVERNIZZI, M. le Lieutenant Christophe SPARAPAN, M. le Lieutenant Mickaël BEY, M. l'Adjudant Sébastien MATHIEU, M. l'Adjudant Jean-Michel TOURMAN, M. Didier MOREAU, Mme la Médecin hors classe Laure-Estelle PILLER, M. le Capitaine Frédéric MAURICE, M. le Payeur départemental.

PROCURATIONS

- ▶ M. Aly YUGO, représentant du conseil départemental, donne pouvoir à M. Raphaël KRUCIEN, représentant du conseil départemental ;
- ▶ Mme Martine VOIDEY, représentante du conseil départemental, donne pouvoir à Mme Béatrix LOIZON, représentante du conseil départemental ;
- ▶ M. Patrick GENRE, représentant des EPCI, donne pouvoir à Mme Christine BOUQUIN, présidente du CASDIS.

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION

- ▶ M. le Lieutenant-colonel Christophe FOURNEROT, M. le Lieutenant-colonel Nicolas MEYER, M. Michael BADET, M. Jérôme FITZE, M. le Commandant Charles CLAUDET, M. Didier NICOD, Mme Séverine BONNET, Mme Géraldine HINZ.

*Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois de juin 2023.*

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le

ID : 025-282500016-20230601-DCA26\_20230601-DE



## CREATION DE L'ASSOCIATION SIS DATA LAB

Dans le cadre du développement de sa politique d'innovation, le SDIS du Doubs souhaite, en partenariat avec les services départementaux d'incendie et de secours de l'Ain (SDIS 01), de la Haute Garonne (SDIS 31), et le service départemental métropolitain d'incendie et de secours du Rhône (SDMIS 69), créer l'association « SIS DATA LAB ».

Sont également invités en qualité de partenaires experts de cette future association :

- l'agence du numérique de la sécurité civile (ANSC) qui développe NexSIS, l'outil de traitement des alertes unifié au niveau national ;
- l'association ATRAKSIS qui a pour objet le développement de la recherche et des connaissances sur les solutions scientifiques et technologiques utilisables par les services de secours.

La création de l'association SIS DATA LAB répond aux objectifs suivants :

- permettre la massification des données opérationnelles ou fonctionnelles à l'échelle de plusieurs services d'incendie et secours (SIS) de façon à alimenter des travaux de recherche en intelligence artificielle (IA), en cours ou futurs ;
- permettre et faciliter le développement de solutions qui ont pour but d'optimiser les réponses de sécurité civile à travers la mise à disposition de ces données ;
- créer un club « IA inter SIS » visant à promouvoir et diffuser les résultats des travaux et des études menés relatifs à l'intelligence artificielle.

Cette adhésion permettra également au SDIS du Doubs :

- de contribuer à la création d'une structure dédiée à l'innovation pour les services d'incendie et de secours ;
- d'être terrain de développement dans le domaine de l'intelligence artificielle en réalisant ses propres appels à projet ;
- de bénéficier d'une veille et d'un accompagnement pour des appels à projets, et des financements alternatifs.

À terme, il est envisagé l'adhésion complémentaire de nouveaux membres (autres services en lien direct avec la sécurité civile...) afin de démultiplier cette massification de données nécessaires aux travaux menés dans le cadre de l'intelligence artificielle.

Afin de permettre la création de l'architecture technique nécessaire à l'hébergement de ces données, dont la qualification requise répondra à la norme des entrepôts de données de santé (EDS), l'enveloppe financière est fixée à 10 000 € pour chacun des quatre SIS fondateurs identifiés.

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le

ID : 025-282500016-20230601-DCA26\_20230601-DE



*Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité :*

- *AUTORISENT Madame la Présidente à signer les statuts de l'association SIS-DATA-LAB tels qu'ils figurent en annexe, ainsi que tout acte nécessaire à la création de cette association ;*
- *APPROUVENT l'adhésion versée par le SDIS du Doubs à l'association « SIS DATA LAB » d'un montant de 10 000 € ;*
- *DESIGNENT Messieurs le contrôleur général Stéphane BEAUDOUX et le capitaine Yvon STORTZ en qualité de personnes habilitées à représenter le SDIS du Doubs dans les instances de l'association « SIS DATA LAB ».*

*Pour extrait conforme,*


*La présidente du conseil d'administration,*

Signé par : Christine BOUQUIN

Date : 06/06/2023

Qualité : Présidente du Conseil d'Administration du SDIS

*Christine BOUQUIN*

Envoyé en préfecture le 06/06/2023  
Reçu en préfecture le 06/06/2023  
Publié le   
ID : 025-282500016-20230601-DCA26\_20230601-DE



DOCUMENT STRUCTURANT

STATUTS CONSTITUTIFS  
DE L'ASSOCIATION SIS-DATA-LAB

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230601-DCA26\_20230601-DE

TITRE I - OBJET ET COMPOSITION DE L'ASSOCIATION.....	3
Article 1 - Dénomination .....	3
Article 2 - Objet de l'association .....	3
Article 3 - Siège social .....	3
Article 4 - Durée.....	3
Article 5 - Membres .....	3
A) Membres fondateurs.....	3
B) Membres experts.....	3
C) Membres actifs.....	4
D) Membres bienfaiteurs .....	4
E) Membres d'honneur .....	4
Article 6 - Acquisition de la qualité de membre de l'Association.....	4
Article 7 - Perte de la qualité de membre de l'Association.....	4
TITRE II - ORGANES DE GOUVERNANCE DE L'ASSOCIATION .....	4
Article 8 - Assemblées générales .....	4
A) Règles communes aux assemblées .....	5
B) Assemblée Générale Ordinaire.....	5
C) Assemblée Générale Extraordinaire.....	5
Article 9 - Conseil d'Administration.....	6
A) Composition.....	6
B) Fonctionnement .....	6
C) Pouvoirs.....	7
Article 10 - Affiliation .....	8
TITRE III - GESTION DE L'ASSOCIATION.....	8
Article 11 - Règlement intérieur.....	8
Article 12 - Ressources .....	9
Article 13 - Indemnités .....	9
TITRE IV - EXPLOITATION DES DONNÉES .....	9
Article 14 - Données .....	9
Article 15 - Propriété intellectuelle .....	9
TITRE V - DISPOSITIONS DIVERSES ET ADMINISTRATIVES.....	9
Article 16 - Exercice Social .....	9
Article 18 - Libéralités .....	9
Article 19 – Commissaires aux comptes .....	10
Article 20 – Dissolution .....	10
Article 21 – Formalités administratives .....	10

## STATUTS DE L'ASSOCIATION

## TITRE I - OBJET ET COMPOSITION DE L'ASSOCIATION

## Article 1 - Dénomination

Il est fondé entre les membres fondateurs aux présents statuts une association sans but lucratif régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour dénomination : « SIS-DATA-LAB ».

## Article 2 - Objet de l'association

L'association a pour objet :

- le traitement de la massification des données opérationnelles ou fonctionnelles à l'échelle de plusieurs Services d'Incendie et Secours (SIS) et ce, de façon à alimenter des recherches, et travaux de recherche et développement en Intelligence artificielle (IA), notamment réalisées par toute entité publique ou privée portant un projet de matière de sécurité civile;
- de permettre et faciliter une meilleure compréhension des besoins liés à la sécurité civile dans le but de prendre des décisions plus éclairées grâce notamment au développement de solutions informatiques adaptées ;
- de favoriser la mise à disposition de données provenant de diverses sources et notamment celles des SIS, au bénéfice de projets bénéficiant à la sécurité civile ;
- la création d'un club « IA inter SIS » visant à promouvoir et diffuser les résultats des travaux et des études menés par l'Association.

## Article 3 - Siège social

Le siège social est fixé 200 avenue du capitaine Dhonne 01000 BOURG-EN-BRESSE.

Il pourra être transféré en tout lieu par simple décision du Conseil d'Administration.

## Article 4 - Durée

L'Association est constituée pour une durée illimitée.

## Article 5 - Membres

L'association se compose de :

A) Membres fondateurs

Les membres fondateurs sont les organismes suivants :

- Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Ain (SDIS 01) ;
- Service Départemental d'Incendie et de Secours du Doubs (SDIS 25) ;
- Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Garonne (SDIS 31) ;
- Service Départemental Métropolitain d'Incendie et de Secours du Rhône (SDMIS) ;

Les membres fondateurs sont membres de droit de l'Association sous réserve de s'être valablement acquittés de la cotisation annuelle appelée par le Conseil d'Administration.

Les membres fondateurs ont le droit de vote en assemblée générale.

B) Membres experts

- L'Agence du Numérique de la Sécurité Civile (ANSC) ;
- L'association ATRAKSIS ;
- La Direction du Numérique du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer (DNUM).



Les membres experts sont agréés par le Conseil d'Administration en raison de leurs compétences et de leur intérêt dans les domaines d'activité de l'Association. Les membres experts ne bénéficient pas droit de vote en assemblée générale.

### C) Membres actifs

Outre les membres fondateurs et experts, les membres actifs sont des personnes morales prenant part activement aux activités de l'Association.

Les personnes morales sont représentées par leur représentant légal ou statutaire ou par toute personne qu'elles auront désignées à cet effet.

Les membres actifs sont agréés par le Conseil d'Administration en raison de l'intérêt porté aux domaines d'activité de l'Association.

Les membres actifs ont le droit de vote en assemblée générale.

### D) Membres bienfaiteurs

Le membre bienfaiteur est une personne physique ou morale ayant accepté de soutenir financièrement l'association à travers un don.

Le titre de membre bienfaiteur est honorifique. Il ne confère pas de droit de vote en assemblée générale.

Les membres bienfaiteurs sont agréés par le Conseil d'Administration.

### E) Membres d'honneur

Le membre d'honneur est une personne physique ou morale ayant rendu des services particuliers à l'Association et étant intéressé à suivre les activités de l'Association.

Le titre de membre d'honneur peut être décerné à des personnes extérieures à l'organisme. Il ne confère pas de droit de vote en assemblée générale.

Les membres d'honneur sont agréés par le Conseil d'Administration.

## Article 6 - Acquisition de la qualité de membre de l'Association

Pour devenir membre de l'Association, il faut appartenir à une des cinq catégories susvisées et être valablement agréé par le Conseil d'Administration qui statue sur les demandes d'admission présentées et dont la décision en la matière est discrétionnaire et n'a pas à être motivée.

## Article 7 - Perte de la qualité de membre de l'Association

La qualité de membre se perd par :

- 1°) La démission du membre, notifiée par lettre simple adressée au Président de l'Association ;
- 2°) Le décès du membre personne physique ou la dissolution, pour quelque cause que ce soit, du membre personne morale, ou sa déclaration en état de redressement ou liquidation judiciaire ;
- 3°) L'exclusion du membre prononcée par le Conseil d'Administration, soit pour défaut de paiement de sa cotisation trois (3) mois après son échéance, soit pour des motifs graves, l'intéressé ayant été préalablement invité à faire valoir ses moyens de défense. Si le membre radié le demande, la décision d'exclusion est soumise à l'appréciation de l'Assemblée générale ordinaire qui statue en dernier ressort.

Les membres démissionnaires ou exclus sont tenus au paiement des cotisations arriérées et de la cotisation de l'année en cours, conformément aux règles légales.

## TITRE II - ORGANES DE GOUVERNANCE DE L'ASSOCIATION

### Article 8 - Assemblées générales

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le

ID : 025-282500016-20230601-DCA26\_20230601-DE



#### A) Règles communes aux assemblées

Les Assemblées générales comprennent tous les membres de l'Association à jour du paiement de leurs cotisations à la date de la réunion.

Les personnes morales sont représentées par leur représentant légal en exercice ou par toute autre personne dont l'habilitation aura été notifiée à l'Association.

Chaque membre peut se faire représenter par un autre membre de l'Association muni d'un pouvoir spécial, étant précisé que chaque membre disposant d'un droit de vote peut donner pouvoir de le représenter à un autre membre disposant de ce même droit de vote dans la limite d'un pouvoir par membre présent.

Les assemblées sont convoquées à l'initiative du Président, du Conseil d'administration ou par une majorité des membres associés, par lettre simple, ou par courriel, au moins quinze (15) jours avant la date fixée. La convocation contient l'ordre du jour proposé.

Elles se réunissent en principe au siège de l'Association ou en tout autre endroit fixé par le Conseil d'Administration. Elles peuvent également se tenir en distanciel, ayant recours à tous moyens de télécommunication (visioconférence ou tout autre moyen dématérialisé).

Seuls les membres fondateurs et les membres actifs disposent d'un droit de vote, la présence des membres experts, bienfaiteurs et d'honneur étant seulement consultative.

Les Assemblées générales ne peuvent statuer que sur les questions figurant à l'ordre du jour.

Le Président ou à défaut le Vice-Président Trésorier, préside l'assemblée.

#### B) Assemblée Générale Ordinaire

##### 1°) Pouvoirs

Les membres de l'Association se réunissent en Assemblée générale au moins une fois par an, et chaque fois que nécessaire, à l'initiative du Président.

L'Assemblée générale ordinaire entend le rapport moral, le rapport financier, et le cas échéant, le rapport du commissaire aux comptes.

L'Assemblée générale ordinaire approuve les comptes de l'exercice clos et donne quitus de leur gestion aux administrateurs.

##### 2°) Quorum et majorité


L'Assemblée générale ordinaire ne peut valablement délibérer que si la moitié de ses membres ayant droit de vote est présente ou représentée. A défaut de quorum sur première convocation, le Président convoque une nouvelle assemblée générale dans un délai de quinze (15) jours au moins et avec le même ordre du jour ; cette fois elle peut valablement délibérer, quel que soit le nombre de membres présents ou représentés.

Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés. En cas de partage des voix, celle du Président est prépondérante.

#### C) Assemblée Générale Extraordinaire

##### 1°) Pouvoirs

L'Assemblée générale extraordinaire est seule compétente pour modifier les statuts, sauf en ce qui concerne la modification corrélative au transfert du Siège, prononcer la dissolution de l'Association,

Envoyé en préfecture le 06/06/2023	
Reçu en préfecture le 06/06/2023	
Publié le	
ID : 025-282500016-20230601-DCA26_20230601-DE	

statuer sur la dévolution de ses biens et décider de sa fusion avec d'autres Associations à objet analogue.

#### 2°) Quorum et majorité

L'Assemblée générale extraordinaire ne peut valablement délibérer que si la moitié de ses membres ayant droit de vote est présente ou représentée.

A défaut de quorum sur première convocation, le Président convoque une nouvelle assemblée générale dans un délai de 15 jours au moins et avec le même ordre du jour ; cette fois elle peut valablement délibérer, quel que soit le nombre de membres présents ou représentés.

Les décisions sont prises à la majorité des deux tiers des voix des membres présents ou représentés.

### Article 9 - Conseil d'Administration

#### A) Composition

L'Association est administrée par un Conseil d'Administration dont le nombre de membres, fixé par délibération de l'Assemblée Générale, est impérativement compris entre six (6) au moins et douze (12).

Il est composé majoritairement de membres fondateurs, complétés par des membres actifs, élus par l'Assemblée générale.

Les membres du Conseil d'Administration sont élus en Assemblée Générale Ordinaire pour trois (3) ans. Les membres sortants sont rééligibles une fois pour une durée de trois (3) ans.

Les personnes morales sont représentées par leur représentant légal en exercice ou par toute autre personne dont l'habilitation à cet effet aura été notifiée à l'Association.

En cas de vacance, le Conseil d'Administration pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres parmi les membres fondateurs et actifs dans le respect de la condition de majorité accordée aux membres fondateurs. Il est procédé au remplacement définitif lors de la prochaine Assemblée générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus en vue du remplacement d'un ou plusieurs membre(s) prennent fin à l'époque où devrait normalement expirer le mandat des membres remplacés.

Le Conseil d'Administration élit parmi ses membres, pour une durée de trois (3) ans, renouvelable une fois pour une nouvelle durée de trois (3) ans, un bureau composé de :

- Un Président,
- Un Vice-Président Trésorier,
- Un Secrétaire.

Le Président cumule les qualités de Président du bureau, du Conseil d'Administration et de l'Association.

En cas de vacance au sein du bureau, le Conseil d'Administration pourvoit provisoirement au remplacement des membres du bureau parmi les membres du Conseil d'Administration. Il est procédé au remplacement définitif lors de la prochaine séance du Conseil d'Administration. Les pouvoirs des membres ainsi élus en vue du remplacement d'un ou plusieurs membre(s) prennent fin à l'époque où devrait normalement expirer le mandat des membres remplacés.

## B) Fonctionnement

Le Conseil d'Administration se réunit sur la convocation orale ou écrite de son Président au moins deux (2) fois par an et aussi souvent que l'intérêt de l'Association l'exige. Le Président est tenu de convoquer le Conseil d'Administration à la demande du quart, au moins, de ses membres.

L'ordre du jour est dressé par l'auteur de la convocation.

Les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés, chaque administrateur disposant d'une (1) voix. En cas de partage, la voix du Président est prépondérante.

Les administrateurs qui ne pourraient assister à une réunion du Conseil d'Administration ont la faculté de donner pouvoir à un administrateur de leur choix aux fins de les représenter et d'agir en leurs lieu et place.

Le procès-verbal de la séance indique le nom des administrateurs présents, excusés ou absents. Le procès-verbal est revêtu de la signature du Président de la séance et d'au moins un administrateur.

## C) Pouvoirs

### C.1. Pouvoir du Président

Le Président assure la gestion quotidienne de l'Association. Il agit au nom et pour le compte du bureau, du Conseil d'Administration et de l'Association, et notamment :

- Il convoque et préside les assemblées et réunions du conseil d'administration ;
- Il fixe l'ordre du jour des séances ;
- Il veille à l'exécution des décisions du Conseil d'Administration et au respect des principes essentiels fixés par ledit Conseil ;
- Il a qualité pour représenter l'Association dans tous les actes de la vie civile, et possède tous pouvoirs à l'effet de l'engager ;
- Il a également qualité, pour représenter l'Association en justice, tant en demande qu'en défense. Il ne peut être remplacé que par un mandataire agissant en vertu d'une procuration spéciale ;
- Il peut, sur décision du bureau, intenter toutes actions en justice pour la défense des intérêts de l'Association, consentir toutes transactions, et former tout recours ;
- Il est habilité à ouvrir et faire fonctionner, dans tous les établissements de crédit ou financiers, tous comptes et tous livrets d'épargne ;
- Il signe tout contrat d'achat ou de vente et, plus généralement tous actes et tous contrats nécessaires à l'exécution des décisions du bureau, du conseil d'administration, et des Assemblées générales ;
- Il ordonne les dépenses ;
- Il peut déléguer, par écrit, ses pouvoirs et sa signature au Vice-Président Trésorier et au secrétaire ; il peut, à tout instant, mettre fins auxdites délégations ;
- Tout acte, tout engagement dépassant le cadre des pouvoirs ci-dessus définis devra être autorisé préalablement par le Conseil d'Administration.

### C.2. Pouvoirs du Vice-Président Trésorier

Le Vice-Président Trésorier a vocation à assister le Président dans l'exercice de ses fonctions. Il peut agir par délégation du Président et sous son contrôle. Il peut recevoir des attributions spécifiques, temporaires ou permanentes, définies par le Président.

Il établit, ou fait établir sous son contrôle, les comptes annuels de l'Association. Il procède à l'appel annuel des cotisations. Il établit un rapport financier, qu'il présente avec les comptes annuels à l'Assemblée générale ordinaire annuelle.

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le

ID : 025-282500016-20230601-DCA26\_20230601-DE



Il peut, par délégation, et sous le contrôle du Président, procéder au paiement des dépenses et à l'encaissement des recettes. Il établit les reçus fiscaux et les signe.

### C.3. Pouvoirs du Secrétaire

Le Secrétaire veille au bon fonctionnement matériel, administratif, comptable et juridique de l'Association. Il établit ou fait établir sous son contrôle, les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration et des Assemblées générales.

Il tient ou fait tenir sous son contrôle, les registres de l'Association. Il procède ou fait procéder sous son contrôle, aux déclarations à la préfecture, et aux publications au Journal Officiel, dans le respect des dispositions légales ou réglementaires. Il peut agir par délégation du Président.

### C.4. Pouvoirs du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour créer des comités dédiés destinés à répondre à la réalisation de l'objet de l'Association sous toutes ses formes, qu'il s'agisse de missions techniques, et ou stratégiques.

Il définit la politique et les orientations générales de l'Association. Il décide de l'acquisition et de la cession de tous biens meubles et objets mobiliers permettant la réalisation de l'objet de l'Association.

Il arrête également les grandes lignes des actions de communication et des relations publiques. Il arrête les budgets et contrôle leur exécution. Il arrête les comptes de l'exercice clos.

Il autorise les actes et engagements dépassant le cadre des pouvoirs propres du Président. Il décide de la fixation et du transfert du Siège et dispose de tous les pouvoirs pour procéder à la modification corrélative des statuts.

S'agissant des comités dédiés, les membres ont identifiés à ce jour les besoins suivants :

- Un Comité de pilotage déterminant les orientations stratégiques et scientifiques des données massives.
- Un Comité Scientifique chargé de rendre un avis préalable et motivé sur les propositions de projets nécessitant la réutilisation des données massives, et donc d'identifier les projets de recherche et développement liés à la réalisation de l'objet de l'Association, et ce, à partir des orientations fixées par le Comité de pilotage.
- Un Comité technique chargé de mettre en place les outils techniques et technologiques nécessaires à la massification des données opérationnelles et fonctionnelles dans le but de répondre à la réalisation de l'objet de l'Association.

Les membres des Comités sont nommés par le Conseil d'Administration.

## Article 10 - Affiliation

Par décision du Conseil d'Administration, l'Association peut adhérer à d'autres associations, unions ou regroupements.

## TITRE III - GESTION DE L'ASSOCIATION

### Article 11 - Règlement intérieur

Un règlement intérieur pourra être établi par le Conseil d'Administration, qui devra être approuvé par les membres en assemblée générales extraordinaire.

Toute modification du Règlement Intérieur devra être approuvé en Assemblée Générale Extraordinaire.

## Article 12 - Ressources

Les ressources de l'association se composent :

- des droits d'entrée et cotisations ;  
Le montant des droits d'entrée et des cotisations des membres fondateurs et des membres actifs. Le montant des droits d'entrée et le montant annuel des cotisations peuvent être modifiés chaque année, sur proposition du Conseil d'Administration, par l'assemblée générale ordinaire. Les cotisations sont payables dans l'année en cours.
- des subventions et dons de toute nature, notamment de l'Union européenne, l'État ou les établissements publics ;
- de toutes ressources autorisées par la loi, la jurisprudence et les réponses ministérielles.

## Article 13 - Indemnités

Toutes les fonctions, y compris celles des membres du conseil d'administration, sont gratuites et bénévoles.

## TITRE IV - EXPLOITATION DES DONNÉES

### Article 14 - Données

Chaque SIS producteur de données est responsable du traitement au sens du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 désigné « le règlement européen sur la protection des données » (RGPD) et du règlement (UE) du parlement européen 2018/1725 du 28 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, et s'assure du respect des dispositions des textes susvisés dans le cadre de la mise à disposition des données dont il est pourvoyeur.

Les données peuvent être mises à disposition sous forme anonymisée ou pseudonymisée par les membres actifs de l'association, en vue de mener différentes études validées par le conseil d'administration après avis du conseil scientifique par un ou plusieurs SIS lesquels seront le cas échéant responsables du traitement dans le cadre de ces études.

### Article 15 - Propriété intellectuelle

L'Association jouit de l'ensemble des droits sui generis du producteur de base de données. Pour chaque étude validée par le conseil d'administration après avis du conseil scientifique, l'Association mettra à disposition des SIS porteurs des études, les données pertinentes issues de la base de données. Les résultats et algorithmes des études menées seront la propriété des SIS développeurs dans les conditions qu'ils auront définies entre eux, lesquels bénéficieront des droits exclusifs d'exploitation y afférents.

## TITRE V - DISPOSITIONS DIVERSES ET ADMINISTRATIVES

### Article 16 - Exercice Social

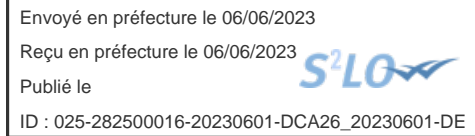
L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> janvier pour se terminer le 31 décembre de chaque année.

### Article 17 - Comptabilité - comptes et documents annuels

Il est tenu une comptabilité selon les normes du plan comptable associatif, et faisant apparaître annuellement un bilan, un compte de résultat et, le cas échéant, une ou plusieurs annexes.

Les comptes annuels sont tenus à la disposition de tous les membres pendant les quinze (15) jours précédant la date de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos.

### Article 18 - Libéralités



Le rapport et les comptes annuels, tels que définis à l'article 17 sont adressés chaque année à l'autorité préfectorale. L'association s'engage à présenter ses registres et pièces de comptabilité sur toute réquisition des autorités administratives en ce qui concerne l'emploi des libéralités qu'elle serait autorisée à recevoir, à laisser visiter ses établissements par les représentants de ces autorités compétents et à leur rendre compte du fonctionnement desdits établissements.

#### Article 19 – Commissaires aux comptes

En tant que de besoin, le Conseil d'Administration peut nommer un commissaire aux comptes titulaire et un commissaire aux comptes suppléant.

Le commissaire aux comptes exerce sa mission selon les normes de la profession. Il établit et présente, chaque année, à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos, un rapport rendant compte de sa mission et certifiant la régularité et la sincérité des comptes.

#### Article 20 – Dissolution

En cas de dissolution, l'Assemblée générale extraordinaire désigne un ou plusieurs liquidateurs chargés des opérations de liquidation. A la clôture des opérations de liquidation, elle prononce la dévolution de l'actif net conformément aux dispositions de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et du décret du 16 août 1901.

#### Article 21 – Formalités administratives

Le président de l'association est chargé au nom du conseil d'administration de remplir toutes les formalités de déclaration et de publication prévues par la loi du 1er juillet 1901 et par le décret du 16 août 1901.

Fait à Bourg-en-Bresse, le

#### Les membres fondateurs

Pour le SDIS de l'Ain

Pour le SDIS du Doubs

Le PCADSI de l'Ain

La PCADSI du Doubs

Pour le SDIS de la Haute Garonne

Pour le SDMI S

Le PCADSI de la Haute Garonne

La PCADSI du Rhône





**Certifié conforme**  
**Contrôleur général Stéphane**  
**BEAUDOUX**

Directeur départemental des  
services d'incendie et de secours  
Commandant le 25<sup>e</sup> CDSP